BJ 1882
.M36

1829

THE LIBRARY OF CONGRESS

MANUEL COMPLET

DE LA

BONNE COMPAGNIE,

OU

Guide

De la Politesse.

PARIS,

RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR;
ANCELLE, LIBRAIRE, RUE DE LA HARPE,
N° 44.

les pénétrer ni
lelette qui doit
t pratiqué près
l'instrument par
te que la ban-
Un serre-nœud
composé d'une
or ou en pla-

son bras est placé sur un coussin de bâle d'av
tretient sa chaleur en plaçant de petits sacs
dre ou de sable sec et chaud, le long du membr
de ne pas les mettre en contact immédiat
qu'ils pourraient brûler sans que le malade s'
parce que la sensibilité y est considérabl
nuée. La coagulation des sucs albumineux p

MANUEL

DE

La bonne Compagnie.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

Daignez en agréer l'hommage.

MANUEL COMPLET
DE
La Bonne Compagnie,
OU
GUIDE DE LA POLITESSE,
des Égards,
DU BON TON ET DE LA BIENSÉANCE;

Rédigé à la Société Française

et à la Jeunesse des deux Sexes.

CINQUIÈME ÉDITION.

Corrigée et augmentée de plusieurs chapitres.

Paris

FAUCHELLE, Libraire, Rue de la hache N°44.

RORET, Libraire, Rue Hautefeuille

au coin de celle du Battoir.

1829

BJ 1882
.M36
1829

LIBRARY OF CONGRESS
6
MAY 0 2 1985
COPY

Avis des Éditeurs.

Le succès toujours croissant du Manuel de la bonne Compagnie, quatre éditions tirées à grand nombre et enlevées en très-peu de temps, prouvent assez toute l'utilité de cet ouvrage, et ont imposé aux Éditeurs l'obligation de le rendre de plus en plus digne de l'estime et des suffrages des parens qui jusqu'ici ont cru devoir le mettre dans les mains de leurs enfans. Aussi n'ont-ils rien négligé pour arriver à ce but: plusieurs chapitres ont été corrigés ou

mieux développés, d'autres qui manquaient encore y ont été ajoutés, des améliorations importantes et nécessaires y ont été faites; enfin les préceptes du bon ton, les leçons de politesse, de morale, et les usages de la bonne société qu'il renferme le font distinguer des autres ouvrages qui ont été publiés sur la même matière, et donnent aux Éditeurs l'espérance que le public n'accueillera pas avec moins d'empressement cette *cinquième édition* que celles qui l'ont précédées.

MANUEL
COMPLET
DE
LA BONNE COMPAGNIE,
OU
Guide de la Politesse,
Des Egards, du Bon Ton, et de la Bienséance.

Première Partie.
DE LA POLITESSE ET DE SES AVANTAGES.

§ 1er.
Introduction.

La Politesse des manières suppose, dans les personnes bien nées, des sentimens de bienveillance

qu'elle ne donne pas toujours; elle n'en est pas moins indispensable dans la société, puisqu'elle dissimule le défaut de ces sentimens et qu'elle sert de vernis pour le faire supporter; comme les lois de la Politesse ont été de tout temps en usage en France (*), nous croyons rendre un service essentiel à la jeunesse en lui faisant connaître ces lois qui sont devenues si nécessaires.

(*) L'époque de l'établissement des lois de la Politesse en France est d'une si haute antiquité, qu'il serait peut-être impossible de fixer le temps où elle n'ait pas fait partie du caractère distinctif de notre nation. Les savans bénédictins, qui nous ont donné l'Histoire littéraire de la France, rapportent dans le deuxième volume, pag. 27, le témoignage d'Agathias, qui dit que les premiers habitans des Gaules étaient pleins d'humanité, et qu'ils se distinguaient par les manières civiles avec lesquelles ils accueillaient les étrangers.

L'affabilité dont nous pouvons aujourd'hui nous enorgueillir est une vertu à laquelle nous ne devons jamais renoncer. Elle a donné naissance à cette aimable civilité qu'on pratique depuis le brillant siècle de Louis XIV, et qui a donné au commerce de la vie cette douceur, cet agrément, cette élégance, ce charme qui ne peuvent bien être appréciés et sentis que par ceux-mêmes qui en jouissent. L'étranger qui a vu et observé les différentes nations, peut remporter dans sa patrie des sentimens d'estime pour les peuples parmi lesquels il a vécu; mais il reste toujours enchanté des manières pleines d'affabilité et de graces qu'il n'a trouvées qu'en France.

Quoi de plus propre en effet à

donner une haute idée de nos mœurs, que cet accueil noble et touchant, cette gaîté décente, cet air ouvert et aisé, qui distinguent les personnes bien nées? La Politesse rend toutes les vertus aimables, et par là elle inspire le désir de les pratiquer (*). Quel charme en effet n'ont-elles pas, quand

(*) Pour rendre ces vérités sensibles, jetons seulement un coup-d'œil sur deux personnes supposées également vertueuses, mais dont l'une orne ses vertus du bel extérieur de la Politesse, et dont l'autre n'offre que les dehors de la rusticité et de la grossièreté. La différence nous frappe au premier coup-d'œil: notre cœur n'hésite point à se décider en faveur de celle des deux vertus qui paraît la plus aimable. N'est-il pas vrai aussi qu'un dévot brutal rend en quelque sorte la dévotion odieuse, et qu'un personnage pieux, modeste, honnête et poli, a sur les cœurs un grand avantage pour les exciter à suivre son exemple?

elles sont encore embellies par les graces.

§ II.

Caractère de la vraie Politesse.

« La Politesse, dit Duclos, est « l'expression et l'imitation des ver- « tus sociales. Suivant La Bruyère, « l'esprit de Politesse est une cer- « taine attention à faire que, par « nos paroles et nos manières, les « autres soient contents de nous et « d'eux-mêmes. »

Être poli, c'est dire et faire chaque chose avec grace et d'une manière obligeante. Quoi de plus flatteur pour nous que de voir nos

amis applaudir à nos pensées, entrer dans nos sentimens, épargner notre faiblesse, être attentifs à prévenir nos désirs, chercher ingénieusement à connaître ce qui peut nous plaire, éloigner de nous, autant qu'il est possible, tout sujet de tristesse, souvent nous préferer à eux-mêmes, chercher enfin à nous rendre heureux? Ces traits caractérisent également, et la Politesse française, et les vertus qui appartiennent à l'esprit de société.

Les lois de la morale imposent à l'homme qui vit en société le devoir d'être prudent, discret, réservé, indulgent pour les imperfections et même les défauts des autres; sévère pour ses propres faiblesses, respectueux envers les personnes au-dessus de lui; plein

de bonté pour ses inférieurs, toujours prêt à témoigner de l'estime à ses égaux. S'il est assez heureux pour joindre à ces qualités une intelligence délicate, aussi opposée à la duplicité qu'à l'impudence, et l'art de placer ses bienfaits avec choix et discernement, de parler, de se taire, d'agir à propos, il n'y aura personne qui ne le recherche; on trouvera toujours auprès de lui de nouveaux charmes; on ne se croira bien qu'avec lui. Telle est la théorie dont la Politesse française est la pratique (*).

Une personne polie nous met tout d'un coup à notre aise : nul

(*) Politesse digne de nous, convenable à des êtres pensans, et variée selon les divers sentimens auxquels elle est relative.

embarras, nulle contrainte avec elle. On peut ne point accepter ses offres, sans qu'elle s'en offense, et sans qu'elle nous y force avec brusquerie. Avec elle on peut être d'un avis différent du sien, on peut faire à sa volonté. La Politesse chez les grands se dépouille du faste qui accompagne souvent la dignité; elle laisse un inférieur parler, agir, se conduire sans timidité, sans gêne; elle lui aide à s'énoncer, interprète favorablement ce qui n'est en lui que défaut de savoir, pose elle-même les limites du respect; et ne fait pas même attention aux écarts (*), quand ils ne

(*) On remarqua autrefois la bonté touchante avec laquelle Louis XIV se plut à rassurer un archevêque de Toulouse, à qui sa présence im-

partent d'aucune mauvaise intention.

Dans un homme honnête et bien né, les discours, les manières, la façon de vivre, tout annonce une

---

posa tellement, qu'il en fut intimidé. On prétend que le grand Condé voyait, sans impatience, que le poète Santeuil, impoli et plein de lui-même, osât le tutoyer. On raconte qu'un pape ayant prié Louis XIV de lui envoyer le célèbre Le Nôtre pour tracer à Rome le plan d'un superbe jardin, ce prince, en le faisant partir, le chargea de *faire bien des amitiés de sa part au Saint-Père.* Le Nôtre, plein de candeur et de simplicité, prenant cette commission à la lettre, ne s'assujettit point au cérémonial des profondes révérences qu'il fallait faire à plusieurs temps, avant d'arriver au trône de Sa Sainteté; mais, apercevant le Pape, il courut l'embrasser avec cette naïve précipitation des cœurs bons et honnêtes, en lui disant qu'il exécutait les ordres du monarque. Le tout fut pris en bonne part, et on fêta beaucoup à Rome ce vieillard, que

Politesse qui est encore moins celle d'un homme du grand monde, que d'un homme officieux et qui aime à faire le bien. La rudesse, ou, si l'on veut, la fierté ne se trouve

---

sa belle simplicité rendait aussi respectable que ses talens.

On dit qu'un jeune prince, étudiant à Paris au collége des Jésuites, un de ses domestiques, qui l'accompagnait partout, même dans les corridors, avait ordre d'avertir ce seigneur de se découvrir, lorsque quelqu'un passait. Alors le prince saluait, le chapeau bas.

Le Français, né poli, n'a jamais humilié ses inférieurs par un prétendu point d'honneur qui pouvait les désobliger. On prétend qu'autrefois les cochers du roi et des grands d'Espagne étaient toujours tête nue, quelque temps qu'il fît. Louis XIV, au contraire, voyant dans ses appartemens un ouvrier sur une échelle, s'approcha pour en retenir le pied, de crainte qu'elle ne glissât. Quel contraste ?... Telle est en partie la Politesse qu'observait autrefois en France un homme bien né, et élevé en dignité.

que dans des hommes médiocres, amis des petites ressources et d'une vaine représentation : un grand homme, un héros sait ordinairement être simple et humain ; plus il est grand, plus il ignore l'art et l'affectation de le paraître.

« Les grands talens illustrent « un homme, dit Chesterfield ; un « mérite éclatant le fait respecter ; « un profond savoir le fait estimer : « la Politesse seule lui gagne les « caresses. »

§ III.

Qualités essentielles de la Politesse.

Une des qualités de la Politesse est de s'intéresser au sort de ses semblables : lorsqu'on s'aperçoit

qu'ils peuvent avoir besoin de notre secours, alors on s'empresse de les soulager. Du reste, personne n'a le droit de jeter des regards curieux sur ce qui concerne son voisin. On s'en tient à des offres générales de service, qu'on se fait ensuite un plaisir de remplir, si les circonstances le permettent. L'ami va solliciter un magistrat, ou demander avec instance une charge, une grace pour son ami (*).

(*) Il est cependant des personnes indiscrètes qui demandent des choses impossibles ou injustes, et qui ensuite s'offensent du refus. L'histoire cite à ce sujet un certain Rutilius, à qui son ami dit avec emportement : « Quel besoin ai-je de votre amitié, si vous ne faites pas ce que je vous demande ? » le Romain lui répondit sur le même ton : « Et quel besoin ai-je de la vôtre, s'il faut, pour la conserver, que j'agisse contre les lois de la vertu.

L'homme poli, lors même qu'il ne lui est pas permis d'être libéral, est toujours affable et gracieux. Son accueil devient presque aussi agréable que l'eût été le bienfait qu'il refuse : rien de ce qui peut prouver la bonne volonté n'y est omis. De là ces attentions délicates, ce soin d'adoucir un refus et de prouver qu'on ne refuse que malgré soi; enfin, cette manière d'obliger, préférable au bienfait même. La politesse ne fait pas attendre longtemps les bons offices : Comme elle oblige de bonne grace, elle mérite une double reconnaissance. A-t-on besoin de conseil? on ne trouve point dans l'homme poli cette affectation d'une gravité sérieuse qui embarrasse et déconcerte : l'homme poli écoute, réflé-

chit, répond et fait voir en tout qu'il s'intéresse à nous; c'est que la bienveillance est en lui la source de la Politesse. Cette vertu, qui part d'une ame noble, nous porte à rendre heureux tout ce qui nous environne. Elle donne à nos manières, à nos expressions quelque chose d'affectueux et nous fait éviter tout ce qui peut éveiller chez les autres de fâcheux souvenirs. Elle ménage les opinions qui ne sont pas les nôtres, et prend garde d'humilier les prétentions de qui que ce soit.

S'il nous arrive un succès heureux, chacun s'empresse de s'en réjouir avec nous: nous ne voyons à tous ceux qui nous approchent qu'un visage riant. Cette gaîté extérieure augmente notre bonheur.

Sait-on au contraire que tel ou tel est dans l'affliction, on court la partager, on s'efforce de le consoler; et ce qui l'y dispose surtout davantage, c'est la douleur ou la tristesse qu'il aperçoit dans les amis qui l'environnent. Il s'attendrit sur la peine dont ceux-ci sont pénétrés; et c'est une sorte de diversion à la peine qu'il ressent lui-même.

Se commet-il une faute chez les personnes polies, elles feignent de ne pas s'en apercevoir, ou elles en avertissent adroitement celui qui l'a commise pour lui épargner la confusion qui peut en être la suite. On est toujours sûr de trouver des domestiques polis, parce que leur maître veut que ses amis soient traités par eux comme il

l'est lui-même. En un mot la Politesse, entre amis, ordonne, autant que la raison, que tout soit commun, et que, dans la société, chacun s'applique à se conformer aux goûts des personnes avec lesquelles on se trouve. Telle est enfin la Politesse, qu'elle veut qu'autour d'elle tout respire l'aisance, la noblesse et la grace.

Quand l'homme poli se trouve avec une personne qui lui est supérieure, il ne connaît point ce puéril orgueil qui cherche à s'affranchir des déférences que l'usage a consacrées. Très-circonspect avec ses supérieurs, il observe un maintien plus sérieux, mais accompagné de cette sérénité d'une ame vertueuse qui se plaît où elle est. Cette vertu (car c'en est une) fait

non-seulement qu'on n'a point avec eux des manières, ou empressées, ou empruntées, qui leur sont toujours également incommodes; mais elle nous rend encore plus attentifs à ce qu'ils peuvent désirer de nous.

S'agit-il de leur obéir, on témoigne le plus grand zèle. Donnent-ils des avis, on les reçoit alors avec l'expression la plus respectueuse; et s'il arrive qu'on soit obligé de ne pas penser comme eux, les raisons que l'on en donne sont si doucement motivées, articulées en termes si honnêtes, accompagnées de gestes et de mouvemens si respectueux, qu'on finit toujours par être écouté, en faisant triompher la justice et la raison.

Mais en même temps que cette Politesse emploie l'art pour manifester ses affections, elle est incapable de trahir la vérité. Conservant toujours sa dignité au milieu de ses démonstrations, jamais elle ne s'avilit par l'adulation : économe de louanges fades autant que de censures indiscrètes, elle saisit le juste milieu entre la fausseté, qui n'est que de la bassesse, et la rude franchise, qui est toujours offensante. Concluons de là que le Français vraiment poli doit toujours être à la fois honnête homme, galant homme, homme galant, et homme de bonne compagnie.

§ IV.

Des formalités de la Politesse. De l'affectation. Observations essentielles.

Il est des personnes que choquent naturellement certaines formalités extérieures de la Politesse française. Sans doute la Politesse impose quelque assujettissement; mais la pratique finit par le rendre facile. Le bon ton ou le savoir-vivre dépend de l'observation et de l'habitude. L'observation nous rend attentifs aux usages de la société; l'habitude nous les rend familiers et naturels. Le sexe, l'âge, la profession, le caractère, le lieu nous imposent autant de devoirs différens, que nous remplissons sans

peine quand une fois la pratique nous les a rendus habituels. La censure qu'on peut se permettre de ces différens devoirs, tombe beaucoup moins, il est vrai, sur la Politesse elle-même que sur certaines personnes qui en abusent. On la dénature par un jargon particulier et par des manières affectées qui déplaisent toujours, quand elles ne révoltent pas (*).

(*) Il est certain qu'on ne rencontre point dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, ce pitoyable et ridicule manége de gestes, de minauderies, de complimens fades et assomans, de révérences gauches et multipliées, et autres manières gênées qui deviennent à la longue fort désagréables, et que les personnes peu instruites regardent comme des attributs essentiels de la Politesse nationale, tandis que tout doit y être simple, aisé, aimable, sans affectation. Nous aurons occasion de parler encore dans la suite des mauvais effets des manières affectées.

Il en est de la Politesse comme de l'esprit. Certaines gens, dont le goût n'était pas très-épuré, ont faussement cru que l'esprit consistait dans un jargon alambiqué, prétentieux, et inintelligible pour ceux-mêmes qui l'emploient, et tout-à-fait contraire à la sagesse de la raison comme aux graces de la belle nature. Ces gens-là n'ont pas fait attention qu'un singe n'est pas plus propre à représenter un homme accompli, que le prétendu bel esprit et la fausse Politesse ne le sont à exprimer les excellentes qualités dont ils ne font qu'emprunter le masque.

L'idée qu'on a tâché de donner de la Politesse dans les articles précédens, n'est qu'une esquisse imparfaite, mais modelée fidèle-

ment sur ce qui s'observe dans la bonne société entre les personnages distingués par leur mérite et leur bon esprit. C'est cette Politesse qui charme les étrangers: ceux-ci sentent parfaitement que ce qu'on leur donne souvent pour les manières françaises n'a point ce ton d'amabilité, ces graces naturelles et engageantes qui gagnent le cœur, et qui souvent ont fait envier aux autres nations les heureuses dispositions de la nôtre.

Pourquoi, par exemple, les Anglais ont-ils conservé si long-temps des préjugés contre notre Politesse? C'est qu'ils ont fait l'honneur de qualifier de Français un nombre prodigieux d'étrangers, la plupart coureurs de pays et aventuriers, qui se sont établis chez

eux pour y enseigner notre langue, et donner à la jeune noblesse des deux sexes une belle éducation qu'eux-mêmes n'avaient jamais eue. On avouera que de tels maîtres ont un trop grand intérêt à la réputation de leur talent lucratif, pour ne pas prononcer hardiment sur le bon usage. On les croit sur parole, parce qu'on n'est pas à portée de juger des défauts de leur méthode. La vue de quelques tristes élégans, qu'on nommait ci-devant petits-maîtres, espèce aussi méprisée que méprisable en France et ailleurs, a ajouté encore à l'idée peu juste qu'on s'était formée de nos usages d'après les manières et les instructions de ces aventuriers (*) qui, pour la plupart, sans

(*) Il est étonnant que, malgré le préjugé dé-

naissance comme sans éducation, n'ont jamais fréquenté que des sociétés peu faites pour inspirer la Politesse.

---

favorable des Anglais contre nos manières, ils aient un goût si décidé pour en faire une partie de l'éducation de leurs enfans. Ces heureuses dispositions sont un effet du séjour que quelques Français, réellement polis, ont fait dans la capitale de l'Angleterre, et des récits que des Anglais, au retour de leurs voyages, ont faits des mœurs et des habitudes de notre nation. Il serait à souhaiter que ce peuple estimable pût être à portée de faire un choix de personnes plus capables de remplir ses vues, d'enseigner par leur exemple la pratique de leurs maximes et de soutenir la haute idée qu'on s'est faite de la Politesse française, idée qui n'est pas chimérique, et que notre nation saura justifier dans tous les temps.

§ V.

La vraie Politesse exige qu'on respecte tout le monde.

Pour bien vivre avec tout le monde, il ne faut manquer à personne. Chacun a le sentiment de sa propre dignité, et l'amour-propre ne souffre point qu'on le blesse. On n'a pas toujours assez de grandeur d'ame pour se mettre au-dessus d'une injure. L'orgueil offensé pardonne difficilement une personnalité. On doit donc se tenir sur ses gardes, et prendre les plus grandes précautions pour ne molester ou chagriner qui que ce soit.

On couvrirait d'un souverain et juste mépris celui qui s'oublierait

jusqu'à outrager le timide vieillard qui n'a pour se défendre que sa faiblesse et ses infirmités. On doit montrer à la vieillesse beaucoup de déférence, lui céder toujours la place reconnue comme la plus honorable, et tâcher de ne la contredire jamais. Quand on se croit en droit de lui faire des représentations, que ce soit avec une modération respectueuse, qui, loin de l'indisposer, lui inspire une douce confiance, et l'engage à nous écouter favorablement.

Celui qui se moque d'un vieillard, l'insulte, le méprise; l'offensé n'a plus la force de se venger et de repousser l'outrage. L'agresseur est donc un lâche, et manque aux premiers devoirs de la justice et de l'urbanité.

On sait que certains vieillards sont chagrins, atrabilaires ; mais c'est aussi plutôt la faute de l'âge que celle de l'individu. Ils n'en ont pas moins droit à beaucoup d'égards et de respect. Il faut leur porter la même vénération qu'à ces grands arbres, vieux habitants de la terre, qui ont fait l'ornement de nos jardins, et qui, sur leur déclin, nous couvrent encore d'une ombre hospitalière.

Le jeune homme parviendra à cette saison de la vie, où bien des jouissances deviennent insipides. Si alors il a le désagrément de se voir l'objet des railleries de la génération qui lui succède, quels chagrins empoisonneront ses derniers jours? Il descendra dans la tombe avec le remords d'avoir peut-être

appelé sur lui l'indifférence d'un âge tendre, par le mépris affecté dont il aura couvert les vieillards qui l'ont précédé. Respectons donc la vieillesse. Un jour nous recueillerons nous-mêmes le fruit des hommages que nous lui aurons décernés, et nous quitterons la terre en bénissant la jeunesse vertueuse qui nous aura attachés à la vie par des égards et des complaisances.

La vénération due à la vieillesse est un devoir si naturel, que les nations policées et les nations sauvages l'ont recommandée, dans tous les temps et dans tous les lieux, par leur exemple et par leurs lois.

§ VI.

Des duels.

La Politesse et la raison réprouvent le duel; l'humanité et la religion prononcent anathême contre les duellistes.

Ne fréquentez que la bonne compagnie; ne poussez la plaisanterie que jusqu'où elle peut aller; ne rougissez pas de donner l'explication d'un mot qu'on a pu croire offensant; respectez l'honneur des hommes et la réputation des dames, et vous n'aurez jamais de querelle. Recevez-vous une injure gratuite, soyez assez sage pour la mépriser. Si vous êtes attaqué dans votre honneur, recourez aux voies léga-

les et jamais à l'épée; car un coup d'épée ne prouve rien : tout ce que vous pourriez espérer, en vous battant, ce serait d'être ou plus heureux ou plus adroit que votre adversaire; mais vous ne prouveriez pas que vous êtes plus honnête homme. Persuadez-vous bien que celui qui a des torts à réparer se fait plus d'honneur en les reconnaissant, qu'en versant le sang de son semblable. Le sang ne lave pas plus un affront qu'il n'efface un tort. Celui qui a le bon droit pour lui le perd par un crime; et celui qui a tort se rend doublement coupable.

§ VII.

Désir immodéré de parler dans les sociétés; défaut ordinaire aux jeunes gens, et contraire à la Politesse.

L'homme ne peut vivre seul et isolé ; il a besoin d'un ami, d'une société pour converser, varier ses momens, ses plaisirs, et communiquer aux autres ses idées et ses réflexions. C'est dans la conversation que doit s'exercer particulièrement cette aimable Politesse qui en fait le charme ; la société deviendrait très-désagréable si la Politesse en était bannie.

La jeunesse doit être modeste, écouter beaucoup, et parler peu. Nous ne prétendons pas prescrire à

cet âge intéressant un silence opiniâtre et une retenue sans bornes. Souvent de la bouche d'un jeune homme sortent des traits d'esprit et des étincelles de génie ; ce serait une perte pour la société que de les retenir dans un éternel secret. Notre unique dessein est de prémunir la jeunesse contre cette loquacité assez ordinaire à la légèreté de l'âge, loquacité qui ne plaît pas à tout le monde, qui importune les gens les moins sensés et les personnes les plus portées à l'indulgence. En effet, quoi de plus fatigant que d'entendre un adolescent qui interroge sans cesse, qui étourdit par ses répliques et ses contradictions, qui excède par son ton de suffisance, à qui il échappe à chaque instant de nombreuses inconséquences. Loin

d'inspirer le moindre intérêt, un tel être ne provoquera que la pitié et le mépris. Cette conduite lui attire des désagrémens bien amers, qu'il eût pu s'épargner par une attention plus scrupuleuse et par une sage retenue. Souvent même il essuie de si grandes mortifications, qu'il n'ose plus paraître devant les témoins de ses étourderies.

Les grands parleurs ont été, dans tous les temps, justement méprisés. « C'est, dit Plutarque, un excellent « remède contre le désir trop ar- « dent de parler, que de s'accou- « tumer, dans une assemblée, à gar- « der le silence jusqu'à ce qu'on « voie l'ennui ou la taciturnité ga- « gner de proche en proche tous « ceux qui la composent..... Il n'en « est pas de la conversation comme

« des jeux du cirque, où celui qui « devance les autres gagne le prix « de la course. On doit se conduire « tout autrement en société. Quand « quelqu'un a parlé, il suffit d'ap- « prouver ses réflexions ou de faire « quelques légères remarques sur « son récit... La précipitation à ré- « pondre quand on n'est pas inter- « rogé indique beaucoup de suffi- « sance. C'est comme si on disait « à celui qui fait la question : vous « vous adressez mal, c'est moi seul « qui suis en état de décider de « toutes sortes de questions. »

Il est cependant un autre écueil que la jeunesse doit éviter. C'est cette timidité qui annonce un défaut d'esprit dans les jeunes gens qui ne manquent pas d'ailleurs de talent et de connaissances. Ce main-

tien trop réservé, ce silence opiniâtre, cette insouciance qui rebute, s'ils duraient long-temps, deviendraient très-préjudiciables à celui qui en serait atteint, et ils donneraient de tristes impressions sur son compte. L'habitude du monde, un faible retour sur soi-même, et un léger effort suffiront pour effacer cette teinte défavorable qui dépare le plus bel âge de la vie.

Le but principal de la jeunesse est de se rendre aimable en société. Le plus sûr moyen d'y parvenir, c'est d'éviter les deux écueils que nous venons de combattre.

Si le défaut d'usage est blâmable dans un jeune homme, il le sera encore bien davantage dans une jeune personne, dont le sexe réclame plus de modestie et plus de retenue. Les

mères ne peuvent trop veiller sur ces objets de leur tendresse, les élever trop tôt dans les règles austères de la décence, et leur inculquer de trop bonne heure les sages principes qui doivent en faire le charme et les modèles de la société.

On pourrait tout au plus pardonner à la vieillesse un tel oubli des convenances. En s'approchant du terme où tout disparaît à nos yeux, il semble qu'on acquiert insensiblement de la dureté et du dégoût même pour les égards qu'on se doit réciproquement dans la société. Cependant, on voit encore la plus grande partie des vieillards ne pas manquer aux règles de l'urbanité, et pourquoi? parce qu'ils ont contracté dès leurs premières années

l'heureuse habitude d'être polis et honnêtes, et cette habitude est devenue chez eux une nécessité.

Les jeunes gens qui entrent dans le monde doivent éviter de faire parade d'une vaine érudition de collége, et ne pas briguer la réputation de savant par l'emploi de mots empruntés à des langues étrangères, ou de termes de science inconnus aux gens du monde. Quel que soit le sujet de la conversation, proposez votre avis avec modestie; défendez-le de sang-froid et d'un ton doux si on le combat : cédez de bonne grace si vous avez tort; cédez encore, bien que vous ayez raison, si la chose qu'on discute est de peu d'importance, et surtout si la personne qui vous combat est une dame ou un vieillard.

Cependant si l'amour de la vérité ou le désir de vous instruire vous forcent à entrer en discussion, faites-le avec ménagement et politesse. Si vous ne ramenez pas votre contradicteur à votre avis, vous vous serez du moins concilié son estime par votre savoir-vivre.

Mais si vous avez à faire à un de ces gens qui, possédés de la manie de la discussion, commencent par contredire avant d'écouter, et qui sont toujours prêts à soutenir l'avis contraire, cédez-lui la place; vous n'auriez à gagner avec lui ni plaisir ni instruction. En évitant ainsi les amateurs de la discussion, vous vous mettez en garde contre la dispute, qui est indigne d'un homme qui se respecte, et qui respecte la société où il se trouve.

Rien n'est plus contraire à la bienséance que la dispute.

Voulez-vous plaire dans la conversation, rendez vos idées avec élégance et clarté ; employez, sans affectation, les termes les plus purs; placez-les à propos. Effleurez les sujets, et ne les approfondissez pas; car parler long-temps sur une même matière, fatigue l'attention. On aime la variété, et rarement une société s'occupe long-temps du même objet. Que votre prononciation soit nette et distincte; variez les inflexions de votre voix suivant la nature du sujet et ses diverses circonstances: un ton toujours uniforme finit par provoquer le dégoût et l'ennui.

Les calembourgs, mauvais jeux de mots et véritables équivoques,

étaient fort en vogue dans les salons il n'y a pas encore long-temps. Heureusement que cette mode est aujourd'hui passée; mais il est d'autres équivoques plus dangereuses, qu'un homme de bonne compagnie doit éviter. Ce sont celles à l'aide desquelles on couvre certaines plaisanteries d'un voile si transparent, qu'elles se remarquent davantage. Quel plaisir peut-on trouver à faire rougir les dames, et à mériter le titre d'homme de mauvaise compagnie?

Il en est qui croient pouvoir se permettre toute espèce de plaisanterie devant certaines personnes; mais un homme de bon ton doit le conserver partout. On pourrait citer plus d'un exemple de ceux qui ont perdu la Politesse de manières

et de langage en prenant les habitudes et la conversation de toutes les sociétés où le hasard les conduisait. Il ne faut qu'un instant pour perdre ces nuances délicates qui font l'homme du monde et qu'on a tant de peine à acquérir.

§ VIII.

Manières polies dont on doit se parer dans la conversation.

Les fautes, dans le langage, décèlent un défaut d'instruction et une éducation négligée. Il est donc essentiel de s'observer sur cet article, qui entre pour beaucoup dans les frais de la conversation. Il faut

également se garder d'ennuyer, par une volubilité intarissable, par des interrogations brusques, par des demandes indiscrètes. Il serait aussi indécent de faire de grands gestes en parlant et de porter continuellement la main sur ceux à qui vous adressez la parole.

L'homme pétri d'orgueil regarde du haut de sa grandeur les personnes avec lesquelles il se trouve, et ne daigne pas même leur répondre ou leur adresser la parole. L'homme rempli de vanité enveloppe tout dans une amère et inflexible censure, fronde toutes les opinions, et repousse avec une insultante fatuité ceux qui l'entourent. Tous deux sont le fléau de la société.

L'homme véritablement poli se garde bien de dire un mot qui puisse

être désobligeant. Il sait qu'une invective lâchée mal à propos ne peut plus être retenue ni se réparer : il a donc soin de parler de manière que ceux avec qui il converse aient la facilité de répondre à leur tour. S'il contredit, il le fera avec modération, avec douceur, et il soutiendra son opinion sans hauteur et sans opiniâtreté; il n'élèvera et n'abaissera point trop la voix. On parle pour se faire entendre, et non pour étourdir ceux qui nous écoutent. Il n'interrompra point ceux qui parleront, c'est une malhonnêteté grossière. Il faut toujours s'énoncer avec aisance et facilité, et n'ouvrir la bouche que quand on sera bien sûr de ce que l'on aura à dire. Rien de plus ennuyeux que d'entendre un homme balbutier, ou de le voir

embarrassé dans d'éternelles hésitations. On manquerait également à la Politesse et aux égards reçus, si l'on s'entretenait avec quelqu'un dans une langue étrangère qui ne serait pas comprise des autres personnes de la société au milieu de laquelle on se trouve.

Nous manquons encore aux règles de la Politesse, en parlant à voix basse à ceux qui sont auprès de nous, ou en faisant des signes à ceux qui sont placés à quelque distance. Il serait aussi inconvenant de se railler des choses saintes et de ce qui touche à la religion. En nuisant à la morale publique, on blesse les oreilles des personnes pieuses.

La conversation d'une femme doit être douce et modeste, et avoir

pour but de faire briller l'esprit des autres, jamais le sien. Une personne délicate doit s'abstenir de la médisance, qui ne convient qu'aux sots et aux méchants. On n'aime pas le médisant; on le craint, on l'évite. Les femmes, qui sont faites pour plaire, doivent aussi s'abstenir de flatter et de faire des complimens fades. On peut toujours trouver dans son esprit des ressources pour soutenir une conversation convenable : l'intérêt qu'on porte au bonheur et aux succès d'autrui, et une foule de sujets, peuvent servir en beaucoup d'occasions.

On ne doit faire usage de la plaisanterie qu'avec sobriété; et lorsqu'on s'écarte de la gravité reçue dans le monde, il faut avoir égard aux lieux, aux temps et aux per-

sonnes. C'est faire preuve de fort peu d'esprit et annoncer une mauvaise idée de celui des autres, que de s'abandonner à des railleries sans sel ou de faire des pointes triviales.

Il est contraire à la Politesse de joindre, dans la conversation, à l'appellation de monsieur ou madame, le nom de la personne à laquelle on s'adresse. Si cette personne est distraite ou tournée d'un autre côté, on peut alors employer son nom; mais si elle a un titre, tel que celui de baron, de comte, etc., il vaut mieux l'appeler par ce titre.

§ IX.

De la complaisance et des égards.

La complaisance et les égards se lient nécessairement aux devoirs de la Politesse.

La complaisance est une condescendance honnête qui nous fait plier notre volonté à celle des autres. Nous l'appelons honnête pour la distinguer de cette lâche déférence qui rend complice celui qui s'abandonne à la volonté d'autrui dans des choses défendues. Car alors on devient criminel à proportion du mal auquel la complaisance a eu part.

L'honnête complaisance dont il

est ici question consiste à ne contrarier personne dans ses goûts, quand ils ne sont pas contraires aux mœurs; à s'y prêter même, à les prévenir, lorsqu'on les a devinés. Si vous avez travaillé de bonne heure à vous former le caractère, cette complaisance vous coûtera peu. Vous pourrez l'exercer dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les circonstances. Elle est un sûr moyen de se faire aimer, et de réussir dans le monde.

Les égards qu'on doit aux autres consistent dans des ménagemens et des considérations fondées sur les circonstances ou sur le génie et la qualité des personnes. Par exemple, vous ne ferez point en présence d'un homme d'un certain

état la satire des gens de sa condition; vous n'affecterez point un air gai devant une personne qui est dans la douleur, ou qui pleure la perte de son bien. Si vous gémissez vous-même sur quelque revers qui vous est arrivé, vous n'irez point fatiguer de vos lamentations ceux que vous voyez habituellement. Il ne faut ni insulter au malheur par sa gaîté, ni importuner les gens heureux par son affliction. Dans l'un et l'autre cas, il faut savoir modérer et contenir ses sentimens.

§ X.

Sur quelques abus de la Politesse. Du cérémonial. De certains actes de civilité.

Un abus de la Politesse qui déplaît beaucoup, c'est de faire des offres de service qu'on ne soutient pas dans l'occasion. On a déja fait observer que l'indiscrétion de celui qui requiert un bon office, peut mettre le plus honnête homme dans le cas de manquer à sa parole. Ces offres vagues, qu'un cœur sensible et porté à la reconnaissance ne regarde pas toujours comme telles, supposent que le service ne pourra point préjudicier à celui qui en fait l'offre; et la raison elle-même a

dicté cette clause. Mais les faux polis, dont l'univers abonde, font des protestations de services et de zèle avec tant d'inconsidération, qu'on peut vraiment les comparer à ces faux braves qui parlent toujours de se battre, et que la vue seule d'une épée nue met en fuite. Ces marques de civilité doivent être suspectes, dès qu'elles sont employées à chaque instant et sans raison ; l'usage du monde apprend à les discerner, et à y donner le degré de confiance qu'elles méritent.

Il est, selon moi, assez inutile d'entrer dans de plus grands détails sur l'injustice des reproches qu'on fait trop souvent à la Politesse française. Il suffira d'en avoir rappelé la véritable idée, d'en avoir présenté les principaux caractères

et d'avoir indiqué en général la source des préjugés qui sont à son désavantage. Mais il est bon de faire observer qu'il est des témoignages et des signes de Politesse qui ne trompent que ceux qui le veulent bien, et dont on ne doit point blâmer le peu de sincérité. Il en est de ces parties purement extérieures de la civilité, comme de la forme des habits : on ne peut s'éloigner de l'usage reçu, sans paraître singulier et sans s'exposer à passer pour grossier ou pour ridicule. Tel homme n'a pas plus de goût pour tel vêtement dont son état lui fait une espèce de loi, que d'inclination pour une personne qu'il voit pour la première fois, et à qui l'usage veut qu'il fasse des offres de service. Il n'est personne de raisonnable qui

puisse prendre à la lettre ces complimens toujours réciproques. C'est une mode que l'on suit, sans y faire la moindre attention, une monnaie courante, sur la valeur de laquelle il n'est pas permis de se tromper, à moins qu'on ne soit tout-à-fait nouveau-venu dans le monde.

Chaque nation a des usages pareils. En se civilisant et en s'éloignant de la barbarie, pour s'approcher des vrais principes de l'esprit de société, il a peut-être été nécessaire d'introduire par degrés ces sortes d'attentions qu'on a honorées du nom de bienséances (*). Depuis qu'elles ont été

(*) Nous en parlerons tout à l'heure d'une manière plus étendue.

mises au rang des devoirs, les personnes les plus sages ne s'en sont point dispensées (*); il a paru honteux de les négliger; on les a regardées comme faisant partie des obligations de la vie civile.

Mais si ces actes de civilité peuvent être pratiqués par des gens qui d'ailleurs sont privés des qualités sociales, il n'en est pas de même de la vraie Politesse. Celle-ci exige un grand fonds d'esprit et de sentiment, ou du moins beaucoup d'adresse et d'artifice pour

(*) On dit même encore en France à un homme, qu'on est son serviteur, comme on se découvre en l'approchant. Il existe une convention tacite qui établit que l'un de ces signes ne signifie pas plus que l'autre, et que tout homme poli doit cependant les employer dans les cas marqués par l'usage.

les feindre; puisqu'on est exposé à se voir trompé journellement par un extérieur de probité qui sollicite et attire la confiance, il n'est pas étonnant qu'il se trouve des personnes assez habiles pour contrefaire la Politesse. Mais nous ne parlons point de celles-ci : il suffit que ce qu'elles veulent singer pour surprendre l'estime, soit une vertu; et ce qui le fait voir, c'est la difficulté qu'on éprouve à être poli avec ceux qui ne nous plaisent pas. Se vaincre à cet égard est une sorte de vertu.

On voit tous les jours des gens qui, avec beaucoup d'esprit, ne trouvent personne à leur goût : ces esprits sont plus chagrins que raisonnables : ils ne voient que des défauts dans ceux avec lesquels ils

ont affaire; il faut les plaindre, ils sont réellement malheureux.

Un bon esprit, au contraire, sait tout excuser : convaincu de ses propres faiblesses, il devient volontiers indulgent pour celles dont il est le témoin (*); et ce n'est pas une vertu ordinaire que l'indulgence.

Au reste, tout ce qu'on vient

(*) Il nous semble que, plus un homme a d'esprit, moins il doit être fâché d'entrer dans tous les détails de la Politesse. Quand un homme d'esprit est poli, il l'est plus que tout autre, parce que sa politesse a des charmes que ne peut avoir celle du vulgaire de la société. Racine, Fénélon, La Motte, Fontenelle, Gassendi, Voltaire, étaient les hommes les plus polis qu'on pût rencontrer; et nous aurions peine à concevoir comment le savoir et les talens pourraient exclure la Politesse.

de dire sur la Politesse n'est que l'expression de ce que l'usage du monde offre journellement à nos yeux, dans les personnes dignes d'être proposées pour modèles d'urbanité. Il nous paraît juste et doux en même temps de placer souvent des tableaux aussi utiles et aussi intéressans sous les yeux des lecteurs qui font encore quelque cas de la morale civile.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Seconde Partie.

IDÉES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES SUR LA BIENSÉANCE.

§ Ier.

Faiblesse de l'Esprit. Paresse du Cœur.

En France, dans ce que nous appelons le monde, on n'exalte en général rien autant que la Politesse et l'honnêteté : c'est cependant ce qu'on s'empresse le moins d'acquérir. On comble d'éloges les personnes honnêtes et sensées qui, dans ces deux points importans des

règles de la société, font cadrer leur conduite avec leurs sentimens; et l'on ne ferait pas le moindre effort sur soi-même pour les imiter. D'où vient cette singulière contradiction? Je crois en trouver la cause dans la faiblesse de l'esprit et dans la fragilité du cœur humain. L'esprit admire ce qui est bien ; il cherchera à le prôner, à le mettre en vers, en prose, en chansons même ; mais là s'arrête sa tâche. Le cœur, au contraire, s'échauffe : à l'idée de ce qui est bien; il peut l'adopter, s'en pénétrer, enfin, le mettre en pratique; mais il lui en coûterait du travail, et son courage ne saurait aller jusque-là : semblable en cela au malade ou au paresseux qui n'aime pas à se déranger, le cœur préfère de suivre sa pente na-

turelle à l'honneur de se corriger ou de s'embellir.

§ II.

Des Actions. Honnêteté. Honnête homme.

Il ne suffit point, pour être honnête homme, de ne rien faire qui puisse, soit dans les grandes, soit dans les petites choses, déplaire aux autres; il faut encore ne rien faire qui puisse nous *déparer* à nos propres yeux. La société, dans laquelle notre position nous fait vivre, n'exige pas seulement qu'on soit honnête homme pour elle; elle veut encore qu'on le soit pour soi-même. Elle sait que l'honnête

homme pour autrui (qu'on me permette cette expression) ne l'est ordinairement que d'une manière fort incertaine, et qu'avec l'honnête homme qui l'est pour soi, elle n'a nulle espèce d'incertitude à redouter. Celui-ci seul appelle et fixe sa confiance ; et la confiance est, sans contredit, le premier lien de toute société.

§ III.

De la Bienséance. De sa perfection.

Sans parler des choses qui constituent essentiellement l'honnêteté, il en est qui ne nous conviennent pas par rapport aux autres, ou qui

ne nous conviennent pas par rapport à nous-mêmes Ainsi, nous privons autrui de plusieurs agrémens dont le commerce de la vie réclame la réciprocité; où nous nous privons nous-mêmes de ceux que nous recevrions en échange : si nous tenions à cet égard une conduite plus exacte et plus satisfaisante pour les autres et pour nous-mêmes.

C'est à la vertu nommée bienséance qu'il appartient de remédier à cet inconvénient : c'est elle qui nous fait conformer nos actions à nos devoirs; c'est elle qui nous empêche de faire le mal que nous devons éviter, et qui place toujours ce que nous faisons de bien dans le juste milieu où il doit être pour être bien.

La bienséance est une vertu, et

une vertu morale, au moyen de laquelle, non seulement ce que l'on fait, mais encore la manière dont on le fait, sied toujours bien.

Nous la nommons d'abord vertu, pour la distinguer avec précision de certaines qualités agréables que la nature ou l'habitude donne, et qui ne contribuent qu'à l'ornement de la société; au lieu que la bienséance en est tout à la fois, et l'ornement, et le lien.

Nous la nommons ensuite morale, parce que, comme toutes les vertus désignées sous ce titre, elle ajoute encore aux qualités du cœur, et que, pour être véritable, elle doit résider tout à la fois, et dans le cœur, et dans les actions.

§ IV.

La bienséance, vertu rigoureuse et nécessaire.

L'honnêteté, suivant l'acception qu'on lui donne ordinairement dans le monde, est bien souvent une vertu libre; mais la bienséance est toujours une vertu nécessaire. On peut se dispenser de certaines actions honnêtes (pourvu qu'on ne manque pas dans la manière de s'en dispenser) sans se faire le moindre tort; mais on ne peut manquer aux règles de la bienséance, sans s'exposer à perdre quelque chose dans l'opinion qu'on avait d'abord donnée de soi. C'est que la bienséance est, si l'on peut s'exprimer ainsi,

une vertu de rigueur, dont il n'est permis de s'abstenir que sous peine de manquer à ce qu'on se doit à soi-même.

§ V.

Mauvaise grace dans les Services.

Rien ne sied si mal que d'obliger de mauvaise grace, et de se faire, pour ainsi dire, arracher les services qu'on rend ; en s'y portant de soi-même, on épargne aux personnes qui ne peuvent s'en passer la double et cruelle mortification de nous découvrir leurs peines et de craindre l'humiliation d'un refus.

§ VI.

Des Inconvenances.

Quand on ne se sent pas capable de contraindre son humeur (défaut insupportable dans la société) et qu'on ne peut aborder les personnes tristes qu'avec un visage riant et des manières enjouées qui leur prouveraient le peu de part qu'on prend à leur situation ; ou quand, par une humeur bizarre et ennemie du plaisir des autres, on troublerait leur joie, il vaut mieux se tenir chez soi, ou attendre que cet accès de gaîté intempestive ou de mélancolie soit passé. C'est du moins ce que prescrit la bienséance.

On n'est pas à la rigueur obligé de partager les sentimens d'autrui, mais on ne peut se dispenser de le paraître, sans s'exposer quelquefois à se faire d'aussi grands ennemis que si on adressait les paroles les plus offensantes. Car alors on joue vraiment le rôle d'homme mal-honnête et grossier.

§ VII.

Des fautes contre la Bienséance.

Les fautes que commet contre la bienséance une personne qui n'a aucune distinction dans la société, ne blessent guère que ce devoir général qui nous engage tous à ne rien

faire qui ne soit dans l'ordre de la raison et de l'honnêteté; mais dans une personne d'une condition supérieure, ces fautes blessent une infinité de devoirs qui lui sont particuliers. Elles blessent la gloire dans un héros (*), la grandeur dans un prince, la gravité dans un magistrat, la régularité dans un homme d'église, la modestie et la délicatesse des sentimens dans une femme, la politesse dans un jeune homme qui voit la bonne compagnie; elles ont en général pour les uns et

(*) La gloire est délicate et modeste : il faut peu de chose pour la blesser. Plus elle est certaine et bien fondée, plus elle s'éloigne du faste et de l'ostentation. Elle n'a besoin pour se soutenir que de l'éclat qu'elle tire de ses propres actions.

pour les autres, des inconvéniens vraiment fâcheux dans une foule de choses auxquelles ils ne peuvent manquer, sans se faire tort à eux-mêmes, et sans diminuer l'opinion et l'estime dont tous ont besoin.

Au reste, nous ne devons jamais oublier que, si nous voulons que nos actions soient justement applaudies, il faut que leur motif se rapporte toujours à notre gloire et à notre devoir. Eh! quelle honte pour celui qui ne peut pas se nier à soi-même que le motif en est quelquefois repréhensible.

§ VIII.

Règles de Bienséance dans le lever, la toilette et l'habillement.

Si en sortant des bras du repos, nous n'avions à craindre que l'œil de celui qui voit tout, nous n'aurions d'autres devoirs à remplir que ceux que la créature doit au créateur; mais souvent la voix de l'amitié ou des sollicitations nous éveillent; et comme nous sommes obligés de paraître alors aux yeux de nos semblables, il faut faire en sorte que rien d'indécent ne choque leurs regards, et que leur délicatesse ne se trouve point offensée.

Chacun a certainement le droit

d'interdire l'entrée de sa chambre aux importuns; il est cependant des cas extraordinaires dans lesquels il est presque impossible de ne pas se montrer aux personnes qui ont des affaires pressantes à nous communiquer. Pour ne point avoir de reproches tardifs et inutiles à se faire, il faut prendre les précautions utiles en pareil cas, et se renfermer dans les bornes de la plus austère décence. On doit employer une attention encore bien plus scrupuleuse, quand la différence du sexe préside à ces sortes d'entretiens.

On aurait mauvaise opinion d'une personne qui passerait des heures entières à s'habiller et à consulter son miroir. L'habillement doit être convenable à la qualité et à la fortune. Point de luxe, point de re-

cherche; mais aussi une grande propreté. Cette vertu dénote un être qui sent sa dignité; au contraire, la négligence dans les habits décèle ordinairement beaucoup de négligence dans ses habitudes et dans ses mœurs. Les prétextes les plus plausibles ne peuvent ici servir d'excuse. On bannit de sa société ces personnes ennemies d'elles-mêmes, qui blessent les yeux par une dégoûtante malpropreté.

Nous nous contenterons de faire observer, en passant, que, sans s'astreindre rigoureusement aux modes du jour, il faut, autant que possible, suivre l'usage, et ne point se montrer ridicule dans son ajustement. On est toujours obligé de conformer ses goûts aux goûts du plus grand nombre.

§ IX.

De la santé considérée comme moyen d'être reçu dans le monde.

La santé est le premier des biens ; elle est le mobile de nos actions et la source de tous les agrémens de la vie. Elle produit la sérénité de l'ame et la gaîté, donne de la vigueur à l'esprit ; facilite l'usage de ses facultés, provoque l'appétit, rend le sommeil paisible. Sans elle, la société est sans plaisirs, l'amitié sans douceurs ; les honneurs, les richesses, le savoir n'ont plus rien qui nous flatte. L'ame est engourdie, le cœur est en proie à la tristesse,

l'esprit est sans ressort; toutes les facultés sont abattues et comme anéanties. Le monde nous est à charge, et nous sommes à charge au monde.

La santé est un présent que le ciel nous fait dans des vues d'utilité. Ce serait donc s'opposer à ces vues que de l'affaiblir ou de la ruiner par négligence ou par des excès coupables. Quand on étudie son tempérament, on trouve aisément les moyens de la conserver, ou de la soutenir, dès qu'elle est chancelante. Mais les plus sûrs moyens de l'entretenir sont la sobriété en tout, l'exercice, la répression des passions violentes, la liberté de cœur et d'esprit, et des récréations après le travail.

La propreté est aussi un moyen

nécessaire à la santé, comme elle est un des devoirs de la bienséance; celui qui n'aime pas la propreté fait preuve d'un caractère négligent, paresseux, sans souci et sans goût. La pauvreté même ne dispense pas de la propreté, parce que ce n'est ni dans le luxe, ni dans l'élégance des habits que cette vertu consiste ; mais bien dans le soin qu'on a d'éviter tout ce qui peut choquer la bienséance et provoquer le dégoût. On est toujours tenté d'accuser une personne mal-propre de défaut d'ordre et de régularité dans sa conduite; aussi échappe-t-elle rarement au mépris.

La propreté entretient la fraîcheur et l'état de santé qui ajoutent tant de charme à la beauté. Les

femmes ne peuvent donc apporter trop de soin à cet égard.

Mais il faut prendre garde de tomber dans l'excès contraire par trop de recherche, et par des dépenses dans sa toilette et dans son extérieur. Outre qu'on perd un temps considérable, on s'affiche par une espèce de ridicule et de petitesse d'esprit, en voulant paraître mieux mis que les autres. L'excès de la propreté est une affectation; et toute affectation est ennemie de la décence.

§ X.

De la décence.

La décence s'étend à toutes les attitudes du corps, à l'air du visage et au ton de la voix.

La bonne grace extérieure est un mouvement libre et régulier des membres qui nous fait agir en tout avec aisance et sans gêne, et nous fait éviter toutes les postures qui répugnent à notre structure et à la destination de nos organes. Il faut de la grace quand on est assis, comme quand on marche ou qu'on est debout : la figure, les yeux, le mouvement des bras, la position des pieds et des mains,

doivent en avoir aussi. L'air langoureux ou nonchalant, l'air rude ou gauche, sont également contraires à la bonne grace extérieure.

L'air du visage contribue principalement à la décence de toute la personne. Le visage est le miroir de l'ame, comme les yeux en sont les fidèles interprètes; le moyen le plus sûr de l'embellir, et de donner à la physionomie un caractère habituellement agréable, c'est d'avoir, autant qu'il dépend de nous, un cœur toujours libre de troubles et de passions. Une ame pure, douce, modeste et remplie de sentimens de noblesse, de grandeur et de sincérité, communique presque toujours au visage un air serein, ouvert et gracieux. La cordialité qui se lit dans les yeux, le

regard officieux qui accompagne la vertu, et cette sorte de dignité modeste qui gagne les cœurs, viennent d'une ame sans reproche et d'un bon esprit.

La voix est l'expression de nos pensées et de notre caractère. Trop de hardiesse ou de timidité la rend désagréable. Il n'est pas plus en notre pouvoir de nous donner les agrémens d'une belle voix, que les graces d'une physionomie prévenante; mais nous pouvons du moins en étudier les différentes inflexions, et l'élever ou l'abaisser, suivant les circonstances, pour lui donner le ton qui convient : nous pouvons la rendre nette, distincte, intelligible et même agréable. En général, plus un homme est modeste et a acquis

l'usage du monde, plus le ton de sa voix acquiert d'agrémens.

§ XI.

Bienséance publique.

Différente des autres vertus qui ne s'étendent chacune en particulier que sur certaines actions, la bienséance embrasse toutes les actions de notre vie et tous nos sentimens. Il ne suffit pas que la bienséance ait part à toutes les vertus civiles et morales, que nous sommes obligés de pratiquer en particulier les uns envers les autres, elle veut encore que nous nous conformions aux mœurs, aux usa-

ges, aux coutumes, aux modes même du pays où nous vivons. Il est permis à chacun de les désapprouver en soi-même; mais *la société publique* ne permet à personne de se dispenser de les suivre : elle nous laisse bien la liberté de nos pensées; mais elle réclame hautement nos actions, et veut disposer de notre extérieur (*)

(*) Il faut, dit un proverbe ancien, vivre à Rome comme on vit à Rome. Socrate aurait pu sauver sa vie s'il eût voulu désobéir aux lois de son pays; mais il aima mieux mourir que de les mépriser. C'est l'ordre de la bienséance, et la loi générale des autres lois, que chacun observe, non-seulement les usages de son pays, mais qu'il suive encore en beaucoup de choses les lois et les coutumes des étrangers, lorsqu'il est obligé de vivre parmi eux.

§ XII.

Des parrains et marraines.

Lorsqu'on a consenti à tenir un enfant sur les fonts de baptême, il faut faire les choses convenablement et selon son état et celui des parens de qui on tient l'enfant.

On doit un cadeau à l'accouchée, et ce cadeau consiste ordinairement en dragées. On en doit un à la commère, c'est-à-dire des gants blancs et des dragées; si c'est une jeune personne, on lui donne de plus un bouquet de fleurs blanches.

La garde et la nourrice ont droit aussi à quelque cadeau.

A l'église, le curé, le bedeau et

même les pauvres doivent encore se ressentir de la libéralité du parrain; mais cette libéralité doit être exercée selon ses moyens et son état, et nous ne pouvons rien fixer ici à cet égard, la grandeur des cadeaux devant être proportionnée à la fortune de chacun. L'usage et la bienséance exigent toutefois qu'ils ne paraissent pas au-dessous de ce que l'on semble pouvoir faire.

La marraine doit aussi un cadeau à la sage-femme et à la nourrice, quand la mère ne l'est pas elle-même.

§ XIII.

Usages pour le deuil.

Dès qu'on a perdu quelqu'un de sa famille, il faut en faire part à toutes les personnes qui ont eu des relations d'affaires ou d'amitié avec le défunt. La lettre de *part* contient d'ordinaire l'invitation d'assister au service et au convoi.

Sur cette invitation, on doit se rendre à la maison du défunt, et de là suivre à pied et nu-tête le char funèbre jusqu'à l'église. On est libre de ne pas accompagner le char jusqu'au cimetière, à moins que le défunt ne soit un parent,

un ami, ou un supérieur immédiat. Si l'on suit le char jusqu'au cimetière, il faut céder les premières voitures aux parens ou aux amis les plus intimes du défunt.

Il y a deux sortes de deuil : les grands deuils et les deuils ordinaires. Les grands deuils se portent pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur. Ils se partagent en trois temps. Dans les six premières semaines on ne porte que de la laine; dans les six semaines suivantes on porte de la soie, et dans les trois derniers mois on mèle le blanc au noir.

Les deuils ordinaires sont pour les oncles et tantes, cousins germains et cousins issus de germains. Les quinze premiers jours on porte la soie noire, et les huit derniers

le petit deuil, c'est-à-dire le blanc mêlé au noir.

L'usage veut qu'une veuve porte le deuil de son mari un an et six semaines; tandis que celui d'un homme veuf n'est que de six mois. Cette différence, qui peut paraître singulière, est fondée sur des raisons de convenance et de sociabilité. La femme ne perd pas seulement un ami dans l'époux qu'elle s'était choisi; elle perd encor un protecteur, un appui; elle semble ne plus tenir autant à la société; elle se trouve tout à coup jetée dans un état d'abandon et d'isolement qui doit augmenter sa douleur et ses regrets. Cette affliction d'une veuve lui sied si bien, que le monde, qui n'est pas toujours injuste dans ses jugemens, la plaint et l'en es-

time davantage; sa douleur est, pour ainsi dire, une vertu chez elle. Une veuve, au contraire, qui se montre trop tôt en public et qui se débarrasse le plus vite qu'elle peut de ses vêtements lugubres, donne une mauvaise opinion d'elle-même, et perd de l'estime qu'on pouvait avoir pour elle avant son veuvage.

Dans les trois premiers mois de deuil pour un mari, la femme ne porte que des vêtemens de laine; les six premières semaines sa coiffure et son fichu sont de crêpe noir; dans les six semaines suivantes ils sont de crêpe blanc. Les six mois suivans, elle est en soie noire; en hiver, gros de Naples; en été, taffetas. La coiffure est en crêpe blanc. Les trois derniers mois, elle est en noir et

blanc, et les six dernières semaines en blanc uni.

Le deuil pour une femme est de porter l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, les bas de laine et les boucles noires, l'épée garnie de crêpe pour ceux qui ont droit de la porter. Au bout de six semaines, on porte l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noirs, boucles et épée d'argent, ruban noir à l'épée. Le petit deuil des trois derniers mois est l'habit noir, épée et boucles d'argent, bas de soie blancs, nœud d'épée noir et blanc.

L'étiquette du deuil a, depuis quelques années, subi quelques changemens; au lieu du crêpe, les veuves portent le barrège et la gaze de laine.

Les fonctionnaires publics en costume et les militaires en uniforme portent un crêpe à l'épée et au bras. Les ecclésiastiques le portent au chapeau.

§ XIV.

Des usages observés à l'église pour les baptêmes mariages et enterremens.

Il existe un certain ordre de préséance à observer dans les cérémonies religieuses qui tiennent à l'état civil. Par exemple, dans un baptême, le parrain et la marraine passent les premiers : vient l'enfant porté par sa nourrice ou par la sage-femme; puis le père qu'accom-

pagnent les autres personnes invitées à la cérémonie.

Dans un enterrement ou un service, les membres de la famille ont de droit les premières places; ils sont le plus près du cercueil.

Dans un mariage, la mariée, conduite par son père ou celui qui le représente, ouvre la marche : après elle vient le marié qui donne la main, soit à sa mère, soit à une de ses parentes. Les membres des deux familles viennent ensuite.

Dans ces occasions, les rangs sont si bien marqués, que la préséance appartient toujours à ceux que nous venons de nommer, quand même ils seraient d'une qualité inférieure à celles des autres assistans.

Dans la cérémonie du mariage,

quoiqu'il soit de la politesse de présenter toujours la main droite à la dame que l'on conduit, ou de lui donner la droite quand on est auprès d'elle, cependant le marié se place à la droite de la mariée, parce que, dans cet acte, qui est tout à la fois religieux et civil, l'homme doit conserver la prérogative que la loi divine comme la loi humaine lui ont attribuée; le marié devant d'ailleurs passer l'anneau nuptial dans le doigt de la mariée, il lui est plus commode de le faire à la droite que s'il était placé à la gauche.

§ XV.

L'Exagération contraire à la Bienséance.

Ne pourrait-on pas regarder comme un langage grossier et ridicule cette exagération que l'on met souvent dans les louanges comme dans le blâme? Il semble que la véritable bienséance dans les paroles consiste principalement dans une certaine mesure d'expressions. Il vaut beaucoup mieux donner à penser plus qu'on ne dit, que d'outrer les termes et de courir le risque d'aller au-delà de ce qu'on doit dire. Les gens trop vifs sont d'ordinaire sujets à ce défaut : il y a toujours un peu de leur imagination dans les choses dont ils parlent.

§ XVI.

Penser juste et parler bien.

Pourquoi remarque-t-on dans notre discours tant d'irrégularité, c'est-à-dire si peu de suite et de raisonnement? c'est qu'il y a trop de cette irrégularité dans nos sentimens; c'est que le désordre intérieur part d'abord du cœur à la bouche; c'est qu'on croit qu'il vaut mieux mal parler que mal faire. Qu'arrive-t-il? on s'est accoutumé à être déréglé dans ses paroles, on le devient insensiblement dans ses actions.

La parole est l'interprête de l'esprit et du cœur : par elle on juge

toujours assez juste de l'un et de l'autre.

Les hommes n'ont que deux moyens pour soutenir l'estime qu'on a pour eux, ou pour mériter celle qu'on n'a pas encore pu concevoir : ce sont leurs paroles et leurs actions. Leurs paroles commencent leur mérite ; leurs actions l'achèvent et le perfectionnent dans la société. Rien ne place plus un homme au-dessus d'un autre que la manière dont il parle, bien entendu qu'il ne parle et ne pense qu'en honnête homme, et selon son cœur. Au reste, on doit, non seulement penser juste, mais il faut encore que la sagesse, la prudence et l'honnêteté règlent toutes nos pensées, et passent de nos pensées à nos expressions.

Il est une manière de s'exprimer noble, franche, facile et simple, qui ressemble au langage de la nature, qui touche, persuade, et va droit au cœur (*) : c'est celle-là qu'il faut s'empresser d'acquérir, et qu'il faut employer. Par elle on juge aisément que la personne qui parle est élevée avec soin, accoutumée à bien penser, et à n'avoir que des idées justes et un jugement sain.

(*) Il ne suffit cependant pas, pour bien parler, de s'occuper du choix des expressions, et de chercher les tours les plus aisés et les plus élégans ; l'essentiel, et ce qui est le plus rare, est de ne parler qu'à propos et de ne rien dire qui n'ait un rapport raisonnable à ce qu'on vient d'entendre.

§ XVII.

De la Distraction.

Une des choses que la bienséance recommande encore impérieusement, c'est de ne jamais interrompre une conversation, dans un instant peut-être où les personnes avec qui l'on s'entretient apportent le plus d'attention à ce qui se dit. C'est une des plus grandes fautes qu'on puisse commettre contre la bienséance, et une de celles cependant où l'on tombe le plus fréquemment dans la conversation. On songe moins à répondre à ce qu'on entend, qu'à exprimer une

idée souvent très-vague, ou très-indifférente à ce dont il s'agit. Voilà ce qui fait que tant de personnes légères ou superficielles n'apprennent jamais rien (*).

Si l'on fait le récit d'une histoire ou d'une anecdote que vous connaissez déja, laissez aller le conteur jusqu'à la fin, et ne détournez d'aucune façon l'attention de ceux qui écoutent. Si on vous demande votre avis, donnez-le ingénuement, et sans vouloir paraître mieux instruit que le narrateur lui-même. Vous ne devez pas priver celui qui a eu l'intention d'amuser ou d'instruire,

(*) On a dit quelque part que le changement fréquent de discours est la marque d'un petit génie, ou l'effet ordinaire d'une inapplication et d'une inégalité d'esprit.

du plaisir de croire qu'il a réussi. Il est des jeunes gens qui interrompent un discours pour se faire expliquer quelques circonstances qu'ils n'ont pas bien comprises, ou répéter le nom d'un personnage, rien n'est plus contraire à la bonne éducation. Quand l'explication est nécessaire, soit pour vous, soit pour les autres, vous pouvez la provoquer, mais avec beaucoup de ménagement et en saisissant le moment opportun.

Le meilleur de tous les secrets pour bien parler, c'est de s'accoutumer de bonne heure à suivre dans tout ce qu'on dit les règles de la bienséance; ce qui comprend l'application de l'esprit et du cœur.

C'est une très-grande erreur de croire qu'il faille toujours briller

dans la conversation, et qu'il soit plus avantageux de se faire admirer par une vive et prompte répartie, que de se renfermer quelquefois dans le silence ou dans quelque réponse moins brillante que judicieuse (*). Il ne faut pas s'imaginer que les traits d'esprit soient tous dans l'ordre de la bienséance (**); et si

---

(*) Pour qu'une réponse soit vraiment agréable, il faut que celui qui l'a faite ait eu le droit de la faire, et qu'on puisse la citer sans lui faire tort; autrement, on rirait de la réponse et l'on en mépriserait l'auteur. Il sort des réponses agréables de la bouche d'un homme de guerre, qui seraient ridicules dans celle d'un magistrat. Une jeune personne peut faire des réparties vives et brillantes, qui seraient insupportables dans la bouche d'une femme sur le retour; comme celle-ci en peut faire de fort agréables, qui ne conviendraient nullement dans la bouche d'une jeune demoiselle.

(**) On entend tous les jours malgré soi

le jugement ne s'en mêle et ne les soutient, on court bien risque de faire en pure perte une grande dépense d'esprit.

§ XVIII.

De l'Indécence de la Dispute.

Rien n'est plus indécent, rien ne

---

dans la société, des gens dont la causticité ne respecte rien; mais certes il vaudrait mieux n'avoir point d'esprit que d'en faire un pareil usage. On passe plus aisément une réponse brusque, ou même grossière, qu'on ne pardonne une répartie vive et piquante; et tel se croit bien plus inepte, lorsqu'on le lui a fait sentir avec esprit, que quand on le lui a dit grossièrement. Dès lors il devient votre ennemi juré: et se faire un ennemi par un bon mot, c'est vraiment une sottise.

prouve plus un petit esprit, que d'aimer la dispute dans la conversation. C'est une honte d'aimer mieux servir de spectacle aux autres, que de se faire estimer par sa sagesse et sa modération. Il est cependant si facile de détourner prudemment l'emportement de son adversaire, ou de l'adoucir par sa retenue! En répondant avec honnêteté, l'on ne saurait se rendre suspect de bassesse. Ce qu'il y a de pitoyable dans ces sortes d'occasions, c'est que, dans le triste aveuglement que nous cause alors la passion qui nous domine (*), on voit si peu le parti le

(*) Cet aveuglement même, qui ne devrait durer que le temps où la passion nous agite, va si loin, qu'il subsiste encore lorsque les plus forts mouvemens sont passés. On ne manque

plus raisonnable à prendre, qu'on aimerait mieux s'exposer à perdre sa fortune, et souvent même ses amis, que de résister au plaisir cruel de choisir les expressions les plus offensantes.

§ XIX.

Des Invitations.

Les invitations se font pour l'ordinaire verbalement ou par écrit. Elles ont lieu pour un repas, un mariage, un bal, un concert, etc.

---

jamais de s'applaudir des injures qu'on a dites, ou de se reprocher de n'en avoir pas dit de plus offensantes; ce qui signifie qu'on est au désespoir de n'avoir pas été plus malhonnête.

Si l'on est invité, on doit accepter lorsqu'on a l'intention de s'y rendre, mais sans se faire prier, et en manifestant de la reconnaissance pour l'honneur qu'on reçoit; dans le cas contraire, refuser d'une manière polie, en donnant pour raison des affaires indispensables qui puissent motiver le refus.

Si vous avez accepté, rendez-vous à l'invitation vêtu décemment. Il serait malhonnête de vous en excuser, à moins qu'il ne vous survînt quelque incident inattendu qui nécessitât impérieusement votre présence ailleurs.

Ne manquez point de vous informer d'avance de l'heure précise de la réunion, afin de ne point arriver beaucoup trop tôt ou beaucoup trop tard.

On fait les invitations pour un bal plusieurs jours à l'avance, afin que les dames aient le temps de faire les apprêts de leur toilette.

Le maître de la maison va au-devant d'elles, leur adresse ses complimens et a soin de les faire asseoir. Il doit veiller à ce que toutes les dames dansent.

La naissance et le baptême d'un enfant s'annoncent par une simple lettre.

Le mariage se déclare de deux manières. On invite trois ou quatre jours auparavant les personnes de connaissance à vouloir bien assister à la bénédiction nuptiale, et l'on fixe avec précision l'heure et l'église où la cérémonie aura lieu. Pour l'acte civil, qui se rédige à la municipalité, on n'invite d'ordinaire

que les témoins et les proches parens.

Si la personne invitée doit assister au repas ou à la fête qui suivent le mariage, on en fait mention expresse au bas de la lettre d'invitation.

On fait simplement part du mariage à ceux qui n'ont été invités, ni à la cérémonie nuptiale, ni au repas; et la lettre de part s'envoie quelques jours après.

La bienséance exige que la personne invitée à la cérémonie du mariage s'y rende, ou fasse ses excuses, en cas d'impossibilité. Une simple lettre de part n'exige qu'une visite ou deux. La première visite se fait par carte.

On doit également une visite en personne ou par carte aux per-

sonnes qui ont annoncé un baptême ou un décès.

Ces visites doivent être rendues.

Les nouveaux mariés doivent faire leurs visites de nôces en personne et jamais par billets, dans la quinzaine qui suit.

§ XX.

Visites. Bienséance qu'on doit y observer.

Les rapports généraux, les besoins personnels ont nécessité des communications auxquelles on est convenu de donner le nom de visites. Nous établirons quelques règles communes, qu'il est indispensable de connaître et de pratiquer.

Quand on se dispose à faire une visite, il faut choisir le temps convenable. Rien de plus rebutant que de recevoir une visite dans un moment d'occupation ou d'affaires pressantes : là-dessus on doit consulter les usages locaux. Cependant l'on peut donner comme règle générale, que les visites se font ordinairement le soir, jamais à l'instant du lever, du dîner, etc., à moins que l'on ne soit très-familier avec la personne chez laquelle on se propose d'aller.

Il faut être mis décemment quand on fait des visites, c'est-à-dire être en habit, en cravatte blanche, et jamais en bottes.

En frappant à la porte d'entrée, on s'abstiendra de donner une secousse trop violente. En montant

l'escalier, il est rigoureusement d'usage de céder le pas aux personnes auxquelles on doit le respect, et de leur laisser le côté le plus commode, qui est celui du mur. N'oubliez pas surtout cette dernière précaution si vous accompagnez une dame ; un honnête cavalier doit encore lui présenter la main (toujours la main droite). Quand il s'en trouve plusieurs, l'honneur est dû à la plus âgée.

Si vous rencontrez quelqu'un sur l'escalier, rangez-vous du côté opposé à celui qu'il tient.

L'étiquette exige qu'on se fasse annoncer par un domestique; s'il ne s'en trouve pas, l'on frappe légèrement à la porte de l'appartement avant d'y pénétrer.

Il serait extrêmement ridicule de

faire d'éternelles cérémonies pour savoir qui doit entrer le premier. Le pas est dû aux dames, ensuite à la qualité, à l'âge.

Après les salutations ordinaires, on ne doit s'asseoir que quand le maître ou la maîtresse de la maison sont eux-mêmes assis, et conserver sur son siége un maintien honnête et décent. Les lois du savoir-vivre prescrivent aussi de ne pas se débarrasser de suite de son chapeau, de sa canne, etc., sur le premier meuble qui se présente; de ne jamais les poser sur un lit, qui doit inspirer le respect, et qui, dans les temps antiques, était regardé comme un sanctuaire inabordable.

Si celui auquel vous faites visite se prépare à sortir ou à se mettre à table, il est de votre devoir de

ne pas le retenir plus long-temps et de vous retirer le plus tôt possible. La personne visitée à contre-temps doit de son côté assez prendre sur elle-même pour ne pas laisser apercevoir un désir trop prononcé que la visite se termine promptement.

Les visites de cérémonie doivent être courtes : si la conversation se trouve interrompue, sans être reprise par la personne que vous êtes venu voir ; si elle se lève sous un prétexte quelconque, l'usage exige que l'on salue et que l'on se retire.

Le maître d'une maison, qui reçoit la visite d'une dame seule, manquerait aux égards et à la Politesse, s'il ne lui présentait pas la main pour descendre l'escalier et la reconduire jusqu'à sa voiture.

Si vous trouvez des personnes

étrangères, ne restez que quelques instans, saluez ensuite la compagnie, et opposez-vous à ce que le maître de la maison vous reconduise.

C'est un devoir essentiel de rendre les visites que l'on a reçues. Avez-vous été invité à un repas, à un bal, à un concert, à une soirée, vous devez dans la huitaine une visite aux personnes qui vous ont fait cet honneur, si vous vous êtes rendu à leur invitation.

Êtes-vous invité à un mariage ou à un enterrement, vous devez une visite aux personnes qui vous ont invité, si vous n'avez pu vous rendre à leur invitation. Vous êtes-vous rendu à la cérémonie, ce sont elles alors qui vous doivent une visite.

Au renouvellement de chaque année, l'usage et le devoir recom-

mandent de nous présenter chez nos parens d'abord, ensuite chez nos protecteurs, nos amis, et ceux qui nous ont marqué de la bienveillance.

Les visites de civilité peuvent avoir lieu par billets, en remettant soi-même son nom par écrit sur une carte, à un domestique, ou au portier de la maison.

§ XXI.

Bienséance de la Table.

Il existe une bienséance particulière à observer dans les repas, qu'il serait honteux d'ignorer.

Les personnes invitées sont ordi-

nairement rassemblées dans le salon; quand on vient annoncer que la table est servie, l'usage demande qu'on ne se lève qu'après le maître ou la maîtresse de la maison.

Les cavaliers donneront la main aux dames, qu'ils conduiront dans la salle à manger, jusqu'au couvert, où le nom de ces dernières se trouvera inscrit. Gardez-vous, si vous n'êtes pas vous-même le principal convive, de présenter la main à la dame la plus jolie ou la plus considérable; car c'est une grande impolitesse.

Pour être à portée de veiller au service, et à ce qu'il ne manque rien à leurs convives, le maître et la maîtresse de la maison se placent ordinairement au centre de la table, l'un vis-à-vis de l'autre.

Ne vous mêlez pas de servir, si vous n'avez pas l'habitude de découper les viandes; et ne remplissez cette fonction que lorsque vos bons offices auront été sollicités ou agréés par ceux qui vous ont fait l'honneur de vous inviter.

A table, il faut faire en sorte de ne point gêner les personnes qui se trouvent placées à côté de nous, et nous garder d'inspirer aucun dégoût aux convives. Il est contre la décence de parler la bouche pleine; on doit attendre qu'elle soit vide pour articuler les mots que l'on veut prononcer.

Ce serait une grande malhonnêteté de manger avec voracité, de toucher aux assaisonnemens communs avec une cuiller ou une fourchette portée précédemment à nos

lèvres, de jeter à terre ce que notre bouche refuse, etc.

Si un cavalier est placé à côté d'une dame ou d'un vieillard, la bienséance exige qu'il leur épargne tous les dérangemens occasionnés par la nécessité de se verser à boire, de se procurer des alimens, et généralement ce dont on a besoin quand on est à table. Il doit s'empresser de leur offrir ce qu'il croira être le plus de leur goût.

Ce serait une impolitesse de s'emparer seul de la conversation, qui doit être générale. Si la réunion est nombreuse, on s'entretiendra avec ses voisins, en n'élevant la voix qu'autant qu'il sera nécessaire pour s'en faire entendre. Il faut user de circonspection dans ses discours, et ne jamais parler d'une manière

désavantageuse des personnes qui sont présentes.

Au dessert, la conversation s'anime et devient plus gaie; cependant elle doit toujours être circonscrite dans les bornes de la décence.

Il serait encore très-malhonnête de critiquer les mets, de proférer la moindre parole qui pût faire de la peine aux personnes qui nous invitent, ainsi qu'à celles qui sont invitées avec nous. La table doit être l'asile du plaisir et de la gaîté, et toute rixe, toute inimitié doit en être bannie. Il est inutile de faire remarquer qu'il faut se contenir dans les règles de la sobriété, et ne pas donner le spectacle dégoûtant d'une honteuse intempérance.

§ XXII.

Devoirs d'un maître de maison qui donne à dîner.

Lorsqu'on donne à dîner, il faut placer chacun selon son rang, savoir assortir convenablement les convives, et les placer de manière que la conversation soit toujours générale pendant le repas. Un maître de maison évitera donc, autant que possible, de mettre à côté l'un de l'autre deux personnes de la même profession : par exemple, un savant à côté d'un savant, un financier à côté d'un autre financier, un poète à côté d'un poète, un avocat à côté d'un avoué, etc.; car il en résulterait nécessairement

des *à parte*, ou des conversations particulières, qui ne seraient pas toujours du goût du reste des convives. Un maître de maison doit les maintenir tous dans une harmonie égale, les mettre chacun dans un jour favorable, veiller aux besoins de tous et les renvoyer également contens de lui, des autres et d'eux-mêmes.

Du centre de la table, où il doit être assis, il faut qu'il n'en perde aucun de vue. C'est lui qui découpe ou fait découper, par quelque convive expert, les grosses pièces, pour en faire ensuite lui-même les honneurs.. On ne peut refuser de sa main aucun envoi. Un maître de maison ne doit jamais vanter ce qui paraît sur sa table, ni se confondre en excuses sur la mauvaise chère

qu'il vous fait; il vaut beaucoup mieux qu'il garde le silence à cet égard, et qu'il laisse le soin aux convives de faire l'éloge du dîner.

Pendant le premier service, chacun se sert à boire à sa volonté; mais, au second service, quand le maître de la maison fait passer à la ronde les vins fins, il serait incivil de le refuser. On n'est pas tenu toutefois d'accepter un second verre. Dès que le dessert paraît sur la table, les devoirs du maître de la maison diminuent ainsi que ses droits. Il peut encore donner à la conversation le ton convenable; mais il n'en a pas toujours la facilité ou la liberté; car les convives sont souvent dans un état de gaîté qui ne permet plus de les diriger.

C'est au maître de maison à don-

ner le signal de quitter la table : tous les convives se lèvent alors, et se rendent au salon, où le café les attend. Cette fois le maître de la maison doit passer le dernier. La Politesse exige qu'on reste au moins une heure au salon, après le dîner ; et, si l'on peut disposer de sa soirée entière, on fera fort bien de la consacrer à celui qui vous a honorablement traité.

La question de savoir s'il faut ou non chanter à table est aujourd'hui résolue suivant le ton des maîtres de maison. On ne chante plus chez les gens du bel air et chez les riches des hautes classes de la société ; mais on chante encore à la table des bourgeois. La nation française est naturellement chantante ; elle chante dans ses peines comme

dans ses plaisirs. Les Français vont en chantant aux combats, et célèbrent leurs triomphes par des chants; ils chantent les faveurs ou les rigueurs de leur maîtresse, Bacchus et l'Amour, un héros, et un ministre prévaricateur.

Lorsqu'on est à une table où l'on chante, il est de la bienséance de chanter, si l'on a de la voix, lorsque le maître de la maison nous y invite. Une jeune personne a toujours mauvaise grace de s'y refuser. De leur côté, les autres convives, lorsqu'ils s'aperçoivent que la personne qui refuse de chanter, le fait par un motif de timidité qu'elle ne saurait vaincre, doivent cesser leurs instances, et ne pas devenir importuns et à charge par des sollicitations réitérées qui changent en mor-

tification le plaisir que chacun doit trouver à table.

§ XXIII.

Bienséance à observer à la Promenade.

Le jeune homme qui se promène avec un vieillard, sait sans doute que son compagnon n'a pas la même force et la même agilité que lui dans les jambes. Il doit donc régler son pas sur celui du vieillard. La même précaution sera employée quand on accompagnera une personne de qualité à laquelle on doit du respect. La décence exige qu'un cavalier offre son bras à la dame qui se promène avec lui. S'il y a plus de dames que de cavaliers,

on offrira son bras à la plus âgée, et plutôt à une dame qu'à une demoiselle. Un cavalier est-il accompagné de deux dames, il ne peut se dispenser de donner le bras à chacune d'elles.

Conduisez votre compagnie du côté qui paraît lui convenir le plus, et gardez-vous de contrarier ses goûts et ses désirs : quand l'occasion s'en présente, offrez des siéges à vos compagnes pour se reposer, et n'insistez pas dès qu'elles montrent l'envie de continuer leur promenade. Si elles acceptent votre invitation, et que les siéges ne se trouvent pas en quantité suffisante, alors les dames doivent s'asseoir, et les hommes rester debout.

Il est encore une bienséance à observer avec ceux que nous ren-

controns en nous promenant. On ne doit offenser ni leurs yeux ni leurs oreilles. Il faut se garder d'attirer leur attention par des ris immodérés, et de se permettre des libertés auxquelles on peut se livrer dans un lieu qui n'est pas public. Chanter et sautiller en marchant, ce serait s'exposer aux huées de la multitude, et quelquefois à des désagrémens dont on ne pourrait accuser que sa propre légèreté.

Êtes-vous dans une promenade publique, entretenez-vous de choses indifférentes, qui ne puissent porter préjudice à qui que ce soit, afin que la conversation ne soit pas mal interprétée par les personnes qui pourraient vous entendre. Gardez-vous de votre côté de prêter l'oreille à la conversation de ceux

qui ne sont pas de votre société.

Donnez-vous le bras à une dame dans la rue, elle doit tenir le haut du pavé. Si par quelque incident vous êtes obligé de traverser le ruisseau, vous devez alors changer de bras. Cette marque de déférence est également due à ceux qui ont des droits à notre respect et à notre reconnaissance.

Quand la promenade a lieu en voiture, l'homme poli donne la main à la dame qu'il accompagne, pour monter ou pour descendre. Il se gardera bien de causer à ses compagnons de plaisir aucun ennui, aucune incommodité. Il observera enfin les mêmes égards et la même retenue que dans les promenades à pied, dont nous venons de parler ci-dessus.

§ XXIV.

Des Sociétés, des Cercles et des Concerts.

On commencera par saluer les maîtres de la maison et les personnes réunies dans le salon; ensuite on prendra place, en se gardant bien de s'emparer de la plus honorable ou de celle de quelqu'un qui se sera levé à votre arrivée. Un cavalier ne doit point s'asseoir sur un fauteuil, quand des dames sont assises sur des chaises. S'il ne se trouve point d'autres chaises, la Politesse lui recommande de présenter un fauteuil à l'une des dames, en la priant de s'asseoir, et de lui céder sa chaise.

La conversation étant engagée, il faut en user sobrement, ne placer son mot qu'à propos, éviter surtout, comme nous l'avons dit plus haut, de s'en emparer pour faire briller son esprit : parler de soi et se louer soi-même, dénote un défaut d'éducation et une présomption ridicule. Parle-t-on de littérature, de sciences, gardez-vous de donner votre avis, si vous n'avez pas quelque connaissance de l'objet que l'on traite. Racontez-vous vous-même quelque anecdote plaisante, évitez les grandes démonstrations, et ce rire ennuyeux et fatigant qui empêche de rire elles-mêmes les personnes qui vous écoutent.

Si quelqu'un de la société montre à la compagnie un objet qu'il pré-

tend devoir exciter la curiosité, n'allez pas vous extasier sur sa rareté, sur sa beauté ou sa valeur; ne le dépréciez pas non plus, quand même vous le reconnaîtriez pour une chose très-commune et très-ordinaire. Dans ce cas, il est plus décent de garder le silence. Interrompre le discours d'une personne qui parle, présenter des questions avec la prétention de mieux raconter, serait un acte d'impolitesse impardonnable. Échappe-t-il un mensonge à quelqu'un, ne le relevez pas positivement, usez seulement de ménagemens pour faire entendre qu'on a été induit en erreur.

De jeunes personnes sont-elles présentes, ayez soin de ne rien dire qui puisse alarmer la pudeur; par-

tagez la joie commune, et de votre côté cherchez à procurer de l'agrément aux autres. Les règles de la bienséance vous défendent d'embrasser sans sujet ou par surprise les personnes du sexe qui se trouvent admises à la réunion. Cette liberté n'est accordée que dans les petits jeux de société, où l'on donne pour pénitence d'embrasser les dames; encore faut-il en demander et obtenir la permission, et s'en acquitter avec toute la décence convenable.

Ce serait une curiosité indiscrète et une indécence de s'amuser à lire des papiers, des lettres ouvertes, des livres même qui pourraient se trouver sur les tables ou sur la cheminée d'un appartement.

Quand vous avez l'intention de

vous retirer, ne prenez congé de personne, esquivez-vous en quelque sorte, et même sans être aperçu, pour ne point déranger les maîtres de la maison ainsi que les personnes qui restent.

La même conduite doit, à peu de choses près, être observée dans un concert, où les premiers rangs doivent être cédés aux dames. Fredonner les airs des morceaux de musique que l'on exécute, battre la mesure, causer ou faire toute autre chose qui pourrait distraire l'attention des assistans; voilà les défauts qu'il faut éviter.

§ XXV.

Le mauvais Joueur manque à la Bienséance.

L'esprit a besoin de délassement; il ne peut être sans cesse occupé. De-là cette coutume d'aller passer quelques instants dans des réunions de famille ou des assemblées de société, dans lesquelles on s'amuse à divers jeux qui ont été inventés pour distraire et pour divertir.

Il est inutile de faire observer ici que nous ne voulons pas parler de ces tripots scandaleux où va souvent s'engloutir la ressource des familles, où l'homme, emporté par une malheureuse passion, consume en une soirée de quoi fournir à

l'entretien annuel de cinquante orphelins ; nous n'entendons traiter que de ces jeux innocens, où l'on s'intéresse par un modique enjeu, et où quelquefois on n'ambitionne que la gloire du triomphe. Ce serait s'exposer au mépris de proposer de jouer gros jeu. En effet, les personnes qui composent la réunion pourraient s'imaginer que celui qui fait cette demande n'a en vue que de faire des bénéfices aux dépens des autres, et qu'il est accoutumé à fréquenter ordinairement ces tripots abominables dont nous venons de parler.

On aurait mauvaise opinion d'un joueur qui dans le gain laisserait échapper une joie excessive, et qui dans la perte montrerait le plus léger chagrin. On doit se ressou-

venir que c'est uniquement pour s'amuser que l'on joue. Si vous perdez, payez sans humeur la somme convenue, et sans attendre qu'on vous la demande; les dettes du jeu sont sacrées, c'est pour cela qu'on les appelle *dettes d'honneur.*

Gagnez-vous, ne quittez le jeu que quand vous vous apercevrez que votre adversaire peut désirer de finir la partie; si au contraire vous perdez, retirez-vous, si bon vous semble ; mais sans laisser échapper le moindre mot de mécontentement.

Au jeu, agissez avec franchise, et ne cherchez point à voir le jeu des autres pour en profiter; occupez-vous de la partie, et ne tenez point conversation avec d'autres personnes. Cette maladresse vous

rendrait nécessairement insupportable à ceux qui jouent avec vous.

Si quelque coup est contesté, on ne doit point discuter avec entêtement, mais s'en rapporter aux personnes non intéressées, en leur expliquant avec calme et honnêteté la cause de la contestation.

Au jeu, il faut toujours avoir un caractère égal, et ne pas perdre à jouer un long espace de temps, parce qu'alors cet amusement deviendrait fastidieux, et, au lieu d'être un délassement, il amènerait le dégoût, et se changerait bientôt en une fatigante occupation. En général, défendez-vous de l'envie de parier pour tel ou tel joueur contre tel ou tel autre; celui pour lequel vous prenez en quelque sorte fait et cause, et qui peut-être ne ris-

que pas grand'chose pour lui-même, sera intimidé, s'il sait que vous exposez une somme considérable sur la foi de son habileté ou de sa fortune; celui contre lequel vous pariez peut de son côté être humilié de cette espèce de défi.

§ XXVI.

Petits Jeux de Société.

Ces jeux, appelés innocens, plaisent en général beaucoup aux jeunes personnes des deux sexes, parce qu'ils donnent du mouvement, qu'ils exigent de l'activité et de la mémoire, et qu'ils exercent l'esprit. Il y faut, cependant,

apporter, comme dans toute chose, de l'attention, de la délicatesse et de la bienséance. On ne doit point chercher à s'y faire remarquer par trop de vivacité ou par trop de liberté. Il faut se contenter d'y avoir de l'esprit à son tour, et prendre part au plaisir commun, sans prétention comme sans empressement. On doit éviter surtout de lancer des traits mordans, de faire des complimens déplacés, et d'imposer des pénitences mortifiantes.

Un jeune homme ne doit point prendre une demoiselle par la taille, ni s'emparer d'un ruban ou d'un bouquet, ni s'attacher exclusivement à la même personne. Il doit être aimable et gai envers toutes.

Le choix des divers jeux appartient aux dames. Celle qui reçoit

doit veiller à les varier; dès qu'elle s'aperçoit qu'un jeu perd de son intérêt, elle doit en proposer un autre.

Il y a presque toujours dans la société des personnes qui veulent dominer et donner le ton : c'est un travers ou un défaut de bienséance qu'il faut éviter. On peut modestement proposer un jeu, ouvrir un avis; mais il ne faut jamais prétendre à faire la loi, ni même insister pour faire adopter sa proposition. Dès qu'elle ne plaît pas généralement, il faut savoir se taire, et se résigner de bonne grace aux décisions de la majorité.

Dans les jeux de société, les pénitences qu'on impose à celui qui doit retirer un gage, consistent assez souvent à embrasser une ou

plusieurs dames de la compagnie : comme on ne peut vous refuser, puisque vous suivez la loi du jeu, mettez-y une décence telle, que la pudeur ne puisse s'en alarmer.

Si l'on vous ordonne de faire aux dames ou demoiselles des confidences à voix basse, faites-les fort courtes, pour qu'on ne soupçonne pas que vous dites autre chose que des complimens.

N'ordonnez point de pénitence qui puisse blesser quelqu'une des personnes de la compagnie.

§ XXVII.

Lieux publics, Spectacles.

On se tromperait, si l'on s'imaginait qu'il n'existe point de règles de bienséances à observer dans les endroits publics, dans les lieux de rassemblement, dans les spectacles. Il est certains égards généraux qu'on doit avoir pour les personnes qu'on y rencontre. Il serait malhonnête de froisser continuellement et d'une manière importune ceux auprès desquels on se trouve placé, de marcher sur la robe d'une dame, d'éclabousser en courant ceux qui marchent d'un pas modéré.

Si vous allez en compagnie au spectacle, un des cavaliers doit prendre les billets au bureau, éviter aux dames l'embarras de changer leurs cartes à l'entrée, et quand la loge est ouverte, les faire placer sur le premier rang, à raison de leur âge ou de la considération qu'elles méritent. Les jeunes gens occuperont les siéges de derrière, et éviteront de trop se pencher, pour ne pas incommoder les personnes qui sont placées devant eux.

On s'abstiendra de tourner le dos à la scène, de laisser pendre au dehors de la loge, soit un mouchoir de poche, soit une palatine, soit un schall, etc. Autrement, on s'expose à devenir la risée du parterre, et à entendre des choses désagréables. Alors tous les yeux se fixe-

raient sur vous; votre imprévoyance pourrait exciter un tumulte fatiguant pour ceux qui se trouvent dans la salle.

Quand un spectateur bénévole s'attendrit à la vue des malheurs qu'éprouvent les héros de la scène, ou se passionne pour les vertus dont ils font parade, peut-il lui arriver rien de plus ennuyeux que d'avoir sans cesse à ses côtés un censeur chagrin, qui critique sans pitié les plus beaux morceaux de la pièce, qui ne trouve rien à son goût, et qui finit par transformer en un rendez-vous de fatigue et d'ennui des lieux consacrés à l'amusement et au plaisir. Il serait tout aussi ridicule de ne mettre aucune retenue dans ses applaudissemens.

Des dames entrent-elles dans une

loge où un cavalier est assis sur le devant, les convenances exigent qu'il offre sa place à l'une d'elles, quand même elle lui serait inconnue, et qu'il insiste même après un premier refus.

Si la chaleur vous incommode, n'ouvrez la porte de la loge qu'avec l'assentiment des personnes qui s'y trouvent.

Gardez une grande réserve au théâtre, pour ne point gêner ceux qui vous entourent, ainsi qu'un profond silence quand les acteurs sont en scène, afin de ne point troubler l'attention de ceux qui prennent intérêt au spectacle.

Il est inconvenant de porter un jugement trop prononcé et trop tranchant sur la pièce, sur le jeu des acteurs, soit pour en faire l'é-

loge, soit pour les blâmer. On peut rencontrer des personnes d'un sentiment contraire, et s'engager dans une contestation qu'il est prudent d'éviter.

On remarque encore dans les lieux publics une affectation dans certaines personnes d'examiner tout avec une curiosité déplacée, et de chercher des défauts physiques dans ceux qui les entourent, pour trouver à exercer leur mordante critique. Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Ceux qui sont atteints de ces infirmités ne sont-ils pas déjà assez et trop à plaindre, sans doubler leur chagrin par des railleries indécentes.

§ XXIX.

Bals publics et particuliers.

Dans ces réunions, l'on doit se conduire avec réserve et avec politesse envers tous ceux qui les composent, quoiqu'ils nous soient inconnus. Il serait incivil de s'asseoir à la place de quelqu'un qui figure dans une contredanse commencée. S'il n'y a de siéges que pour les dames, les hommes doivent rester debout.

Les personnes qui n'ont pas d'oreille, c'est-à-dire qui l'ont fausse, doivent s'abstenir de danser.

Ne vous hasardez point à faire partie d'un quadrille de contre-

danse, lorsque vous ne savez pas danser passablement. Si vous êtes novice ou peu habile, vous mettriez le désordre au milieu du plaisir. Une fois engagé dans la partie, si les figures ne vous sont pas familières, n'avancez jamais le premier; vous pourrez ainsi vous régler sur ceux qui seront partis avant vous. Gardez-vous également d'entrer dans un quadrille de danseurs qui ont beaucoup plus de talent que vous.

Après vous être assuré d'une place, invitez poliment une dame. Si elle accepte, au premier avertissement de l'orchestre donnez-lui la main pour la conduire à l'endroit que vous avez marqué.

Dansez avec grace et avec modestie; n'affectez point de faire parade

de votre savoir; abstenez-vous de grands sauts et de gambades ridicules qui attireraient sur vous tous les regards.

Dans un bal particulier ou de société on est tenu de montrer encore plus de réserve, et de ne pas marquer plus de préférence pour une dame que pour une autre; on doit indistinctement danser avec toutes; on peut cependant inviter plusieurs fois la même personne.

Il est du devoir des cavaliers d'être très-complaisans envers les dames, sans néanmoins se rendre à charge; d'avoir l'attention de leur offrir de temps en temps des rafraîchissemens, surtout à leur danseuse, après l'avoir reconduite à sa place.

Selon les règles en usage, une

dame ne peut refuser l'invitation d'un cavalier, à moins qu'elle n'ait déja accepté celle d'un autre; sans quoi elle commettrait une incivilité qui pourrait même lui occasionner quelques désagrémens; elle semblerait en outre marquer du mépris pour la personne qu'elle aurait refusée, et s'exposerait à en recevoir un mauvais compliment.

Les dames ou demoiselles ne peuvent sortir seules de la salle ou de tout autre lieu de réunion. Celles-ci doivent se faire accompagner d'une ou deux autres dames, et celles-là par leur mère ou une dame qui la représente.

On évitera de trop parler: on se ferait remarquer et mal voir si l'on s'amusait à chuchoter continuellement à l'oreille de sa dan-

seuse. Ce n'est pas faire preuve de civilité, que de parler beaucoup à une dame qu'on n'a jamais vue.

La valse, devenue aujourd'hui à la mode dans nos bals, doit être exécutée avec beaucoup de réserve et de décence.

§ XXX.

Voyage en voiture publique.

Avant le départ, les voyageurs sont inscrits par ordre de numéros au bureau des voitures publiques. D'après cette mesure, chacun prend la place qui lui est assignée. La galanterie française demande cependant qu'un cavalier offre poli-

ment la sienne à une dame qui en aurait une moins commode; car il paraîtrait inconvenant qu'un homme se trouvât assis dans le fond, tandis que celle-ci siégerait sur les banquettes du devant. Certaines personnes ne peuvent supporter le mouvement de la voiture quand elles sont placées en face du fond; cette manière d'avancer à reculons les incommode extraordinairement. Des cavaliers polis se feront un plaisir de leur éviter ce désagrément. Les dames de leur côté ne doivent pas se montrer trop exigeantes, ni trop mettre à l'épreuve la complaisance des hommes. On serait également mal vu de profiter de sa qualité et de la supériorité que donne le rang pour prendre toutes ses aises. Il faut au contraire

avoir grand soin de ne gêner qui que ce soit, et montrer beaucoup d'honnêteté pour ses compagnons de voyage.

Dans la conversation, on doit s'en tenir aux mêmes règles déja indiquées dans le paragraphe qui traite de cet article. Il est néanmoins permis d'égayer la monotonie de la route par le récit de quelque aventure plaisante, en prenant toujours le soin de ménager ses expressions.

Quoiqu'il soit de rigueur de ne jamais s'écarter des règles de la bienséance et des égards ordinaires dus à tout le monde, cependant on ne pourrait pas trouver mauvais qu'un voyageur, fatigué d'une longue route et de veilles successives, s'abandonnât par fois à un som-

meil forcé; dans ce cas, il doit prendre des précautions pour n'être pas incommode à ses voisins.

Quand la voiture s'arrête, la Politesse exige que les cavaliers descendent les premiers, et présentent la main aux dames et aux personnes âgées.

Le voyage terminé, on saluera ses compagnons de route, en les remerciant d'une manière honnête de l'honneur et du plaisir que leur société nous a procurés.

§ XXXI.

De la Bienséance relative à soi-même.

Il est une certaine bienséance qui ne regarde que nous-mêmes,

et qui nous défend de rien dire ou de rien faire qui soit indigne de nous. Nous nous devons plus d'exactitude à nous-mêmes qu'à personne, et il est de la justice de commencer par nous à nous acquitter de nos devoirs, avant de nous en acquitter envers les autres.

§ XXXII.

De la Bienséance conjugale.

La meilleure de toutes les maximes est d'avoir une conduite et des manières toujours honnêtes envers les personnes dont on n'a pas lieu d'être satisfait : rien n'est plus capable de corriger celui ou celle

qui est dans son tort; mais, pour en agir ainsi, il faudrait savoir se posséder, et c'est malheureusement la science la plus difficile et la plus rare. On se croit offensé, et souvent plus qu'on ne l'est en effet : on ne voit que l'offense, et l'on ne veut pas voir la cause qui l'a produite; on a du chagrin, de la hauteur, du ressentiment : tout cela grossit les objets. On s'y livre alors sans ménagement, on s'y abandonne sans mesure ; et c'est précisément par-là qu'on gâte tout.

Un mari qui veut faire revenir sa femme par autorité, ou d'un ton brusque et chagrin, l'irrite, au lieu de la ramener. L'honnêteté et les égards qu'il doit à son sexe devraient entrer dans ses raisons, et c'est la passion, c'est l'emporte-

ment qui anime toutes ses expressions. Au lieu de s'avertir mutuellement de ses défauts avec indulgence et douceur, on se les reproche avec une aigreur intolérable. De là vient que, loin de changer de conduite, une femme ne fait que changer de manières et de précautions. C'est à peu près comme en agit un mari, quand sa femme n'oppose à ses désordres que la jalousie et les emportemens. L'honnêteté, dans ce cas-là, a toujours beaucoup plus de vertu, et réussit bien mieux que la violence.

§ XXXIII.

Bienséance domestique nécessaire.

On peut, on doit même établir une espèce de bienséance entre les maîtres et les domestiques. Cette bienséance consiste :

1° A leur donner bon exemple;

2° A les payer régulièrement;

3° A les traiter avec humanité, sans pourtant se familiariser trop avec eux;

4° A ne les reprendre qu'à propos, et toujours avec la modération qui convient;

5° Enfin, à conserver dans toutes ses actions, à leur égard, le ca-

ractère de leur maître (*), mais de maître juste, sage, doux, plein de bonté et même d'attentions pour eux.

On a oublié de le dire, la bienséance veut qu'on soit d'aussi bonne humeur chez soi que chez les autres. Elle ne permet pas qu'on se prévale de la liberté qu'on a de s'y comporter avec moins de circonspection qu'ailleurs, pour faire essuyer sa mauvaise humeur à ses enfans et à ses domestiques.

Il n'est cependant que trop or-

(*) Il n'est que trop de maîtres qui, fort éloignés de ce bon esprit, au lieu d'adoucir la condition de leurs domestiques, l'aggravent encore par une dureté qui ne peut trouver d'excuse que dans la mauvaise éducation qu'ils ont reçue.

dinaire qu'un maître de maison ne rentre chez lui que pour troubler la tranquillité qui y règne, en faisant porter sa mauvaise humeur sur les uns et les autres, comme pour se dédommager de la contrainte ou de la contrariété qu'il a éprouvée en société.

§ XXXIV.

Du choix d'un Ami.

On fait aisément des connaissances en fréquentant le monde; mais on y fait difficilement un ami : il faut connaître avant d'aimer. Si on se livre précipitamment à quelqu'un, on s'expose à faire un mauvais choix, à des dés-

agrémens continuels et à des ruptures fréquentes. Il faut le prendre dans la classe des gens de bien: autrement on compromet sa réputation; on court risque de devenir complice des autres, et de se perdre soi-même : car le vice est contagieux; il corrompt tout ce qui l'approche.

On ne doit pas faire choix d'un ami dans des vues d'intérêt : l'amitié a un principe plus noble et plus digne d'elle que le besoin. Si l'intérêt en était le lien, elle se romprait. Quand il change, ce serait s'exposer au caprice de la fortune : l'amitié doit être constante et pure.

Ne cherchez pas non plus un ami d'un rang plus élevé ou trop inférieur au vôtre ; car, dans le

premier cas, vous vous exposeriez à perdre votre liberté, et, dans le second, à rencontrer un ingrat. Le principe de l'amitié est l'égalité; et cette égalité doit se trouver dans le rang comme dans la fortune.

Il faut s'attendre à ne trouver le prix du sentiment qui nous attache à un ami que dans ce sentiment même. Succès ou revers, plaisirs ou peines, tout devient commun entre amis. La bienfaisance et la générosité ne s'exercent pas entre eux à charge de retour, ils se doivent la vérité l'un à l'autre. Comme on a souvent besoin d'être averti et même repris, on doit prendre en bonne part tout ce que l'amitié nous dit pour notre bien.

Un ancien philosophe a tracé les droits et les devoirs de l'amitié dans ce peu de mots.

« Donner et recevoir des avis, s'exprimer librement et sans dureté, écouter volontiers et sans humeur; si dans le particulier on doit des avis à son ami, dans le public on lui doit des éloges. »

La véritable manière d'obliger un ami, c'est de tâcher de connaître ses besoins, et d'y pourvoir avant qu'il les ait sentis. S'il est flatteur de recevoir un témoignage d'amitié, il l'est plus encore de le donner. Un ami chaud et vrai agit toujours, dans ce cas, avec empressement, et jamais sans délai. Rien n'est plus conforme à la nature que l'amitié; rien ne se prête plus aux circonstances heu-

reuses ou malheureuses. Elle fait honneur à la prospérité, elle en augmente le plaisir; elle diminue aussi le poids de l'adversité, en en partageant les peines. Elle tient alors lieu de la société qui vous fuit, mais qui ne peut refuser ses éloges à l'amitié qui soulage et console.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Troisième Partie.

DE LA BIENSÉANCE PARTICULIÈRE AU SEXE.

§ Ier.

Avantages que retire un jeune homme de la société des femmes.

Avant de parler des lois de la bienséance pour les femmes, nous croyons devoir dire un mot sur les avantages qu'un jeune homme retire de leur société.

Les femmes, qui ont l'esprit plus vif, plus observateur que nous, et le tact plus délicat et plus fin, se

mettent beaucoup plus vite au courant des usages de la société. Elles paraissent dans le monde et y jouent déja un rôle à un âge où nous sommes encore sur les bancs de l'école; elles sont d'ailleurs plus sociables par caractère. Faites pour aimer et plaire, elles apportent avec elles des qualités qui nous les rendent chères, et nous font rechercher leur commerce avec empressement. Rien n'est donc plus utile pour former un jeune homme aux belles manières que la fréquentation des femmes : leur société l'accoutume à mettre de l'élégance et du goût dans le choix de ses expressions. Plus indulgentes que nous, elles lui pardonnent ses fautes et l'instruisent à n'en plus commettre; il sent auprès d'elles son ame

s'agrandir ; le cercle de ses idées s'étend, il acquiert des vertus qui lui manquent, et ses mœurs contractent une aménité que la société des hommes ne lui donnerait jamais.

L'organisation délicate des femmes les porte à la tendresse ; aussi leurs expressions ont-elles quelque chose d'affectueux et de bienveillant ; presque toutes leurs pensées sont des sentimens. De là le charme de leur conversation ; de là ces observations toujours fines, ingénieuses et justes qui la distinguent.

Les femmes dont la société convient le plus aux jeunes gens, ne sont pas toujours les plus belles, mais elles sont toujours les plus modestes, les plus spirituelles et les plus aimables. Un jeune homme

qui veut se former aux belles manières et acquérir une réputation de Politesse, doit faire tous ses efforts pour se rendre agréable auprès d'elles. Qu'il ait un ton de douceur et de respect qui ne se démente jamais; qu'il redouble de petits soins, d'égards, de complaisances; mais qu'il ne les pousse pas au-delà des bornes. Qu'il soit le serviteur des dames, et non pas l'esclave de leurs caprices. Elles sont naturellement portées à étendre leur empire; et si l'on s'humilie trop devant elles, on court risque d'en être traité avec hauteur.

Il est de mauvais ton d'assommer de douceurs fades toutes les femmes qu'on rencontre, sans distinction d'âge, de rang et de mérite. Ces fadeurs peuvent amuser quelques

femmes légères, elles ennuient une femme sensée. Ayez avec elles une conversation vive, piquante et variée; et souvenez-vous quelles ont une imagination trop active, une mobilité d'esprit trop grande pour soutenir long-temps la conversation sur un même sujet. Elles ne vous pardonneraient jamais l'ennui que vous leur donneriez.

Les femmes aiment à plaire : le meilleur moyen de leur faire la cour est de leur témoigner qu'elles ont atteint ce but. Leur amour-propre est toujours flatté du bien qu'on dit d'elles ou de leur ajustement. Partout où il y a des femmes, c'est à elles à choisir le sujet de la conversation; l'art d'un homme de bon ton consiste à l'amener adroitement sur un texte propre à faire

briller leur esprit et leurs connaissances, et à écarter tout objet qui ne leur offre, ni intérêt, ni curiosité.

Nous venons de montrer que la fréquentation des femmes donne aux jeunes gens l'urbanité et l'élégance des manières, qui peuvent seules les rendre agréables dans la société. Les jeunes femmes, à qui ils doivent cette amabilité, en profiteront encore plus tard; car notre respect et nos soins doivent s'étendre à toutes. Combien un jeune homme n'a-t-il pas à gagner auprès d'une femme en qui l'âge n'a détruit que la beauté? combien les conseils de l'expérience ne deviennent-ils pas doux de sa part? ce ne sont point les reproches et les récriminations d'un vieillard morose, mais les avis d'une personne aimable qui

puise ses leçons dans ses souvenirs pleins de charmes. C'est une morale qui n'est ni chagrine, ni ennemie du plaisir, et qui est sûre de nous plaire, parce qu'elle nous vient d'un sexe accoutumé à se faire entendre à notre ame.

§ II.

Lois de la Bienséance plus rigoureuses pour les femmes.

La bienséance a pour le sexe des lois plus rigoureuses que pour les hommes. Ceux-ci trouvent en leur faveur des exceptions aux règles qu'elle prescrit; il n'en est aucune pour les femmes. Le front des

hommes peut soutenir sans honte des actions et des omissions que celui d'une femme ne pourrait supporter sans rougir. C'est un devoir pour elle de ne se prêter en aucune manière à la censure publique.

Au lieu de ne voir qu'injustice et tyrannie dans la sévérité que la bienséance exerce particulièrement sur la conduite des femmes, les personnes sensées la considéreront au contraire comme une distinction très-agréable ; puisqu'en les obligeant à plus de réserve et d'exactitude que les hommes, il semble qu'elle les destine aussi à une plus haute perfection, et les rende plus capables de s'élever au-dessus de nous.

Pour répondre à l'idée qu'on a de ce que peuvent être les femmes,

il semble qu'elles doivent s'inquiéter moins de plaire aux yeux que de plaire à l'esprit et au cœur. C'est à l'estime des hommes, beaucoup plus qu'à leur amour, qu'elles doivent tendre. L'impression que leur conduite et leurs sentimens produiront sur eux leur fera toujours incomparablement plus d'honneur que celle que produiront leurs charmes; et malheur à celles pour qui l'honneur ne serait qu'une chimère!

Femmes, c'est à votre seul mérite à faire tous les frais de vos agrémens : sans lui, tous les soins que vous prenez pour les faire valoir ne sont rien. Si vous n'avez songé à vous rendre aimables qu'à l'extérieur, on se repentira toujours de vous avoir aimées; mais on vous

estimera encore par vos sentimens, lorsque vous aurez cessé de plaire aux yeux. Comment se fait-il donc que, bien que vous connaissiez la différence des qualités solides avec les qualités qui ne sont que superficielles, vous puissiez ne vous attacher uniquement qu'au soin de l'extérieur, et que vous aimiez mieux devoir les distinctions et les empressemens des hommes au jugement de leurs yeux, qu'au discernement de leur esprit?

§ III.

Des Agrémens extérieurs et superficiels.

Les agrémens extérieurs et les charmes superficiels de l'esprit, soit

dans les hommes, soit dans les femmes, sont presque les seuls dont la plupart des femmes soient touchées; tout le reste est presque compté pour rien. Si vous leur parlez d'un homme qu'elles ne connaissent point: « Est-il bel homme? « a-t-il de l'esprit? » demandent-elles aussitôt. Il est même assez rare que l'interrogation aille au-delà.

Et si l'on fait tant que de s'informer du caractère et du mérite d'un homme qui plaît d'ailleurs, c'est moins parce qu'on est sensible à son mérite, que parce qu'on aime ses propres faiblesses, et qu'on risque moins de les suivre avec celui-là qu'avec un autre.

Ainsi les vues et les desseins que les femmes ont sur les hommes font

le plus souvent naître les desseins et les vues que ceux-ci ont sur elles. Si les femmes ne nous demandaient que notre estime, nous n'oserions prétendre qu'à la leur. Leur vertu seule aurait nos hommages et notre respect, leurs sentimens seuls règleraient notre conduite avec elles. Par-là elles pourraient s'applaudir, et de notre Politesse, et du changement de nos mœurs; par-là nous leur aurions l'obligation réelle d'avoir presque autant contribué à notre mérite, qu'à leur propre perfectionnement.

Femmes, n'ayez donc recours qu'au mérite et à la vertu, pour vous attirer des soins que vous ne voulez devoir qu'à des appas fragiles et passagers; et observez cette maxime, si vous voulez vous épar-

gner le chagrin de vous voir un jour négligées, chagrin affreux, et d'autant plus insupportable, qu'il donne lieu aux plus fâcheuses réflexions.

Le sentiment qu'a produit la beauté se détruit avec elle (*); mais celui qu'ont fait naître vos vertus, subsiste même encore après que vous avez cessé d'être.

(*) Non-seulement tout ce qu'a inspiré la beauté périt avec elle, mais l'empire de la beauté n'a qu'un temps fort court, et ne s'étend jamais au-delà d'un certain âge, qui finit presque aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il a commencé. L'empire de la vertu, au contraire, subsiste toujours, et s'étend sur tous les âges qui sont incompatibles avec la beauté.

§ IV.

Ambition ridicule. Nécessité de la Bienséance. Utilité d'une saine Morale.

Quelle est donc l'ambition des femmes, d'aspirer à un règne de si peu de durée, de ne se faire la guerre et s'entre-détruire que pour des conquêtes qu'elles peuvent conserver à peine quelques années et qui leur échappent même souvent dès l'instant du triomphe? Et quelle est donc la sûreté de leur goût et la justesse de leur discernement, de préférer dans les hommes des sentimens outrés, déréglés, sujets au changement, qu'elles n'obtiennent que par des moyens qui ne dépendent point d'elles, à des sentimens

justes et raisonnés que les hommes honnêtes ne vouent qu'au mérite et à la vertu?

Après avoir pris soin de régler vos sentimens, retranchez de vos manières ce qui blesse la raison et la bienséance; ne songez pas tant à les avoir brillantes que simples, naturelles et modestes.

Ne brillez jamais aux dépens du bon sens, et ne recherchez dans tout ce que vous dites, ou dans tout ce que vous faites que les agrémens qui ne sont point contraires à la sagesse et à l'honnêteté.

Ne jouez jamais l'enjouement. Songez que c'est un enfant de la nature, qui s'épouvante à l'aspect de l'art. Le sérieux, quand il est naturel, plaît infiniment davantage que l'enjouement lorsqu'il est affecté.

Ne vous exposez point à la confusion de rire seule parmi des personnes qui ont des raisons d'être sérieuses. Ne riez jamais la première de ce que vous dites, de peur d'empêcher les autres d'en rire après vous, si la chose en vaut la peine ; ou de leur fournir l'occasion de rire de vous, si vous riez sans sujet.

Ce n'est qu'à proportion que vous vous ferez estimer, que vous vous rendrez véritablement aimable. Vouloir ne plaire qu'en passant est un ridicule outré. Ce n'est pas assez de plaire par vous-mêmes, il faut encore que votre conduite et vos sentimens ajoutent à vos moyens de plaire, et vous obtiennent des louanges qui se rapportent plus à votre mérite qu'à votre

beauté. Les coquettes plaisent; mais ordinairement on les méprise.

Tous vous diront que vous êtes charmante ; ils ne se tromperont guère sans doute : mais que la louange ne vous fasse pas tourner la tête. Occupez-vous plus à vous corriger de vos défauts, si votre modestie vous en trouve, qu'à tirer avantage de vos bonnes qualités. En vous corrigeant de ce que vous pourrez avoir de défectueux, vous en acquerrez de nouvelles ; mais si vous vous entêtez de vos avantages, vous en rabaisserez tout le mérite, et vous ne verrez plus vos défauts. Alors comment vous en corrigerez-vous?

§ V.

De l'usage des Plaisirs et de leur abus.

N'usez qu'avec modération des plaisirs que vous permet l'usage du monde, c'est-à-dire rarement et avec toute l'indifférence qu'ils méritent d'un esprit sage. Quittez-les sans peine, comme vous les devez prendre sans attachement.

Désabusez-vous des plaisirs du cœur; rien n'est plus opposé à votre gloire et au repos de votre vie : ils vous feront négliger vos affaires, vos amis et vos proches; ils vous rendront vos devoirs insupportables, votre honneur indifférent; et, quelques douceurs qu'ils vous pro-

mettent, vous n'en trouverez aucune avec eux qui soit capable de balancer la moindre des fautes qu'ils peuvent vous faire commettre.

§ VI.

De la Beauté. De la louange. De la Jalousie. Des Airs empruntés, et autres, etc.

Loin de vous applaudir des avantages que donne la beauté, craignez plutôt les dangers auxquels elle expose. La beauté est un présent du Ciel, que vous devez respecter dans vous-même. Si vous voulez ne pas vous y tromper, considérez-la sous deux aspects très-différens : comme la cause de votre

gloire et comme l'occasion de votre perte.

Il est peu de femmes avancées en âge qui aient été belles, et qui ne doivent être très-fâchées de l'avoir été.

Ne jugez jamais de vous-même sur ce qu'on vous dit, mais bien plutôt sur ce qu'en doit croire votre modestie. On ne vous loue que par intérêt, et les complimens qu'on vous débite sont moins un effet du désir qu'on a de vous plaire, que l'envie de vous surprendre. Il ne vous convient pas d'être votre propre dupe, en vous laissant persuader ce qui vous flatte; et il ne vous convient pas davantage d'être reconnaissante de louanges que vous ne méritez peut-être pas.

Mauvaise maxime que de mal

parler des personnes par qui l'on craint d'être effacée. La jalousie qui vous anime ne produira d'autre effet que de donner un nouveau lustre aux qualités qui vous chagrinent, et de diminuer le goût qu'on a même pour les vôtres.

Ne gâtez point les bonnes qualités que vous avez par l'affectation de celles que vous n'avez pas. Gardez-vous d'affecter des airs fiers et dédaigneux ; et, dans l'orgueilleuse idée que vous n'avez qu'à vous montrer pour plaire, ne négligez cependant rien de ce qui peut vous mériter les suffrages. Aussitôt qu'on s'apercevra que vous ne faites aucuns frais pour acquérir l'estime, et que vous regardez l'idée de sa possession plutôt comme un plaisir que comme un devoir, soyez cer-

taine, quelque mérite que vous ayez d'ailleurs, qu'on cessera de vous estimer. Le monde est ainsi fait : il ressemble aux femmes; il aime les petits soins et les grands efforts.

§ VII.

Des Modes. Des Manières. De l'esprit d'Imitation, etc.

Ne soyez jamais des premières à suivre les modes, de peur d'être obligée de les quitter lorsqu'elles ne peuvent s'établir solidement. Que la modestie, d'accord avec le bon sens et le goût, préside à votre ajustement. Songez moins à être parée qu'à être très-proprement

mise, et que surtout la vaine ambition d'être habillée comme celles à qui vous ne ressemblez en rien, ne vous fasse pas oublier l'air que la nature vous a donné, pour vous conformer au leur. Vous risqueriez trop de vous rendre ridicule en employant les moyens qui les rendent agréables.

Dans les manières que vous employez pour plaire, comme dans votre mise, ne soyez jamais le singe de personne. La belle gloire que vous vous feriez de laisser penser que vous ne pouvez rien produire de votre propre fond, et que vous n'avez rien de bon ni d'agréable qui ne soit d'emprunt! Les moindres agrémens qui vous appartiennent vaudront toujours mieux que tous ceux que vous copierez dans les

autres. Voudriez-vous être la mauvaise copie d'un médiocre original? Il n'est permis d'imiter que ce qu'on peut et doit acquérir, comme les vertus; et l'on ne doit vraiment s'assujettir à un modèle que lorsqu'il est parfait et au-dessus du mérite vulgaire.

C'est une grande folie que tous les soins qu'on se donne et le temps qu'on perd à s'ajuster. On a bientôt remarqué l'étude et l'affectation dans l'ajustement, et on ne s'en moque pas moins que des discours trop recherchés et des airs empruntés. Sans doute la nature ne hait pas un peu d'art; mais elle ne peut souffrir l'artifice.

§ VIII.

Ridicule de la Coquetterie.

Quel personnage que celui d'une coquette qui tend les bras à tout le monde, et se soucie moins de plaire aux personnes de mérite qu'à celles dites du bon air ; qui, sans se rebuter, se console du mépris de ceux à qui elle fait d'inutiles avances, dans l'espérance d'en faire à d'autres qui auront plus de succès ; qui cache quelquefois sa passion, moins par retenue que pour se faire valoir davantage ou exciter celles des autres ; qui se hâte de prendre place auprès de ceux qu'elle veut faire passer pour ses amans, de peur qu'ils ne se placent pas au-

près d'elle ; qui dans tous les endroits publics, tourne la tête de tous les côtés, et parle moins pour être écoutée de ceux avec qui elle est que de ceux avec qui elle n'est pas ; qui compte pour rien les airs libres et déplacées, ce qui blesse et la pudeur et l'honnêteté ; qui se prépare, sans s'alarmer, à toutes les suites d'un engagement, et se met au-dessus de ce qu'on peut penser de sa conduite et de ses sentimens, pourvu qu'elle passe pour faire quelque fracas et pour être aimée ; qui soutient, dans les hommes qui l'ont quittée par mépris, les tons indécens, les railleries et toutes les marques de sa facilité, avec un front d'airain, et sans donner le moindre signe de retour ni de repentir ; qui fait gloire de traî-

ner partout ses esclaves, et qui, pour faire remarquer la passion qu'ils ont pour elle, réveille leur jalousie et trouble leur sûreté par des manières libres et faciles, et par des regards tendres et passionnés qui semblent demander de l'amour à tous les hommes et leur donner de l'espérance; qui s'étudie, aux dépens de la modestie et de ce qu'elle doit avoir de plus cher, à faire entrevoir les lettres et les présens qu'elle reçoit, la dépense et les parties de plaisir qu'on fait pour elle; qui, en un mot, a l'ostentation des amans les plus indiscrets et l'assurance des femmes qui n'ont plus rien à perdre.

Quel tableau! quel homme oserait être l'amant ou l'époux d'une telle femme?

Et quelle est la femme qui ose ainsi se donner en spectacle, profaner les dons précieux qu'elle a reçus de la nature, et, abjurant toute pudeur, descendre du haut rang où elle est placée, et s'abaisser jusqu'au dessous des êtres irraisonnables.

§ IX.

Maintien des Femmes dans la Société.

Une pose naturelle et éloignée de toute afféterie et de toute prétention est celle qui convient le mieux aux femmes. Assises ou debout, elles doivent se tenir sans roideur et sans nonchalance. Une

belle personne qui paraît s'admirer plaît beaucoup moins que celle qui conserve un maintien gracieux et décent.

La démarche d'une femme ne doit être ni trop vive ni trop lente; le pas le plus facile et le plus commode est celui qui fatigue le moins et qui plaît davantage. Le corps et la tête doivent être droits sans affectation et sans fierté, les mouvemens, surtout ceux des bras, aisés et naturels. Le regard doit être doux et modeste.

Il n'est pas de bon ton qu'une femme parle avec trop de vivacité ni trop haut. Quand elle est assise elle ne doit, ni croiser les jambes, ni prendre une attitude hardie. Elle doit occuper presque tout son siége, et ne paraître ni trop ni pas

assez à son aise. Il est des femmes qui sont sujettes à des habitudes et à des goûts bizarres : on ne saurait faire trop d'efforts pour vaincre de pareilles habitudes ou trop prendre garde de les contracter. Il faut éviter d'avoir des tics, de faire des grimaces et des mines, de rouler les yeux, etc. : ce sont des inconvenances qui choquent toujours. Les rires convulsifs ne le sont pas moins : la jolie bouche d'une femme est faite pour le sourire gracieux, jamais pour le rire aux éclats.

Il est bien plus facile et plus agréable pour une femme d'être réellement ce qu'elle doit être, c'est-à-dire d'ajouter aux charmes de sa personne ceux de son caractère, de ses habitudes et de son humeur, que d'affecter le ton et les

airs d'un homme. Elle doit donc s'attacher à posséder toutes les qualités qui appartiennent à son sexe, et fuir tout ce qui est défaut dans le caractère de l'homme. Les manières libres et dégagées qu'on remarque dans quelques-uns sont des défauts insupportables dans une femme. Un aspect affectueux, liant et presque timide, une tendre sollicitude pour ceux qui sont autour d'elle, doivent se montrer dans toute sa personne. Sa physionomie doit respirer l'espérance, la douceur et la satisfaction; l'abattement, le souci et l'humeur en doivent être bannis.

Les femmes ne sont pas plus exemptes de passions que les hommes; mais elles ont encore plus d'intérêt qu'eux à les cacher. Elles

doivent faire tous leurs efforts pour les vaincre; et si elles ont le bonheur d'y parvenir, elles doivent laisser ignorer qu'elles ont été soumises à leur empire.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

Quatrième Partie.

SUR LA BIENSÉANCE RELIGIEUSE.

§ I^er.

Devoirs de l'homme envers la Divinité.

Il existe un Dieu supérieur à l'homme, et moteur de l'univers, qu'il forma de sa toute-puissance. C'est à lui que nous sommes redevables de notre existence, de notre conservation, de notre bien-être, de notre bonheur. C'est lui qui plaça sur nos têtes ces globes

lumineux qui fécondent nos moissons et éclairent nos pas dans l'obscurité.

Tout ici-bas atteste sa puissance et sa grandeur; tout annonce sa gloire infinie. Et l'homme resterait spectateur muet et insensible de tant de merveilles! Non: l'homme, naturellement dépendant du Créateur, lui doit respect, subordination, reconnaissance. Est-il un tribut plus légitime, un devoir plus sacré que l'hommage que nous devons au principe constitutif de toutes choses, à celui qui est l'auteur de tout bien?

Ce serait donc la plus monstrueuse ingratitude de ne pas nous acquitter envers Dieu des devoirs que nous imposent les bienfaits dont il ne cesse de nous combler.

◇

Ceux qui s'en écarteraient s'exposeraient à une honte méritée, et pourraient être comparés à des animaux sauvages et féroces, qui menacent la main qui les nourrit et pourvoit à leur subsistance. Ils se rendraient alors indignes de la sollicitude de l'Être incréé qui veille sur toute l'espèce humaine.

§ II.

Respect dans les Temples.

L'homme, pénétré des grandeurs de Dieu et de ses admirables perfections, lui éleva dans les villes, au milieu de ses habitations, des temples publics pour l'honorer et aller dans des jours marqués lui

offrir son encens et le tribut solennel de ses adorations.

Le culte qu'on rend à la Divinité dans ces saints édifices, exige de nous une bienséance bien différente de celle que nous devons observer avec nos semblables dans le commerce ordinaire de la vie. Dans la société, l'homme n'a de relations qu'avec l'homme ; et malgré cette inégalité qu'apportent la naissance, le rang, les dignités, les richesses, l'intervalle n'est pas long à franchir. Ce sont des êtres créés, tous également sujets aux maladies, aux contrariétés, à la destruction. Tôt ou tard les uns et les autres périront, et leur poussière attestera la vanité de leurs titres et le néant de leur supériorité.

Mais de l'homme à Dieu, quelle distance!... L'être incorruptible en opposition à l'être sujet à la corruption ; l'être éternel à l'être sujet à l'anéantissement et à la mort ; l'être souverainement parfait à la créature sujette à toutes les imperfections.

De là le respect religieux, l'humble vénération commandés et gardés dans tous les temps et par tous les peuples, dans les temples élevés à l'auteur de la nature.

En entrant dans l'église du vrai Dieu, on commence par prendre de l'eau bénite. Êtes-vous accompagné d'une dame ou de toute autre personne à laquelle vous devez du respect, devancez-la pour lui en présenter d'une manière polie; offrez-lui une chaise, et placez-vous ensuite derrière elle.

Montrez-vous recueilli, et suivez exactement ce qui se pratique pendant le service divin : il faut s'asseoir, se tenir debout ou se mettre à genoux, selon que les circonstances l'exigent dans les cérémonies du culte.

Paraissez dans les temples avec une mise décente, sans étaler le faste, le luxe et la magnificence. Un cœur pur, voilà ce que demande la Divinité : elle repousse une ostentation déplacée.

Il est contraire à la sainteté du lieu de se promener dans une église comme dans une place publique, d'y causer comme dans une maison particulière, de jeter des regards de curiosité de côté et d'autre, de scandaliser par-là les assistans, et de troubler, par un

maintien irrévérencieux ou indécent, les prières des personnes religieuses.

Loin de l'arche sainte ces hommes impurs, dont la présence insulterait la Divinité dans son sanctuaire! Mortels, songez que c'est dans cette enceinte qu'habite le Dieu des nations, le protecteur de vos familles, et qu'il ne faut l'approcher qu'avec un cœur pur, un respectueux dévouement, une humiliation religieuse.

On doit conclure de là la nécessité d'apporter dans ces édifices sacrés le recueillement le plus profond. Si en effet nous avons soin de prendre un extérieur soumis et décent quand nous nous présentons devant des hommes révêtus de quelque dignité, dont nous atten-

dons quelque grace, quelque faveur, ou dont nous venons reconnaître les services et les bienfaits, avec quel anéantissement devons-nous paraître aux yeux de celui qui est la source et le trésor de tous les biens, le dispensateur suprême des fortunes; de celui qui élève et détruit les empires, qui tient dans ses puissantes mains les destinées du monde.

Chrétiens, n'apportez point dans les temples les dissipations de l'extérieur, et pénétrez-vous de la grandeur de celui qui les consacre par sa présence, et qui s'abaisse jusqu'à descendre sur la terre pour habiter parmi les hommes.

§ III.

Devoirs à observer dans les jours destinés au culte divin.

Obligés de se procurer par le travail des moyens de subsistance, les hommes établirent certains jours de repos, qu'ils consacrèrent au culte de Dieu. Alors les opérations manuelles furent suspendues, les ateliers furent fermés, et l'on se réunit dans des temples pour rendre à l'Éternel des actions de graces, et le remercier de ses bienfaits.

La Religion nous ordonne de consacrer ces saints jours par de bonnes œuvres, par un renouvellement de ferveur et un accroisse-

ment d'amour pour la Divinité.

On ne voit que trop de personnes qui passent dans les exercices pernicieux, dans la débauche, l'ivrognerie, ces instans réservés pour le culte de l'Éternel. Ce n'est pourtant pas pour s'abandonner aux dissolutions, et pour se livrer au libertinage que la morale à établi ces jours de fêtes.

L'homme qui se déshonore par une pareille conduite, doit se convaincre qu'au crime d'irréligion il joint encore le crime du mauvais exemple qu'il donne à ses frères, et qu'il multiplie d'une manière effrayante les scandales et les trophées honteux de l'immoralité.

Tandis que tout un peuple à genoux se prosterne aux pieds des autels, et s'humilie devant la toute-

puissance céleste, l'impie dégrade dans ses débordemens l'image et les plus beaux dons du Créateur.

§ IV.

Railleries de la Religion, contraires à la bienséance.

Est-il rien de plus indécent et de plus impie que de railler le culte et la Religion ! Quand on ose se permettre de pareilles irrévérences, on mérite de passer pour un insensé, ou pour un homme de mauvaise foi.

Vous qui vous déchaînez ainsi contre ce que l'homme a de plus cher et de plus sacré, vous n'avez

donc jamais connu les consolations sublimes et touchantes de la Religion? Si vous voulez vous dépouiller de ces idées de sujétion et d'abaissement qui nous élèvent vers un être supérieur à nous; si, n'apercevant rien au-delà de la matière et du néant, vous vous bornez au présent sans vous inquiéter de l'avenir; si vous méconnaissez la main surnaturelle qui se manifeste dans toute la nature : si vous abjurez enfin la croyance d'un Dieu, ah! gardez pour vous cette opinion téméraire et stérile, et laissez-nous nos autels, nos temples, notre Dieu, notre immortalité, notre espérance.

L'homme serait donc un être bien disgracié de la Providence, si, sur cette terre trempée de ses sueurs

et arrosée de ses larmes, au milieu des angoisses, des contrariétés, des privations, il n'avait pas en perspective une vie plus heureuse, un avenir plus consolant; s'il ne voyait pas, à une distance rapprochée, un être bon, compatissant, miséricordieux, qui lui montre de loin le terme de ses maux, et lui tend les bras pour le recevoir dans son sein paternel et l'y récompenser de la vertu qu'il aura pratiquée sur la terre.

Cessez donc vos blasphèmes, et ne troublez point par d'indécentes railleries la piété des vrais adorateurs de Dieu.

Pour nous, membres de la grande famille, nous attachés dès notre enfance à la Religion sainte, n'en parlons jamais qu'avec le respect

le plus profond. La bienséance exclut toute espèce de raillerie touchant la morale religieuse.

§ V.

Bienséance qu'on doit à ses Parens.

Nous plaçons, dans la partie consacrée à la bienséance religieuse, celle que l'on doit à ceux de qui l'on a reçu le jour. Quoique cette loi prenne sa source dans la nature, elle est spécialement commandée par la Divinité, et elle fait une partie essentielle de nos devoirs religieux. L'auteur de toutes choses, le créateur de l'univers nous en fait un commandement exprès.

« Enfans, écoutez les conseils de « votre père, et suivez-les scrupu- « leusement, afin que vous soyez « sauvés, » a dit un écrivain sacré. Le fils qui honore sa mère amasse un riche trésor ; celui qui porte honneur et respect à son père recevra dans la suite, de la part de ses descendans, du contentement et de la joie, et l'Être suprême exaucera ses humbles prières. Celui qui craint le Seigneur son Dieu, honore ses parens, et il est soumis aux auteurs de ses jours comme un serviteur est soumis à son maître. Honorez vos père et mère, afin que vous viviez long-temps. Tels sont les salutaires préceptes que nous donne la Religion relativement à ceux de qui nous avons reçu la lumière.

De quelque dignité, de quelque emploi que nous soyons revêtus, aucune considération ne nous dispense de nous acquitter envers nos parens du respect que nous leur devons. Partout, et en toutes circonstances, les enfans seront astreints aux bienséances rigoureuses qu'exige la qualité de père et mère : il faut leur donner des marques extérieures de respect et de déférence, les saluer avec amour et amitié, leur parler avec la plus grande soumission, les prévenir par des attentions, les entourer d'hommages publics, et bien se garder de leur manquer en aucune circonstance.

Quelle honte rejaillirait donc sur un enfant dénaturé qui affligerait d'une manière scandaleuse ceux que

la Religion et la nature lui ordonnent de chérir et de respecter. Il se couvrirait d'opprobre et d'ignominie, et attirerait sur lui les malédictions de la terre et les vengeances du ciel ; les compagnons même de son libertinage et les imitateurs de sa coupable indocilité l'auraient en horreur. Quelle plus terrible punition appellerait-il encore sur ses déréglemens, s'il portait l'oubli de ses devoirs jusqu'à affliger ses parens par des paroles dures, outrageantes, s'il se moquait de leurs imperfections, s'il les reprenait avec un insultant orgueil, s'il dévoilait leurs fautes, s'il en faisait l'objet de ses railleries, s'il les couvrait de ridicule!

Celui qui leverait la main sur les auteurs de ses jours serait un

objet exécrable à Dieu et aux hommes : il passerait pour un monstre dans la nature. Son crime recevrait sa punition en ce monde et en l'autre. Il deviendrait odieux à ses propres regards, et périrait dans le remords et dans le désespoir. Il est inutile de rapporter ici les punitions terribles que Dieu a exercées sur les fils ingrats et rebelles. On connaît la vengeance qu'il tira d'Absalon qui se souleva contre son père. Une fin tragique et malheureuse fut le juste prix de sa criminelle désobéissance ; il fut la victime de sa rébellion et de son attentat.

On doit s'attendre à être traité de ses propres enfans comme on aura traité soi-même les auteurs de ses jours. Si on leur a rendu

honneur et respect, on aura droit aux mêmes hommages, et Dieu ne permettra pas qu'un bon fils devienne un jour un malheureux père.

C'est par des effets plus que par des paroles que l'on montrera à ses parens l'attachement qu'on leur doit. Quand on les aime bien sincèrement, on saisit toutes les occasions qui se présentent de leur en donner de véritables marques. Au soin que l'on prend de ne leur faire entendre que des paroles douces et obligeantes, il faut joindre un vif empressement de les servir, de leur obéir, de leur être agréable par de tendres prévenances, et de faire tout ce qui peut leur donner de la satisfaction, du contentement et de la joie. Dans un seul cas néanmoins nous sommes dispensés

de suivre aveuglément leur volonté, et c'est quand ils nous commandent quelque chose de contraire aux lois sacrées de la Religion et de la morale. On doit aimer ses parens plus que soi-même; mais on ne doit pas les aimer plus que Dieu.

Un enfant moins chéri de ses père et mère que ses autres frères et sœurs, est également astreint aux devoirs et obligations qui lui sont imposés par la nature. Dans cette circonstance, les murmures et les emportemens seraient hors de saison et même criminels. C'est par une plus grande retenue, par une plus grande soumission, par la patience et la douceur, qu'il fera cesser la prédilection paternelle, et qu'il regagnera les bonnes graces et l'amitié de ses parens.

« Ayez soin de votre mère pen-
« dant tous les jours de votre vie,
« disait le vertueux Tobie à son
« fils; vous devez vous souvenir
« des douleurs qu'elle a souffertes
« pour vous, et à quels dangers
« elle s'est exposée pour vous don-
« ner la naissance, pour vous nour-
« rir et vous élever. » Honorons donc nos parens dans toute la sincérité de notre cœur; gardons-nous bien de les offenser en quelque chose que ce soit, de leur causer le moindre désagrément, le plus léger sujet d'inquiétude et de peine. Non-seulement nous leur devons obéissance et respect, mais encore secours, protection et assistance. Si des malheurs inattendus les accablent, s'ils se trouvent dans un état d'affliction et de dé-

tresse, c'est alors que la nature réclame ses droits. On doit employer toutes ses facultés, tous ses moyens, pour les ramener à une situation plus riante et plus prospère. On doit les alimenter, leur procurer tout ce qui leur manque, et ne pas souffrir qu'ils éprouvent les embarras et les angoisses du besoin. Quelque soin que l'on ait de ses parens, quelque amitié, quelque déférence qu'on leur montre, on ne peut jamais s'acquitter entièrement, et leur rendre tout ce qu'ils nous ont donné.

C'est surtout dans la vieillesse que notre secours leur est plus nécessaire encore; et c'est alors que les enfans doivent redoubler de zèle, d'affection et de condescen-

dance. Le sage dit : « Prenez grand « soin de votre père dans sa vieillesse, « et gardez-vous de l'attrister pen- « dant sa vie. » Que ses infirmités n'aliènent pas votre confiance et votre attachement. Environnez-le alors, s'il se peut, d'un plus grand respect, et rendez-lui de plus en plus agréables les derniers momens de son pélerinage sur la terre. Les parens que vous soulagerez, que vous aimerez dans un âge avancé, vous chériront. Leurs mains défaillantes verseront les bénédictions sur votre tête, quand leur ame, dégagée des liens du corps, s'envolera dans le séjour de la Divinité : mais malheur aux enfans ingrats, aux enfans dénaturés ! les auteurs de leurs jours, en descendant dans la tombe, ne leur

légueront que leur haine et leur malédiction!

Nous ne parlerons point ici de certains devoirs particuliers auxquels on est tenu à l'égard de ses parens. Au renouvellement de chaque année, la veille du jour de leur fête, il est indispensable de ne pas manquer de venir personnellement adresser des félicitations à son père, à sa mère, à ses oncles, à ses tantes, etc.

On doit aussi des égards à ses frères, sœurs et autres parens.

§ VI.

Ce que l'homme religieux doit à ses semblables.

Sortis de la main de Dieu, enfans de la même société, nous lisons tracée dans la liste de nos devoirs l'obligation spéciale de nous aider réciproquement, et d'exercer les uns envers les autres les œuvres de la charité religieuse.

1° Nous devons nous aimer mutuellement, parce que Dieu étant notre père, il veut nécessairement qu'il n'existe parmi nous aucune division, aucune haine. Il regarde tous ses enfans du même œil; il fait luire son soleil sur les bons

comme sur les méchans; il protége le buisson de la prairie comme le chêne de la montagne. Sa conduite envers ses créatures doit être notre modèle.

2° Nous nous devons des secours réciproques. Les hordes sauvages, les animaux même les plus féroces, se rallient dans le danger commun et se prêtent une mutuelle assistance; mais nous, qui sommes doués des lumières de la raison, nous, les serviteurs de Dieu, nous avons contracté solennellement l'engagement irrévocable de nous secourir dans tous nos besoins.

La bienséance religieuse va plus loin : elle nous ordonne de prévenir même les nécessités de nos semblables, de les aider de toutes nos facultés, de les regarder com-

me d'autres nous-mêmes. Voilà pourquoi l'aumône est recommandée comme une vertu si agréable à Dieu, et d'une efficacité si puissante, qu'elle amasse un trésor dans le ciel pour l'homme miséricordieux.

Aussi les personnes vraiment religieuses ne s'écartent jamais de ce devoir de charité, qui donne tant de lustre aux autres qualités du cœur, et qui double les jouissances de l'ame. Rien en effet ne rapproche davantage de la Divinité, que le pouvoir, le désir et la facilité de faire le bien.

3° Nous devons respecter dans nos semblables la qualité d'adorateurs de Dieu. Ne cherchons jamais à leur trouver des défauts; cachons au contraire aux yeux du

public leurs mauvaises inclinations, inséparables de la faiblesse humaine.

Établissons entre nous une union ferme, constante et durable. Tout ce que Dieu nous a prescrit, ne tend qu'à consolider cette union. Tous ses préceptes sont autant de liens qui doivent la resserrer encore. Toutes les fois que nous négligeons de remplir ces devoirs indispensables, alors nous relâchons les nœuds qui doivent nous unir, et quand nous y manquons tout-à-fait, la chaîne est brisée.

Ainsi nous nous écartons du véritable but pour lequel nous avons été créés ; nous avons rompu les anneaux qui ne faisaient qu'un tout de la grande famille, et nous devenons rebelles à la volonté du

bon père qui ne cherche qu'à nous rendre heureux.

§ VII.

Ce que l'homme religieux se doit à lui-même.

Obligés envers les autres à des égards que la saine morale commande et autorise, nous sommes aussi tenus pour nous-mêmes à des règles de bienséances particulières et d'une austérité non moins rigoureuse.

Fuite de l'oisiveté: première vertu. Nous sommes nés pour le travail : abandonnés à nous-mêmes, sans occupation et sans délassement, nous tombons dans un mor-

tel ennui. L'homme oisif se livre à une imagination déréglée, enfante des projets aussi insensés que ridicules; et, fatigué de rêveries et de mensonges, il languit dans une espèce d'anéantissement qui dégrade les plus nobles portions de lui-même.

Celui à qui la fortune a refusé ses faveurs, doit entreprendre un état qui fournisse à sa subsistance et à celle de sa famille; l'homme opulent s'occuper, de quelque manière que ce soit, afin de s'épargner les langueurs de l'ennui, et alléger pour ainsi dire, par ce moyen salutaire et utile, les peines de l'indigent forcé de courber son corps sous les travaux les plus durs et les plus pénibles.

Seconde vertu : donner le bon

exemple. Malheur à celui qui cause la perte de ses semblables par ses dissolutions et par la corruption de ses mœurs; il sera l'opprobre de la génération qu'il aura perdue. De tout temps le scandale public a été réprouvé comme un poison subtil, et comme l'ennemi le plus dangereux et le plus irréconciliable des vertus sociales et religieuses.

Gardons-nous de laisser apercevoir à nos semblables les défauts auxquels nous sommes malheureusement sujets. Exerçons sur nous la plus exacte vigilance, et que chaque jour voie déraciner un vice ou naître une vertu dans nos cœurs. Mais gardons-nous aussi de tomber dans un autre excès, en faisant parade de nos bonnes

actions. La modestie doit accompagner tout ce que nous faisons ; c'est le plus bel ornement que l'on puisse ajouter à son mérite personnel.

Troisième vertu : horreur du mensonge. Rien de plus détestable que de tromper. Sans la vérité, plus de confiance, plus de foi aux promesses ; les contrats les plus sacrés deviennent illusoires. Une méfiance réciproque règne dans la société.

Mais le mensonge, déja si criminel, est encore plus odieux parmi des hommes qui contractent sous les yeux de Dieu même. Les préceptes de la morale divine frappent du plus horrible anathème les perfides, les trompeurs qui cherchent à profiter de la crédulité de leurs frères, et

qui, comptant pour rien les actes les plus légitimes et les plus sacrés, regardent comme une ruse innocente les moyens honteux qu'ils emploient pour les éluder ou pour les enfreindre.

L'homme probe doit être fidèle observateur de sa parole, et jamais n'y manquer.

Quatrième vertu : pratique de la bienfaisance. La bienfaisance a toujours été recommandée comme une vertu civile, les législateurs de tous les âges en ont fait un précepte particulier dans le code de leurs lois; et, en effet, la raison nous ordonne de faire du bien aux autres hommes.

La bienséance religieuse donne à cette vertu la plus grande extension : elle veut que nous préve-

nions même les besoins de nos frères, que nous allions chercher le pauvre sous le toit de chaume qui le couvre, et que nous cédions à l'indigent notre superflu, quelquefois même une partie de notre nécessaire. Précepte sublime! dont l'exécution répand dans l'ame une sécurité touchante et pure, un plaisir délicieux, et lui donne sur la terre un avant-goût de la félicité du ciel.

En vain notre amour-propre cherche à franchir les bornes que la saine morale a prescrites. La bienséance lui oppose une barrière, et arrête ses mouvements impétueux; en un mot, la bienséance adoucit les mœurs, amollit le caractère, met un frein aux illusions de l'orgueil, calme la fou-

gue des passions, rend les vertus plus aimables ; et l'homme qui se soumet à ses lois tutélaires, devient ici-bas une image vivante de la sagesse éternelle. On recherche avec empressement sa société ; on le cite comme un modèle; et tous ceux qui le connaissent, jaloux de lui ressembler, rendent un hommage public à ses manières agréables, à l'amabilité de son caractère et à toutes les perfections de son cœur et de son ame.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

Cinquième Partie.

DES PRÉCEPTES DE LA BIENSÉANCE.

De tous les guides qu'on doit suivre pour se conduire avec bienséance dans le commerce du monde, il n'en est pas de plus sûr que la discrétion.

Savoir régir sa langue est une science absolument nécessaire à l'homme qui vit dans le monde. On ne doit jamais rien dire d'offensant, ni se permettre de railleries : quoique la raillerie nuise moins que la médisance, elle est cepen-

dant souvent plus contraire à l'equité naturelle, parce qu'elle porte deux coups à la fois : l'un à l'honneur qu'elle blesse, l'autre à l'amour-propre qu'elle pique, en attaquant en face celui à qui elle s'adresse.

Le respect qu'on doit à des supérieurs, les ménagemens qu'exigent les inférieurs, nous interdisent la raillerie. Ce n'est qu'entre égaux qu'on peut se la permettre ; encore faut-il qu'elle soit rare et modérée, qu'elle soit délicate, et ne touche que de légers défauts ou ne relève que des fautes légères. Les railleries trop répétées finissent par faire des plaies profondes qui ne peuvent plus être endurées patiemment, parce qu'elles deviennent trop sensibles.

L'indiscrétion est encore un défaut qu'on doit éviter. On ne doit pas vouloir entrer dans les secrets des autres sur des choses qui ne nous regardent pas, et moins encore révéler les secrets de son ami; car ce serait disposer d'un bien dont on n'est pas le maître: trahir le secret d'un autre, c'est abuser d'un dépôt.

Rien ne sied mieux dans le commerce du monde que le discernement des choses qui attirent l'amour ou la haine: c'est une science à laquelle on ne saurait s'appliquer de trop bonne heure.

Évitez toujours la trop grande abondance de paroles, la lenteur ou la précipitation à parler, le ton haut et tranchant, les récits frivoles, les contes trop fréquens ou

trop longs ; les explications, les détails, les digressions, la multiplicité des exemples, et surtout les complimens : tout cela impatiente et n'amuse point.

Le plus sot personnage qu'on puisse faire, c'est de parler sans être approuvé de ceux qui écoutent.

Le moyen le plus sûr de n'avoir l'approbation de personne, dans ses actions comme dans ses discours, c'est de la solliciter, soit par ses regards, soit par ses paroles.

Cédez toujours moins à l'envie que vous avez de parler, qu'au désir qu'on a de vous entendre.

Ne prostituez point votre suffrage, si vous voulez qu'on vous en sache gré ; et surtout ne rece-

vez celui des autres qu'avec la plus grande modestie.

Rien, sans doute, ne peut vous rendre plus aimable que la complaisance ; cependant, quelque raison que vous ayez de l'exercer, prenez bien garde de jamais agir contre le sens commun, et de contrarier des vérités reçues.

Il est une certaine douceur, une certaine facilité de mœurs, qui plaît extrêmement aux autres ; mais il faut qu'elle soit accommodante sans être servile, et qu'en ne désapprouvant rien par complaisance, elle n'approuve rien sans choix.

Défiez-vous de l'exagération : si vous vous y accoutumez, elle vous donnera un ridicule insupportable ; comme elle vous fera parler *sans mesure* des choses médio-

cres, il ne vous restera plus d'expression pour les choses les plus considérables. Qu'en arrivera-t-il ? que vous vous trouverez réduit à traiter également les unes et les autres. Alors, quel ridicule! et la bienséance n'en souffre aucun.

Une des choses les plus inconvenantes, c'est de louer à l'excès et à contre-temps. Les louanges excessives et déplacées n'honorent ni celui qui les donne, ni les personnes qui les reçoivent.

La nature elle-même a ses limites. Voyez l'eau, la terre, le feu et l'air : ces quatre élémens sont divisés et renfermés chacun dans les siennes. La mesure en tout est toujours *bien séante :* ainsi la louange la plus délicate et la mieux reçue est celle qui donne

plus à penser qu'elle n'exprime.

De même que le respect vous défend de parler avec mépris de vos supérieurs, il ne vous permet pas non plus de les louer sans une respectueuse circonspection.

Souvenez-vous qu'il n'est jamais à propos de dire tout ce que vous savez; et appliquez-vous toujours à trouver ce qu'il est à propos de dire.

Il n'est que trop de gens qui trouvent le secret d'ennuyer, en disant de fort bonnes choses, par la trop grande démangeaison qu'ils ont de les dire.

Les choses les plus médiocres, quand elles sont placées à propos, plaisent souvent plus que les meilleures choses du monde, quand on les dit à contre-temps.

On plaît fort souvent en parlant

peu ; mais on ne plaît jamais quand on parle trop.

Ne vous abandonnez pas à la bonne opinion que les louanges qu'on vous donne peuvent vous faire concevoir de vous-même. Soyez toujours votre juge, et réglez toutes vos actions sur l'opinion que vous devez avoir de vous. Comme rien ne vous *siéra* mieux que de vous conduire d'après ce que vous êtes, de même rien ne vous rendrait plus ridicule que de vous conduire d'après de ce que vous n'êtes pas.

Il ne sied guère moins d'avoir une fausse conduite à l'égard des autres, en agissant avec eux d'une manière contraire à ce qu'ils font, que de ne pas agir conformément à ce qu'on est soi-même.

Si l'on vous loue, soyez toujours persuadé que ce n'est jamais sans intérêt, et que les louanges vous feront plus perdre d'un côté qu'elles ne vous feront gagner de l'autre.

Vous devez prendre autant de précautions contre le bien qu'on dit de vous, que contre le mal que l'on pourrait vous faire.

Ne jugez jamais de vous-même, ni par l'estime qu'on vous témoigne, ni par la manière dont on vous traite. C'est plutôt votre crédit que votre mérite que l'on considère quand on cherche à vous plaire. On se règle plutôt sur les qualités superficielles que vous laissez apercevoir, que sur les qualités solides que vous n'avez peut-être pas.

N'oubliez pas que la bienséance

exige que vous laissiez voir un modeste embarras au milieu des louanges qu'on vous donne, et surtout une grande modération quand on dit du mal de vous.

Ou jugez toujours avec une grande circonspection, ou ne jugez de rien. Examinez les choses en détail, et n'en décidez jamais sur le premier coup-d'œil. Craignez la confusion qu'entraîne toujours après soi ce qu'on a préjugé.

Que le respect et la déférence qu'on a pour vous ne vous inspirent jamais de vanité. Vous n'en sauriez rien conclure à votre avantage, sans vous exposer à une grande erreur. Cette déférence et ce respect ne sont pas toujours un effet de l'estime qu'on a pour vo-

tre personne; l'un et l'autre se rapportent le plus souvent à votre place, à votre état; et l'estime qu'on a pour vous se règle sur votre mérite.

C'est l'emploi qu'on fait de ses bonnes qualités, qui leur donne ou plus ou moins de prix. Prenez garde que par celui que vous faites des vôtres, elles ne vous *siéent* aussi mal que vos défauts.

La plupart des choses de la vie n'étant qu'un mélange d'erreur et de vérité, de perfection et d'imperfection, vous devez vous habituer à ne juger de tout qu'avec précaution : c'est par ce mélange trompeur que les bonnes qualités des personnes qu'on estime font approuver leurs défauts, et que les défauts de ceux qu'on n'estime pas

font condamner leurs bonnes qualités. C'est qu'on ne fait pas attention que les personnes les plus parfaites comme les plus imparfaites, les choses les plus vraies comme les plus fausses, ne le sont pas toujours en tout.

Pour juger sainement et sûrement des choses, commencez toujours par examiner si c'est par les mouvemens de l'amour-propre ou par les règles de la raison que vous agissez.

Si vous êtes sage et judicieux, vous préférerez toujours une raison modeste à une raison impérieuse et tranchante. Celle-ci juge de tout avec autorité, et cherche plutôt à s'établir par la force que par la douceur. La première est la meilleure : la circonspection et la

docilité préférent la douceur à la force.

Si vous y faites attention, c'est plus l'opposition qu'on apporte à vos sentimens qui vous choque, que le vice ou le défaut de raisonnement. Ce n'est point parce qu'on blesse en vous l'amour de la vérité, que vous vous emportez et que vous parlez si haut; c'est parce qu'on blesse cette opiniâtreté avec laquelle vous soutenez vos opinions.

Vous ne pourrez vous défendre de ressentir en vous-même une douce et vraie satisfaction, si, en repassant tout ce que vous aurez dit dans le commerce du monde, vous pouvez vous flatter de n'avoir dit rien que de raisonnable et de juste. Ne vaut-il pas mieux parler

toujours avec jugement, que de briller dans un temps et déraisonner dans un autre? L'esprit plaît et amuse; mais le bon sens qui instruit inspire la confiance et capte l'estime. On hasarde toujours trop, et souvent on ne gagne rien, en s'abandonnant à la vivacité de son esprit.

Parlez agréablement, mais sans affectation. Pour ne point faire tort à vos pensées, soignez vos expressions; mais que celles-ci soient toujours simples, aisées et naturelles. Nos expressions doivent être le miroir le plus fidèle de nos pensées.

Pensez bien d'abord: vous vous exprimerez bien ensuite. Comme la véritable bienséance consiste plus dans les sentimens que dans les manières, elle consiste plus ordinai-

rement aussi dans les pensées que dans les expressions.

Il faut moins suivre son humeur que s'accommoder à celle des personnes avec qui l'on se trouve (quand cette humeur est raisonnable). Ne soyez jamais plaisant quand il faut être sérieux, ni sérieux quand il faut être plaisant.

Il est trois sortes de personnes dont il convient rarement de parler: de soi-même, de ceux qui sont présens, et de ceux dont on a sujet de se plaindre.

Sous quelque rapport que ce soit, la plainte a toujours mauvaise grace.

Amusez-vous des plaisanteries et des folies des autres, mais n'y prenez point de part. La bienséance ne vous défend pas d'en

rire, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux bonnes mœurs; mais elle vous défend presque toujours d'être plaisant et de faire rire les autres.

Appliquez-vous à rendre votre esprit docile et propre à recevoir toutes sortes de formes. Rien n'est plus utile et même plus nécessaire sur une scène aussi changeante que celle du monde, que de savoir plier son esprit à l'exigence des occasions. L'usage de l'esprit doit être universel, et vous ne sauriez lui donner des bornes sans prétendre que les hommes, le temps, les affaires et le cours ordinaire des circonstances changent en votre faveur, et que tout s'accommode à vous, sans vouloir vous-même vous accommoder à rien.

Vous ne serez jamais blâmé de ne pas tout savoir, mais vous le serez toujours de parler légèrement de ce que vous ne savez pas.

Étudiez-vous à vous faire une occupation conforme à vos devoirs et à votre état, vous en serez plus heureux. Il n'y a personne qui ait plus de peine, même dans les moindres choses, que ceux qui ne veulent point s'en donner.

Tous les moyens de plaire n'ont pas été donnés à l'homme. Connaissez le talent qui vous est naturel, et tâchez de le perfectionner. Si vous le négligez pour ceux que la nature vous a refusés, vous perdrez l'avantage que vous pourriez retirer de ce que vous avez de bon, et vous n'acquerrez peut-être jamais ce qui vous manque.

La complaisance à contre-temps est un ridicule; et celle qu'on refuse, quand l'occasion la demande, est une incivilité.

Il vous est défendu, sous peine de manquer à la stricte bienséance, de vous moquer des manières ridicules, quand l'affectation n'y entre pour rien. Il sied mal de rire de ceux qui ne sont pas les maîtres de s'en défaire, et qui ne les ont souvent que malgré eux.

Quelque supériorité de génie ou de talent que vous ayez sur ceux qui vous ont donné leur attention, il est injuste autant qu'impoli de ne pas leur donner la vôtre.

Il est de la nature d'un bon cœur et d'un bon esprit de croire ce que nous disent les honnêtes gens, surtout quand ils sont nos

amis ; et dans les affaires que nous avons avec eux, il faut en croire l'estime et l'amitié qu'ils ont méritées de nous, plutôt que notre défiance.

Il vaut infiniment mieux ne rien dire que de parler à contre-temps ; mais il ne faut pas sacrifier non plus l'avantage de parler à propos à la vaine démangeaison qu'un autre a de parler ?

Rire sans sujet est le propre d'un insensé ; rire aux éclats ou rire d'une manière immodérée est une incivilité.

Sachez vous modérer dans la colère. La plupart de vos paroles et de vos actions, quand votre bile est en mouvement, vous ôtent tout l'avantage que vous avait donné sur lui celui qui vous avait offensé, et

ce qui est pire, vous perdez l'estime qu'on avait conçue pour votre caractère.

Voulez-vous connaître un moyen de vous modérer dans la colère ? C'est de vous souvenir que votre amour-propre ou votre trop vive sensibilité grossit toujours de plus de la moitié, dans votre imagination, l'offense que vous prétendez avoir reçue.

Éloignez de vos plaintes l'aigreur et l'animosité ; que votre colère soit seulement le sentiment du mal qu'on vous a fait, et non pas de celui que vous voudriez faire : c'est le plus sûr moyen de mettre dans votre parti les personnes qui auraient peut-être pu balancer entre votre adversaire et vous.

La bienséance ne s'oppose pas

moins aux plaintes excessives que vous faites au premier venu contre ceux dont vous avez à vous plaindre, qu'aux louanges fréquentes et outrées que vous donnez mal à propos à ceux de qui vous attendez du bien.

Prenez garde que votre ressentiment ne vous empêche de rendre justice à ceux de qui vous vous plaignez, ou que votre vanité ne vous la leur fasse rendre avec trop d'affectation.

Il ne faut jamais que votre mauvaise humeur vous fasse reprocher le mal qu'on vous a fait, quand on vous en témoigne du repentir, et qu'on ne s'en peut souvenir qu'avec confusion. Rien n'est si lâche que de triompher d'un bon cœur, à force de lui reprocher les

fautes auxquelles il a eu le malheur de se laisser aller par faiblesse ou par surprise.

Mettez toute votre attention à distinguer dans les autres les défauts qui viennent de la nature (et dont l'humanité vous commande de les plaindre) d'avec ceux qui sont volontairement contractés, et dont il vous est réellement permis de les blâmer en vous-même.

Si vous y faites bien attention, vous trouverez que les défauts des autres vous amusent plus qu'ils ne vous touchent, et que vous en parlez plutôt par dissipation que pour les en plaindre et vous corriger des vôtres. Voilà pourquoi l'on ne saurait trop recommander l'indulgence.

L'affectation dans les airs, dans

le maintien, dans les paroles, dans les actions, est un ridicule qui tient beaucoup de la folie.

Que la justice et la bienséance soient toujours la base de votre conduite. Les fautes et les extravagances que vous faites, quand il ne tient qu'à vous d'être raisonnable, vous nuisent beaucoup plus que si vous étiez toujours également extravagant. La folie toute seule est beaucoup plus pardonnable que celle qui est mêlée de raison.

Que ce ne soit jamais votre humeur qui conduise votre raison ; mais que toujours votre raison conduise votre humeur.

La bienséance veut que l'on conforme sa conduite à son âge, à son sexe, à sa profession, à sa place,

au rang qu'on tient dans la société.

Vos paroles et vos actions doivent faire connaître aussi facilement qui vous êtes, que votre visage et vos habits font voir votre sexe.

Pourquoi mépriseriez-vous dans le particulier des devoirs que vous remplissez si scrupuleusement en public? Croyez-vous que les ménagemens que vous avez pour les autres vous dispensent de ceux que vous devez avoir pour vous-même?

La bienséance n'admet point de milieu entre nos actions et la manière de les faire.

La véritable bienséance vient de l'esprit et du cœur; les manières ne l'établissent jamais d'une façon

positive. Ce n'est point l'air dont nous faisons les choses qui les rend *bien séantes*, mais les sentimens qui les produisent, et le discernement qui les accompagne.

La vertu et l'honnêteté, quand elles sont sincères, répandent sur toutes nos actions un air de bienséance qui nous fait croire sur parole.

Il est une certaine bienséance naturelle et facile attachée à la personne, qui fait remarquer les actions les plus indifférentes et les moins dignes de remarque.

La bienséance qui provient des sentimens attire l'estime et la confiance générales; celle qui vient de la politique, et que la politique emploie, ne produit que défiance et mépris.

Quand elles n'ont d'autre base

qu'une fausse bienséance, il est tout simple que les meilleures choses déplaisent.

Conserver dans toutes nos actions une juste proportion avec les autres et nous-mêmes, c'est le fond de la véritable bienséance.

L'excessif enjouement, les grandes peines, la grande joie, la colère, l'amour, la jalousie, l'avarice, en général, toutes les passions, sont l'écueil trop ordinaire de la bienséance.

La bienséance réprouve tous les plaisirs qui ne peuvent s'accorder avec le devoir.

La bienséance qui vient du cœur règne non seulement dans nos paroles et dans nos actions, mais encore dans notre maintien et jusque dans notre silence même.

La fausse bienséance sert à cacher les sentimens qu'on a, pour étaler ceux qu'on n'a pas.

Il est presque aussi contraire à la bienséance de trop affecter de se cacher en faisant bien, que de chercher à se faire voir.

Le grand secret pour ne pas manquer aux règles de la bienséance, c'est d'avoir toujours l'intention de bien faire. Le bien qu'on fait dans une telle disposition d'esprit est d'un prix incomparable; et le mal auquel on se laisse aller malgré soi, non-seulement est infiniment moindre, mais on peut dire encore qu'il fait en quelque sorte honneur, parce qu'il n'est que trop évident que l'on a été la dupe de sa bonne-foi, et que le caractère n'y a aucune part.

Il est possible qu'on blesse la bienséance dans la façon d'éviter le mal, comme dans celle de faire le bien.

Il est des gens à qui la vertu sied presque aussi mal que le vice.

C'est une grande faute contre la bienséance que de mettre trop d'affectation à l'observer.

Plaintes, reproches, injures même, tout sied bien au véritable amour; tout sied mal au contraire à qui veut feindre d'aimer.

La preuve la plus sûre d'un prochain déréglement, est le relâchement sur la bienséance. Cette vertu est aussi la seule qu'on reprend, quand on ne peut plus quitter le chemin du vice.

Ceux qui portent dans le monde la prétention de s'y faire remar-

quer et d'y produire de l'effet, n'y seront jamais aimables, malgré tout leur esprit; ils y seront toujours fatigants et souvent ridicules.

Un jeune homme qui entre dans le monde avec des prétentions, ne s'y formera point, parce qu'il est hors d'état d'observer. Cherchant toujours à s'emparer de la conversation, n'écoutant les autres qu'avec impatience ou distraction, ennùyeux et important, inquiet, susceptible, toujours mécontent, parce qu'on n'a pas l'air de s'occuper de lui; il passera sa vie entière dans la société sans en connaître les agréments.

Pour être aimable dans le monde, pour y plaire et pour s'y plaire soi-même, il faut y apporter de la

bonhomie et de la simplicité, s'exprimer toujours avec décence, naturel et clarté, et ne jamais employer des manières basses, triviales, libres ou pédantesques.

Pour faire les honneurs de chez soi, il faut du tact, de la finesse, beaucoup d'usage du monde, une grande égalité d'humeur et beaucoup d'obligeance. Il faut s'oublier soi-même; pour s'occuper des autres, mais sans agitation et sans affectation; encourager les personnes timides, les mettre à leur aise; entretenir la conversation, en la dirigeant avec adresse plutôt qu'en la soutenant soi-même.

Une maîtresse de maison doit être obligeante, égale, attentive, se prêter aux habitudes particulières de chacun, surtout paraître

charmée qu'on soit chez elle, et y faire jouir d'une entière liberté.

Le naturel dans les manières plaît même à ceux qui ont de l'affectation. La politesse des gens naturels séduit toujours, parce qu'elle n'a rien de sec et de contraint. Celle des personnes affectées est cérémonieuse et gênante. On ne peut être naturel avec de l'orgueil et des prétentions. Un caractère constamment naturel renferme toujours un grand fonds de bonhomie et de sincérité.

Le caractère le plus importun et souvent le plus impertinent dans la société, est celui de questionneur : malheureusement il est très-commun. Ce caractère indique ordinairement le défaut d'esprit et toujours celui de tact. Il croit par

ses questions continuelles montrer de l'intérêt et de la bienveillance, et il ne cause souvent que beaucoup d'embarras. Les questionneurs sont pourtant quelquefois les meilleurs gens du monde; mais on n'aimerait mieux qu'ils fussent méchants, car on pourrait les brusquer sans scrupule.

C'est aux personnes âgées surtout qu'il faut montrer beaucoup de déférence; elles sont, il est vrai, souvent exigeantes, quelquefois injustes; cependant elles ont droit à notre respect. On est d'ailleurs bien payé de sa complaisance pour elles, quand on les voit oublier près de nous leurs années et leurs maux; et les vieillards aiment à se reporter au printemps de leur vie.

C'est un devoir d'être galant auprès des dames, de leur passer mille caprices, d'excuser leur légèreté, leur faiblesse, leur étourderie. Pour se faire bien venir auprès d'elles, il suffit de savoir saisir leur tournure d'esprit et d'abonder dans leur sens, de les entretenir toujours de quelque objet qui les intéresse ou les touche, de vanter ce qui leur plaît, ce qui leur appartient. Elles ne se montrent pas d'ailleurs exigeantes sur la valeur et la sincérité des louanges qu'on leur donne. Il semble même qu'elles prennent plaisir à se faire tromper.

La véritable bienséance comprend, non-seulement tous les devoirs du monde et de la religion, mais elle influe encore nécessai-

rement sus nos plus simples actions.

Ne parlez jamais qu'avec respect des choses saintes : les impies, les libertins même veulent qu'on respecte la morale, quoiqu'ils ne la pratiquent pas.

Il ne faut point railler les personnes qui remplissent exactement les devoirs de la religion.

On ne doit point chercher à découvrir une mauvaise intention dans celui qui fait du bien à ses semblables; c'est un crime de préjuger le mal, surtout quand il s'agit d'un acte de bienfaisance.

Rendez à Dieu le culte et les adorations que des enfans doivent à leur père; par-là vous aurez droit aux bénédictions du ciel et aux véritables richesses de la terre.

N'oubliez pas que la première de toutes les bienséances pour un chrétien est de remplir les devoirs auxquels il est tenu envers sa famille et envers la société; que la vraie piété est indulgente pour les défauts de nos semblables, et que la charité est la plus aimable et la plus touchante des vertus que l'Évangile recommande.

La fausse dévotion est intolérante : elle fait consister la religion dans l'observance de pratiques minutieuses; elle en a toute l'écorce, sans en avoir l'esprit.

FIN DE LA CINQUIÈME PARTIE.

Sixième Partie.

DE LA BIENSÉANCE ÉPISTOLAIRE.

§ Ier.

De l'art d'écrire des lettres.

Le cérémonial des lettres consiste dans certaines formules que l'usage a consacrées, que la civilité et le respect ont dictées, et qui sont graduées suivant l'âge, le sexe, le rang des personnes auxquelles on écrit.

L'art de dicter des lettres n'est

pas difficile pour l'homme qui a l'usage du monde, et qui s'est habitué à penser juste et à s'exprimer purement. Pour y réussir, il faut joindre à la science du cérémonial un style naturel, un arrangement aisé dans ses idées, beaucoup de netteté et une grande propriété dans l'expression.

Une lettre est bien faite quand elle ne contient que ce qu'on dirait à la personne même à laquelle on écrit, si elle était présente; toute la différence qu'il doit y avoir, c'est que dans la conversation on n'a pas toujours le temps de mettre un ordre exact dans ce que l'on a à dire sur une matière, au lieu que dans une lettre on a le temps de retrancher tout ce qui est étranger au sujet dont il est question.

On ne se forme le style que par la lecture des bons modèles et par l'habitude d'écrire.

Il n'y a point de sciences, point d'affaires, point de sentiments qui ne puissent fournir la matière d'une lettre : il y a pour chaque genre de lettres des règles particulières, que nous allons sommairement indiquer.

§ II.

Des divers genres de lettres.

Les lettres d'affaires doivent être simples et claires. Celui qui croit qu'on l'entendra à demi-mot ne s'explique point assez et embarrasse

la personne qui reçoit sa lettre. Un autre au contraire s'imagine qu'on ne le comprendra jamais assez; il reprend au milieu et à la fin d'une lettre ce qu'il a déja traité au commencement. Il faut savoir éviter ces deux défauts.

Les placets et les mémoires doivent être écrits de manière à intéresser en faveur de celui qui expose ou supplie; l'ordre, la brièveté et la vérité y sont nécessaires. Gardez-vous d'y mêler des choses qui détourneraient l'attention, ni d'y faire de longs raisonnements qui seraient ennuyeux ou suspects.

Les lettres d'amitié sont familières, le cœur seul doit les dicter; l'esprit n'en est pas exclus, mais il ne doit pas y briller. Cependant on ne doit pas se permettre d'y jeter

sans choix et au hasard tout ce qui vient au bout de la plume. Un ami est toujours bien aise de voir qu'on l'estime assez pour qu'on ne lui écrive rien qui ne soit digne de lui, et que ce qui peut lui être agréable ou utile.

Les plus difficiles de toutes les lettres sont celles de compliments; car souvent elles ne roulent que sur un sujet qui ne fournit rien. Mais lorsque le sujet est réel, il est permis d'être éloquent. La perfection consiste alors dans un tour gracieux qui adoucisse l'encens trop fort des louanges directes, et dans un certain air de sincérité qui fasse croire que votre cœur est pénétré d'estime ou de respect au-delà de ce que votre plume en témoigne; comme dans cette sorte de tribut

vous vous proposez de plaire, ne mettez rien qui ne convienne à la personne à qui vous le rendez; évitez les redites; exprimez-vous sans enflure et sans bassesse et d'une manière noble et ingénieuse.

Dans les lettres de morale on s'exprime d'un air plus vif et plus serré que dans les autres. Les sentiments doivent aussi en être élevés, instructifs et rendus d'une manière adroite et agréable. Tout doit aller au bien de la personne à laquelle on écrit : c'est l'unique but que doit avoir un philosophe de bon sens et qui a vu le monde en galant homme.

Quand on conseille un ami, il faut paraître n'avoir pour objet que son intérêt et son honneur; lui faire voir que vos conseils sont sûrs et

sincères, et lui dire avec esprit que ceux qui les ont suivis s'en étant bien trouvés, il fera très-sagement de les prendre pour exemple.

Si vous avez des nouvelles agréables à annoncer, racontez-les d'un air vif et gai, sans qu'il y ait rien de superflu, de languissant ni d'obscur. Autrement votre récit ferait bâiller ou dégoûterait.

Les lettres de recommandation sont faciles : elles doivent rouler toutes sur le mérite de la personne qu'on recommande, et sur la justice de la chose qu'on désire. C'est recommander quelqu'un que de dire que son affaire est très-juste ; qu'on la regarde comme la sienne propre ; qu'ainsi l'on supplie ardemment de l'appuyer.

Si vous avez à remercier quel-

qu'un d'un présent qu'il vous a envoyé, louez ce présent, parlez de sa beauté et surtout de la manière dont il a été donné. Montrez un cœur aussi plein de reconnaissance que celui de la personne libérale est plein de générosité.

Dans les lettres d'excuse il y a diverses manières de s'excuser; mais on peut dire en général qu'on s'excuse ordinairement de n'avoir pas fait une chose, sur l'impossibilité qu'il y avait de la faire, sur le peu d'importance dont elle était, ou sur des embarras qui n'ont pas permis qu'on songeât à d'autres affaires qu'aux siennes propres.

La manière d'écrire une lettre de condoléance peut varier autant que le sujet. C'est, ou la perte d'un proche, ou celle d'un ami, ou d'une

partie de la fortune, ou quelque injustice ou disgrace pour lesquelles on veut offrir des consolations. Si c'est la perte d'un proche que vous avez à déplorer, vous direz à la personne qui l'a éprouvée que sa douleur est très-juste, mais qu'elle doit pourtant donner des bornes à cette douleur, et ne pas souffrir que le temps fasse sur son esprit ce que la raison y doit faire toute seule. Vous pourrez lui dire aussi qu'étant aimée de tous les honnêtes gens, il n'en est pas un qui ne prenne part à sa tristesse, et que cela doit la lui rendre moins sensible; mais que de tous ceux qui la partagent, il n'en est point qui soit plus touché que vous.

Avez-vous à consoler quelqu'un de la perte d'un ami, faites, si vous le pouvez, un éloge ingénieux, mais

succinct de la vie de celui que vous regrettez, et concluez adroitement qu'on ne doit pas se plaindre de la perte des jours d'une personne qui les a passés si honorablement, et qu'en cette circonstance ce qu'il faut faire, c'est de lui garder une place particulière dans votre souvenir et dans votre cœur.

Dans les lettres de louange il faut choisir ce que la personne à laquelle on s'adresse a de plus louable. La lettre plaît d'autant plus que les éloges qu'elle renferme sont vrais, justes, et applicables à celui qu'on loue. Rien n'agrée tant que la vérité et que ce qui caractérise ingénieusement le mérite des personnes, Les louanges qui n'ont pas cet air ne peuvent plaire. Par exemple : Si on veut louer une dame de ses bil-

lets, on lui dit qu'elle s'explique finement, qu'elle donne de la jalousie à ceux qui écrivent le plus poliment, qu'elle leur ravit la gloire dont ils se piquent; on l'assure qu'elle imagine des choses extrêmement jolies, qu'à la faveur de ces choses elle charme, et qu'il est impossible de ne point honorer et même de ne point aimer une personne qui a des qualités d'esprit qui répondent si bien à celles du corps et du cœur.

Il arrive quelquefois qu'on fait des satires dans ses lettres; mais tous ne savent pas bien les faire. On croit que dire des injures c'est être agréable satirique, on se trompe. On ne doit blâmer que les défauts qui méritent de l'être: encore faut-il s'en rire d'un air délicat et ingénieux. Injurier grossièrement quel-

qu'un, c'est faire une satire contre soi-même. Dans cette pensée, je ne répondrais point à ceux qui m'auraient injurié, parce que les injures qu'ils m'auraient dites retomberaient sur eux, et feraient une satire aussi parfaite que je saurais jamais la souhaiter.

Dans les lettres de reproches, il faut éviter surtout de dire des injures; les reproches grossiers et injurieux dégoûtent; ils font mal penser de celui qui les fait: il faut donc les faire d'un air fin et adroit, qui, sans montrer trop d'aigreur, fasse connaître à la personne le tort qu'elle a eu et en quoi elle a réellement manqué.

Dans les lettres de plaintes, on dira qu'on a long-temps souffert sans rien dire, mais qu'enfin les

choses en sont venues au point qu'on ne peut plus garder le silence; qu'on ne le rompt néanmoins qu'avec regret, dans l'espérance que, quand la vérité sera enfin connue, ceux qui nous ont traité si cruellement prendront de plus douces manières à notre égard, et qu'ils allégeront les peines qu'on a endurées pour l'amour d'eux avec une patience pleine de respect.

A l'égard des lettres qui concernent l'absence, on fera remarquer à la personne aimée qu'on souffre, de la voir loin de soi, tout ce qu'on peut jamais souffrir; que son absence est très-dure, et qu'elle nous fera sans doute succomber, si le ciel ne nous envoie bientôt l'objet que nous aimons aussi tendrement que nous le respectons véritablement.

Rien ne semble plus difficile qu'un récit dans une lettre. C'est un petit chef-d'œuvre quand il est bien fait. La lettre est ordinairement plaisante. Les circonstances de la chose qu'on y raconte doivent être agréablement décrites et tendre toutes à réjouir l'esprit ; il n'y faut rien d'obscur, de languissant, de superflu : si au contraire le sujet est triste et affligeant, le récit doit être propre à faire naître la douleur dans l'ame de la personne à laquelle on s'adresse.

Nous ne pousserons pas plus loin les préceptes sur la manière d'écrire des lettres, parce qu'ils peuvent varier autant que le sujet, et que le nombre en est infini. Nous passerons aux règles du cérémonial proprement dit.

§ III.

Du Cérémonial épistolaire.

Servez-vous du style soutenu pour les personnes auxquelles vous devez du respect; du style aisé ou badin, ou même railleur, pour votre ami; du style galant pour les dames en général. Ne badinez point avec les personnes d'un rang plus élevé. Quelquefois il arrive qu'un grand honore de son amitié un homme de moindre condition, et trouve bon qu'il lui écrive sans apparat. Dans ce cas il est permis d'user de la privauté qu'il donne; mais il faut prendre garde d'en abuser, et lui faire connaître de

temps à autre qu'on est toujours prêt à rentrer dans les termes du respect.

Quand vous écrivez sur un sujet, envisagez-le tout entier avant de faire votre lettre, et traitez tout de suite ce qui le regarde, pour n'y pas revenir après avoir parlé d'autre chose.

Si vous avez plusieurs sujets à traiter dans une même lettre, commencez par les plus importants; car si la personne à qui vous écrivez est interrompue en la lisant, elle aura plus d'impatience d'en reprendre la lecture, pour peu qu'elle y ait trouvé quelque chose d'intéressant.

Il est utile et commode de commencer une nouvelle ligne à chaque changement de matière.

Après avoir écrit *monsieur* ou *madame* au haut d'une lettre, c'est une faute de commencer la lettre par un de ces mots : *Monsieur, madame votre sœur m'écrit que.* Il faut dire : *j'apprends par une lettre que m'écrit madame votre sœur.*

C'est une grande impolitesse que d'écrire *votre père, votre mère.* On dit toujours *monsieur votre père, madame votre mère.*

C'est une faute contre le respect que de nommer la personne à laquelle on écrit.

Gardez-vous aussi dans une lettre écrite à une personne digne de respect, d'y faire des compliments à quelqu'un. Ecrivez à ce tiers ce que vous voulez lui faire savoir.

Les mots de *monseigneur, mon-*

sieur, *madame*, *mademoiselle; majesté*, *altesse*, *excellence*, *ne* doivent jamais être écrits en abréviation, soit à la personne, soit en parlant d'elle, lorsqu'elle a quelque rapport avec celui qui doit recevoir la lettre.

Les chiffres ne s'emploient que pour les sommes et les dates; les nombres d'hommes, de jours, de semaines, etc. s'écrivent tout au long.

§ IV.

De la forme intérieure et extérieure des lettres.

La forme intérieure de la lettre comprend les titres et les qualités

des personnes à qui il est juste d'en donner; les phrases plus ou moins obligeantes dont on se sert; la manière plus ou moins respectueuse dont le commencement et le corps de la lettre sont disposés; les termes plus ou moins humbles dont on se sert pour la souscription, l'adresse ou suscription.

La forme extérieure regarde la grandeur du papier; le blanc qu'il faut laisser entre la *vedette* et la première ligne; entre la dernière ligne, l'appellation et la souscription; la manière de plier la lettre, le choix et l'application du cachet.

On écrit au pape au haut de la lettre : *saint-père* ou *très-saint père ;* et au lieu de *vous , votre sainteté* ou *votre béatitude ;* à un car-

dinal-prince : *monseigneur, votre altesse-éminentissime.*

A un Cardinal : *Monseigneur, votre Éminence.*

A un Archevêque ou Evêque : *Monseigneur, votre grandeur.*

A un Empereur ou une Impératrice, on dit : *Sire* ou *Madame ;* au lieu de vous : *votre majesté Impériale.*

Au Roi, on dit également : *Sire, votre majesté.*

A la Reine : *Madame, votre majesté.*

Au frère du Roi : *Monseigneur, votre Altesse Royale.*

Et de même au Dauphin, à ses fils et à tous les enfants de France.

A un Electeur de l'Empire : *Monseigneur ; votre Altesse électorale.*

A un Prince souverain : *Monsei-*

seigneur, *votre Altesse sérénissime.*

A un Prince, *Monseigneur, votre Altesse.*

A un Ambassadeur ou à un Ministre, *Monseigneur, votre Excellence.*

Au Chancelier de France, *Monseigneur, votre Grandeur.* Les titres de *grandeur* et *d'excellence* ne se donnent point aux dames.

Les filles du Roi s'appellent *Madame* dès le berceau.

A un Maréchal de France, on dit : *Monseigneur* ou *Monsieur le Maréchal, vous.*

A un Lieutenant-général et à un Maréchal-de-camp : *Monsieur le général*, ou simplement : *général.*

Ceux qui ont une connaissance exacte de la langue et des usages de

la cour, savent quelles sont les manières de s'exprimer les plus obligeantes. En voici quelques exemples, où l'on remarquera aisément les divers degrés de respect.

« J'ai reçu la lettre dont il vous a plu de m'honorer.

« J'ai reçu la lettre que vous « m'avez fait la grace de m'écrire.

« J'ai reçu la lettre que vous m'a- « fait l'honneur de m'écrire.

« J'ai reçu la lettre que vous vous « êtes donné la peine de m'écrire.

« J'ai reçu votre lettre du 12 du « mois. »

Il y en a qui commencent leurs lettres par ces mots : *J'ai reçu la vôtre du* 12 *du courant* : c'est une faute ; il faut dire : *votre lettre.* Ce style est celui des marchands, et non d'une personne qui écrit poli-

ment. Il faut varier et ne pas s'en tenir à la même formule.

Il ne faut jamais répéter dans la première phrase d'une lettre le nom *monseigneur, de monsieur* ou *madame*, par lequel on l'a commencée. Mais quand on écrit au roi ou à un prince ou même à un ministre, il faut dès la seconde ligne employer les mots de *votre majesté* ou de *votre altesse* ou de *votre excellence*, et les répéter de temps en temps dans le corps de la lettre, si elle a une certaine longueur.

On ne doit jamais mettre dans une lettre les mots : *sire* après *votre majesté*, ni *monseigneur* après *votre altesse* ou *votre éminence*. Mais on peut les mettre devant. Ainsi l'on peut dire, par exemple : *Sire, votre majesté ne souffrira*

pas, Madame, votre majesté est si sage, et ainsi des autres.

Quant à la souscription d'une lettre, on ne met guère *je suis* tout simplement, sans y ajouter une de ces phrases : *avec le plus profond respect. Avec un profond respect. Avec un parfait dévouement. Avec un attachement parfait*, etc. Aux personnes qui ont le titre de *majesté*, d'*altesse*, d'*éminence*, de *grandeur*, etc., on dit : *Je suis de votre majesté, de votre altesse*, etc., *le très-humble*, etc.

Les mots *estime* et *affection* ne s'emploient qu'envers les personnes d'un rang inférieur, parce qu'ils ne sont, ni assez civils, ni assez respectueux ; mais quand ils sont accompagnés de quelques mots qui les relève, alors ils n'ont rien de cho-

quant; ainsi l'on peut dire : J'ai pour vous *un profond respect et toute l'estime possible.*

On a peut-être trop simplifié de nos jours la formule de la souscription des lettres. Il n'est permis qu'entre égaux de mettre : *J'ai l'honneur de vous saluer.* La formule, *J'ai l'honneur d'être*, est moins respectueuse que celle, *Je suis*, etc.

Les lettres en placet ou requête doivent être in-folio, c'est-à-dire sur une feuille de papier dans toute son étendue : elles doivent être écrites à mi-marge; les espaces en blanc qu'on doit laisser entre le bord supérieur du papier et la vedette, et entre la vedette et la première ligne, sont très-différents selon le degré d'infériorité ou de su-

périorité. Plus ils sont grands, plus ils sont respectueux. La première ligne doit toujours se commencer au-dessous du milieu de la page, quand on écrit à une personne à laquelle on doit du respect. Mais la seconde page commence une ligne au-dessous de la *vedette*. Il doit toujours rester un espace blanc entre les derniers mots de la souscription et le bord inférieur du papier. S'il n'en restait pas assez, il vaudrait mieux réserver une ou deux lignes pour la page suivante, que de manquer à cet égard.

La date de la lettre peut se mettre au commencement quand on écrit à un égal; c'est un devoir de la mettre à la fin à l'égard des supérieurs.

Toute lettre écrite à un supé-

rieur doit être pliée en quatre au plus; elle doit toujours avoir une enveloppe. C'est manquer au respect que de cacheter avec du pain à cacheter. Il faut de la cire d'espagne. Il est cependant des cas de nécessité où on le préfère, comme lorsqu'on craint que le cachet ne soit levé.

On ne doit point cacheter une lettre respectueuse avec une antique. Il est plus civil de se servir de ses armes ou d'un chiffre.

Quand on écrit au roi, on met simplement sur l'adresse, *au Roi.* Aux rois étrangers on met : *à sa Majesté Catholique*, ou *à sa Majesté Britannique*, etc.

Aux personnes qui ont titre d'altesse, on met: *à son Altesse*, puis leur qualité. Aux ministres et am-

bassadeurs, on met : *A son Excellence*, *le Ministre* ou *l'Ambassadeur*. Lorsqu'une personne a plusieurs titres, on choisit le plus considérable, et on omet les autres.

Dans les billets on met la date au haut du papier, et on commence le discours à deux doigts au-dessous. Le mot *monsieur* se met dans la première ligne. On finit par quelqu'une de ces phrases : *Je suis*, *monsieur*, *tout à vous*, *je suis entièrement à vous*, etc. On n'écrit de billet ni aux dames ni aux supérieurs, le billet n'ayant été inventé que pour éviter le cérémonial.

Telles sont à peu près les observations que nous croyons les plus essentielles sur l'art d'écrire et le cérémonial épistolaire, elles sont

consacrées par l'usage. Il ne faut pas cependant les regarder généralement comme fixes et infaillibles; car les situations, l'esprit et le goût des personnes qui écrivent ou auxquelles on écrit peuvent varier dans une infinité de cas. Les préceptes que nous avons donnés sont le fruit de ce que nous avons appris par la lecture des bons auteurs et par l'habitude de voir les lettres d'un grand nombre de personnes polies.

FIN DE LA SIXIÈME PARTIE.

TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE. *De la Politesse et de ses avantages.* § I. Introduction. *Page* 1
§ II. Caractère de la vraie Politesse. 5
§ III. Qualités essentielles de la Politesse. 11
§ IV. Des formalités de la Politesse. De l'Affectation. Observations essentielles. 19
§ V. La vraie Politesse exige qu'on respecte tout le monde 25
§ VI. Des duels. 29
§ VII. Désir immodéré de parler dans les sociétés; défaut ordinaire aux jeunes gens, et contraire à la Politesse. 31
§ VIII. Manières polies dont on doit se parer dans la conversation. 41
§ IX. De la complaisance et des égards. 47

§ X. Sur quelques abus de la Politesse. Du Cérémonial. De certains actes de Civilité. 50

SECONDE PARTIE. *Idées générales et particulières sur la Bienséance.*

§ I. Faiblesse de l'esprit. Paresse du cœur. 58
§ II. Des actions. Honnêteté. Honnête homme. 60
§ III. De la Bienséance. De sa perfection. 61
§ IV. La Bienséance, vertu rigoureuse et nécessaire. 64
§ V. Mauvaise grace dans les services. 65
§ VI. Des inconvenances. 66
§ VII. Des fautes contre la Bienséance. 67
§ VIII. Règles de Bienséance dans le lever, la toilette et l'habillement. 70
§ IX. De la santé considérée comme moyen d'être reçu dans le monde. 73
§ X. De la décence. 77
§ XI. Bienséance publique. 80
§ XII. Des parrains et marraines. 82
§ XIII. Usages pour le deuil. 84
§ XIV. Des usages observés à l'église

pour les baptêmes, mariages et enterremens. 89
§ XV. L'exagération contraire à la Bienséance. 92
§ XVI. Penser juste et parler bien. 93
§ XVII. De la distraction. 96
§ XVIII. De l'indécence, de la dispute. 100
§ XIX. Des invitations. 102
§ XX. Visites, bienséance qu'on doit y observer. 106
§ XXI. Bienséance de la table. 112
§ XXII. Devoirs d'un maître de maison qui donne à dîner. 117
§ XXIII. Bienséance à observer à la promenade. 122
§ XXIV. Des sociétés, des cercles et des concerts. 126
§ XXV. Le mauvais joueur manque à la Bienséance. 131
§ XXVI. Petits jeux de société. 135
§ XXVII. Lieux publics, spectacles. 139
§ XXIX. Bals publics et particuliers. 144
§ XXX. Voyage en voiture publique. 148
§ XXXI. De la Bienséance relative à soi-même. 151
§ XXXII. De la Bienséance conjugale. 152

§ XXXIII. Bienséance domestique nécessaire. 155
§ XXXIV. Du choix d'un ami. 157

TROISIÈME PARTIE. *De la Bienséance particulière au sexe.*

§ I. Avantages que retire un jeune homme de la société des femmes. 162
§ II. Lois de la Bienséance plus rigoureuses pour les femmes. 168
§ III. Des agrémens extérieurs et superficiels. 171
§ IV. Ambition ridicule. Nécessité de la Bienséance. Utilité d'une saine Morale. 175
§ V. De l'usage des plaisirs et de leur abus. 179
§ VI. De la beauté. De la louange. De la jalousie. Des airs empruntés et autres, etc. 180
§ VII. Des modes. Des manières. De l'esprit d'imitation, etc. 183
§ VIII. Ridicule de la coquetterie. 186
§ IX. Maintien des femmes dans la société. 189

QUATRIÈME PARTIE. *Sur la Bienséance religieuse.*

§ I. Devoirs de l'homme envers la Divinité. 194

§ II. Respect dans les temples. 196

§ III. Devoirs à observer dans les jours destinés au culte divin. 202

§ IV. Railleries de la religion, contraires à la Bienséance. 204

§ V. Bienséance qu'on doit à ses parens. 207

§ VI. Ce que l'homme religieux doit à ses semblables. 218

§ VII. Ce que l'homme religieux se doit à lui-même. 222

CINQUIÈME PARTIE. *Des préceptes de la Bienséance.* 229

SIXIÈME PARTIE. *De la Bienséance épistolaire.*

§ I. De l'art d'écrire des lettres. 264

§ II. Des divers genres de lettres. 266

§ III. Du cérémonial épistolaire. 278

§ IV. De la forme intérieure et extérieure des lettres. 281

FIN DE LA TABLE.

CATALOGUE

De quelques articles de fonds qui se trouvent chez les mêmes Libraires.

MANUEL DES JARDINIERS, ou Guide des travaux à faire chaque mois dans les jardins, pendant le cours de l'année, contenant la culture, tant sur couches qu'en pleine terre de tous les légumes connus, celle des arbres fruitiers, la manière de les tailler, conduire et greffer, celle des arbres, arbrisseaux et arbustes qui entrent dans la composition des jardins d'agrément et paysagers, et celle de toutes les plantes et arbrisseaux qui peuvent orner un parterre et composer l'orangerie d'un curieux; par *un Amateur*, quatrième édition, corrigée, augmentée, et ornée de planches, 1 v. in-18, de 648 pages, figures noires. 3 fr.

Figures coloriées. 4 fr.

Franc de port, 75 c. en sus.

Cette quatrième édition, par les améliorations et augmentations qui y ont été faites, devient indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de la culture de leur jardin, ou qui veulent en bien diriger les travaux. On y a ajouté toutes les nouvelles espèces et variétés découvertes jusqu'à ce jour; ce qui le rend un des plus complets parmi les ouvrages de ce genre.

ANNUAIRE DU JARDINIER ET DE L'AGRONOME, pour 1828, renfermant la description et la culture de toutes les plantes utiles ou d'agrément qui ont paru pour la première fois en 1827, contenant en outre, les nouvelles d'horticulture, des considérations sur l'acclimatation et la naturalisation des plantes, les principes généraux de la greffe, la description de toutes les plantes herbacées, etc., etc.; par *un Jardinier agronome*, 1 volume in-18. 1 fr. 50 c.

Année 1826, 1 vol. Année 1827, 1 vol., même prix.

PETIT DICTIONNAIRE D'ANECDOTES, ou Choix de traits singuliers, de bons mots, de plaisanteries, de saillies heureuses, de contes et d'épigrammes, tant en

vers qu'en prose, dont un grand nombre relatifs à la révolution, sont inédits ou peu connus, recueillis et mis en ordre par *J. F. Bastien*, seconde édition, 3 vol. in-18, de 972 pages, contenant plus de 1400 articles, 1829, couvertures imprimées. 5 fr.

MANUEL COMPLET DES MAIRES, DE LEURS ADJOINTS ET DES COMMISSAIRES DE POLICE, contenant, par ordre alphabétique, le texte ou l'analyse des lois, ordonnances, règlemens et instructions ministérielles, relatifs à leurs fonctions et à celles des membres des conseils municipaux, des officiers de gendarmerie, des bureaux de bienfaisance, des commissions d'hospices, etc., avec les formules des actes de leur compétence : par M. *Ch. Dumont*, ancien chef de division au ministère de la justice. Huitième édition, corrigée et considérablement augmentée. 2 v. in-8. 15 fr.

MANUEL DES JUSTICES DE PAIX, ou Traité des fonctions des juges de paix, des greffiers et huissiers attachés à leur tribunal; avec les formules et modèles de tous les actes qui dépendent de leur ministère, auquel on a joint un recueil chronologique des lois, des décrets, des ordonnances du Roi, et des circulaires et instructions officielles, depuis 1790, et un extrait des cinq Codes, contenant les dispositions relatives à la compétence des justices de paix par M. *Levasseur*, ancien jurisconsulte. Huitième édition, entièrement refondue par M. *Rondonneau*, 1 gros vol. in-8. 1828. 7 fr.

DICTIONNAIRE Botanique et Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les préparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine et en chirurgie, etc., par une société de médecins, de pharmaciens et de naturalistes. Ouvrage utile à toutes les classes de la société, orné de 17 grandes planches représentant 278 figures de plantes gravées avec le plus grand soin; 2^{e} édition, revue, corrigée et augmentée de beaucoup de prépa-

rations pharmaceutiques et de recettes nouvelles. 2 vol. in-8° de 928 pages, figures en noir : 15 fr.

Le même, figures coloriées d'après nature : 25 fr.

Cet ouvrage est spécialement destiné aux personnes qui, sans s'occuper de la médecine, aiment à secourir les malheureux.

COURS DE PHARMACIE appliquée à la médecine, par Sallé, docteur en médecine, maître en pharmacie, professeur, membre de plusieurs sociétés médicales, 1 vol. in-8° de 528 pages. 6 fr.

COURS DE CHIMIE appliquée à la médecine, par le même auteur, 1 vol. in-8° de 624 pages. 7 fr.

Ces deux ouvrages sont le fruit d'une longue expérience et le résumé des leçons publiques de l'auteur, qui s'est attaché à les mettre à la portée de tout le monde et à les rendre utiles, non-seulement aux médecins et pharmaciens, mais encore aux personnes les plus étrangères à ces sciences.

LETTRES SUR LES DANGERS DE L'ONANISME, et Conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent; ouvrage utile aux pères de famille et aux instituteurs; par M. *Doussin-Dubreuil*, 1 vol. in-12. troisième édition, 1825. 1 fr. 50 c.

Ces lettres n'apprennent rien à celui qui ignore ce que c'est que la masturbation; et il est difficile que celui qui en est instruit, n'y renonce pas aussitôt qu'il les a lues.

ÉPILEPSIE (DE L') EN GÉNÉRAL, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales; par M, *Doussin-Dubreuil*, 1 vol. in-12, 2e édit. 1825. 3 fr.

CODE DES MAITRES DE POSTES, des entrepreneurs de diligences et de roulage, et des voituriers en général, par terre et par eau, ou Recueil général des arrêts du conseil, arrêts de règlement, lois, décrets, arrêtés, ordonnances du Roi, avis du conseil-d'état, règlemens, instructions, ordonnances de police et autres actes de l'autorité publique, concernant les

maîtres de poste, les entrepreneurs de diligences et de voitures publiques en général, les entrepreneurs et commissionnaires de roulage, les maîtres de coches et de bateaux, etc., avec des commentaires et un résumé des décisions de la jurisprudence sous chaque article: suivi d'un Traité de la responsabilité des voituriers en général; par M. *Lanoë*, avocat à la cour royale de Paris. 2 volumes in-8°. 1827. 12 fr.

DICTIONNAIRE DE L'INDUSTRIE, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts, etc.; ouvrage également propre aux artistes, aux négocians et aux gens du monde, par D***; *troisième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée, 6 vol. in-8°, 30 fr.

PENSÉES ET MAXIMES DE FÉNÉLON; 2 vol. in-18, portrait. 3 fr.

PENSÉES ET MAXIMES DE J.-J. ROUSSEAU; 2 vol. in-18, portrait. 3 fr.

PENSÉES ET MAXIMES DE VOLTAIRE; 2 vol. in-18, portrait. 3 fr.

FABLES DE GAY, traduites de l'anglais en vers français, par M. Joly, nouv. édit., ornée de 8 jolies grav. et d'un titre gravé, 1 vol. in-18, 1829. 2 fr.

Les mêmes, fig. bien coloriées. 2 fr. 50 c.

L'ART DE CHOISIR UNE FEMME et d'être heureux avec elle, ou Conseils aux hommes à marier: par M. *Lami*, 1 vol. in-18, orné de figures. 3 fr.

L'ART DE CONSERVER ET D'AUGMENTER LA BEAUTÉ, de corriger et déguiser les imperfections de la nature; par *Lami*, 2 jolis vol. in-18, ornés de gravures. 6 fr.

LE PETIT HISTORIEN de la jeunesse, ou Choix de traits historiques propres à inspirer aux jeunes gens le goût des bonnes mœurs, et à faire germer dans leur cœur les principes de la vertu et de la morale, par P.-N. Rougeron, 1 fort vol. in-12, orné de 6 planches gravées, et représentant onze sujets. 3 fr.

L'HISTORIEN des jeunes demoiselles, ou Choix de traits et actions mémorables des femmes ver-

tueuses, propres à inspirer aux jeunes personnes le goût de la décence et des bonnes mœurs, à les former à la pratique de leurs devoirs et à développer dans leur cœur les principes de toutes les vertus qui doivent faire l'ornement de leur sexe, par P.-N. Rougeron, 1 fort vol. in-12, orné de 6 planches en taille-douce, représentant onze sujets. 3 fr.

CHOIX (NOUVEAU) D'ANECDOTES ANCIENNES ET MODERNES, tirées des meilleurs auteurs, contenant les faits les plus intéressans de l'histoire en général, les exploits des héros, traits d'esprit, saillies ingénieuses, bons mots, etc., etc.; suivi d'un Précis sur la Révolution française; par M. *Bailly*. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée; par madame *Celnart*, 4 vol. in-18, ornés de jolies vignettes. 7 fr.

NOUVELLE MYTHOLOGIE de la Jeunesse, à l'usage des maisons d'éducation des deux sexes, contenant les divinités supérieures, les divinités du second ordre, les divinités allégoriques, les demi-dieux et héros, et les principales métamorphoses, par P.-N. Rougeron. 1 fort vol. in-12, orné de douze planches, représentant 45 sujets; 1827. 3 fr.

DESCRIPTION DES MŒURS, USAGES ET COUTUMES de tous les peuples du monde; contenant une foule d'anecdotes sur les sauvages d'Afrique, d'Amérique, les Antropophages, Hottentots, Caraïbes, Patagons, etc., etc. Seconde édition, très-augmentée. 2 vol. in-18, ornés de douze gravures. 3 fr.

CONTES DES FÉES, par Charles Perrault, de l'Académie française, contenant le Petit Chaperon rouge, les Fées, la Barbe bleue, la Belle au Bois dormant, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la Houpe, le petit Poucet, l'adroite Princesse, Grisélidis, Peau d'âne, en prose et en vers, et les Souhaits ridicules; nouvelle et très-jolie édition, plus complète que les précédentes, 1 vol. in-18 de 268 pag., orné de 14 planche, 1827, fig. noires. 2 fr.

Les mêmes, avec une seule fig. 1 fr. 25 c.

BUFFON AVEC SES SUITES, ou Cours complet d'Histoire naturelle contenant les trois règnes de la nature.

Division de l'ouvrage.

ŒUVRES DE BUFFON, comprenant: Théorie de la terre.—Discours sur l'histoire naturelle.—Histoire naturelle de l'homme.—Histoire naturelle des quadrupèdes.—Histoire naturelle des oiseaux, etc.; 26 vol. in-18. Nouvelle édition, ornée de 205 planches, représentant environ 600 sujets. 65 fr.

Avec les figures coloriées. 90 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES MINÉRAUX, par *E.-M. Patrin*, membre de l'Institut, 5 vol. in-18, ornés de 40 planches. 15 fr.

Avec figures coloriées. 22 fr. 50 c.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS, par *René-Richard Castel*. Édition ornée de 160 planches représentant environ 600 espèces de poissons; 10 volumes in-18. 30 fr.

Avec figures coloriées. 45 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES REPTILES, avec figures dessinées d'après nature, par *Sonnini*, et *Latreille*, membre de l'Institut; ornée de 44 planches représentant environ 150 espèces de serpents, vipères, couleuvres; etc.; 4 vol. in-18. 12 fr.

Avec figures coloriées. 18 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES, composée d'après Réaumur, Geoffroy, Dégeer, Roesel, Linnée, Fabricius, etc., rédigée suivant la méthode d'Olivier, ornée de figures dessinées d'après nature, par *F.-M.-G. de Tigny*, et *Brongniart*; 10 vol. in-18. 30 fr.

Avec figures coloriées. 45 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COQUILLES, DES VERS ET DES CRUSTACÉS, contenant leur description, leurs mœurs et leurs usages, avec des figures dessinées d'après nature, par *L.-A. Bosc*, édition ornée de 94 planches représentant environ 600 espèces; 10 vol. in-18. 30 fr.

Avec figures coloriées. 45 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES VÉGÉTAUX, classés par familles, avec la citation de la classe et de l'ordre de Linnée, et l'indication de l'usage qu'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc., des figures dessinées d'après nature, et un *Genera* complet selon le système de Linnée avec des renvois aux familles naturelles de Jussieu, 15 vol.; par *J.-B. Lamarck* et *C.-F.-B. Mirbel.* Édition ornée de 120 planches représentant plus de 1,600 sujets, 15 vol. in-18. 45 fr.

Avec figures coloriées. 67 fr. 50 c.

ATLAS pour servir au voyage du jeune Anacharsis en Grèce, composé de 33 cartes et planches, et précédé d'un discours analytique et critique des cartes, par Barbier Dubocage, 1 vol. grand in-4°. 7 fr.

ATLAS de toutes les parties du monde, pour servir à l'étude de la géographie et de l'histoire, dressé d'après les derniers traités de paix et les relations les plus récentes des voyageurs, par M. Perrot, 1824, 1 vol. in-4°, Jésus, cartonné à la Bradel, avec couverture imprimée. 9 fr.

NOUVEAU COURS DE THÈMES pour les sixième, cinquième, quatrième, troisième et deuxième classes, à l'usage des colléges; par M. *Planche*, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon : *ouvrage recommandé pour les colléges par le Conseil de l'Université;* seconde édition, entièrement refondue et augmentée, 5 vol. in-12. 10 fr.

Les mêmes, avec les corrigés à l'usage des maîtres. 22 fr. 50 c.

On vend séparément: Le cours pour chaque classe, formant 1 vol. in-12. 2 fr.

Le corrigé pour chaque classe. 2 fr. 50 c.

DICTIONNAIRE (NOUVEAU) DE LA LANGUE FRANÇAISE; par MM. *Noël* et *Chapsal.* 1 vol in-8°, grand papier. 7 fr.

COURS COMPLET D'EDUCATION, à l'usage des deux sexes, par M. Wandelaincourt, 7 gros volumes

in-12, ornés de 21 planches en taille-douce, représentant plus de 60 sujets. 24 fr.

Ce cours contient les onze parties suivantes qui se vendent aussi séparément :

Pour le premier âge, 1° Grammaire française. — 2° Guide des Enfants. — 3° Abrégé d'Histoire naturelle. — 4° Histoire des Arts mécaniques. — 5° Abrégé de l'Histoire de France. — 6° Géographie.

Pour le second âge, 1° Grammaire française, 1 vol. — 2° LaLogique, 1 vol. — 3° Exposition des principaux Phénomènes de la Nature, 1 vol. — 4° Abrégé d'Histoire générale, 2 vol. — 5° Principes de la Littérature et de Belles-Lettres, 1 vol.

COURS DE LATINITÉ, PAR LE MÊME AUTEUR.

1° Méthode latine, où l'on réduit à sept questions toutes les règles nécessaires pour apprendre promptement les vrais principes de cette langue; sixième édition, la seule qui ait été revue et entièrement refondue par l'auteur, 1 vol. in-12, relié en carton. 1 fr. 75 c.

2° Particules, pour servir de suite à la Méthode; troisième édition, la seule qui ait été revue et entièrement refondue par l'auteur, in-12, cart. 1 fr.

3° Traduction interlinéaire, et mot à mot, des deux premiers livres de l'Histoire ancienne de Justin, in-12, cartonné. 1 fr.

4° Fables de Phèdre, avec la construction du latin et une interprétation française littérale, in-12, cartonné. 2 fr.

BOTANIQUE (LA) DE J.-J. ROUSSEAU, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science, augmentée de l'exposition des méthodes de Tournefort et de Linnée, suivi d'un dictionnaire de Botanique et de notes historiques; par *M. Deville*. 2e édition, 1 gros volume orné de 8 planches 4 fr. et figures coloriées. 5 fr.

CHIENS (LES) CÉLÈBRES, 3e édition, augmentée de traits nouveaux et curieux sur l'instinct, les services, le courage, la reconnaissance et la fidélité de

ces animaux; par *M. Fréville.* 1 gros vol. in-12, orné de planches. 3 fr.

BEAUX TRAITS DU JEUNE AGE, par *M. Fréville.* 3e édition, 1 vol. in-12. 3 fr.

BEAUTES (LES) DE LA NATURE, ou Description des arbres, plantes, cataractes, fontaines, volcans, montagnes, mines, etc., les plus extraordinaires et les plus admirables qui se trouvent dans les quatre parties du monde; par *M. Antoine.* 1 vol., orné de six gravures. 2 fr. 50 c.

BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS de l'Amérique septentrionale, ou Précis des événements les plus remarquables, concernant ces différents états, jusques et compris les deux dernières guerres et la paix de 1815, etc., par Nougaret, 1 gros vol. in-12, orné de 9 grav.; 2e édit., 1824. 3 fr. 50 c.

BEAUTES DE L'HISTOIRE DE PRUSSE, ou Précis des annales de ces peuples et des diverses contrées qui forment la monarchie Prussienne, contenant tout ce qu'il y a de plus remarquable et de plus intéressant sur leurs mœurs et leurs usages, etc., depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, rédigé par Nougaret, 2 vol. in-12, ornés de 8 gravures, dont un très-beau portrait du grand Frédéric, 1821. 5 fr.

BEAUTES DE L'HISTOIRE DE NAPLES ET DE SICILE, ou Précis des annales de ces pays, contenant ce qu'elles offrent de plus curieux et de plus intéressant jusqu'au règne de Ferdinand IV, par Nougaret, 1 vol. in-12, orné de 8 grav., 1818. 3 fr. 50 c.

ESSAI SUR LA DIGITALE POURPRÉE, par James Sanders, président de la Société médicale d'Édimbourg, etc., traduit de l'anglais, par *A.-F.-G. Murat*, docteur, médecin, correspondant de la Société de médecine-pratique de Montpellier, avec des notes et des réflexions sur la matière médicale, par le traducteur, 1 volume in-8° de 140 pages. 2 fr. 25 c.

COLLECTION

DE

MANUELS

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS.

Format in-18.

Tous les Traités se vendent séparément.

Pour les recevoir franc de port on ajoutera 50 cent. par volume in-18.

Les suivans sont en vente; les autres paraîtront successivement.

Manuel d'Algèbre, par M. Terquem, professeur de mathématiques aux Ecoles royales. Un gros vol. 3 fr. 50 c.

Manuel d'Architecture, ou Traité de l'Art de Bâtir, par M. Toussaint, architecte. 2 vol. 7 fr.

Manuel d'Arithmétique démontrée, par M. Collin. Septième édit. Un vol. 2 fr. 50 c.

Manuel d'Arpentage, ou Instruction sur cet art et sur celui de lever les plans; par M. Lacroix, membre de l'Institut. Un vol. orné de planches. Troisième édition. 2 fr. 50 c.

Manuel de l'Artificier, contenant les Élémens de la Pyrotechnie civile et militaire; par A. D. Vergnaud, capitaine d'artillerie. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel d'Astronomie, par M. Bailly. Un volume orné de planches. 2e édition. 2 fr. 50 c.

Manuel Biographique, ou Dictionnaire historique abrégé des grands Hommes; par M. Jacquelin et M. Noël, inspecteur-général des études. 2 gr. vol. 6 fr.

Manuel complet de Botanique, première partie, contenant les principes élémentaires de cette science ; par M. Boitard. Un gros vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.

Atlas de Botanique, composé de 120 planches, représentant la plupart des genres décrits dans l'ouvrage ci-dessous.
Prix, figures noires. 18 fr.
Figures coloriées. 36 fr.

Manuel complet de Botanique, deuxième partie, contenant la Flore française; par M. Boisduval. Trois gros vol. 10 f. 50 c.

Manuel du Boulanger et du Meunier, par M. Dessables. Un vol. 2 fr. 50 c.

Manuel du Brasseur, ou l'Art de faire toutes sortes de Bières; par M. Riffault. 2e édition. Un vol. 2 fr. 50 c.

Manuel du Chamoiseur, Maroquinier, Peaussier et Parcheminier; par M. Dessables. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel du Chandelier et du Cirier, suivi de l'Art de fabriquer la Cire à cacheter; par M. L. Sébastien Lenormand. Un vol. orné de figures. 3 fr.

Manuel du Charcutier, ou l'Art d'accommoder toutes les parties du cochon; par mad. Celnart. Un vol. 2 fr. 50 c.

Manuel du Charpentier, ou Traité complet de cet Art ; par M. Valentin. Un gros vol. orné de 10 planches. 3 fr. 50 c.

Manuel du Chasseur et des Gardes-Chasse. Un vol. 4e édition, ornée de figures et musique. Un volume. 3 fr.

Manuel du Chaufournier, par M. Biston. Un v. orné de pl. 3 fr.

Manuel de Chimie, par M. Riffault. Un vol. 2e édition. 3 fr.

Manuel de Chimie amusante, par le même. Un vol. 2e édit. 3 fr.

Manuel de la bonne Compagnie, ou l'Ami de la politesse. Un vol. Quatrième édition. 2 fr. 50 c.

Manuel du Constructeur de Machines à vapeur, par M. Janvier. Un vol. orné de planches. 2 fr. 50 c.

Manuel des Contributions directes, par M. Deloncle. 2 f. 50 c.

Manuel du Cuisinier et de la Cuisinière, par M. Cardelli. Un vol. Sixième édition. 2 fr. 50 c.

Manuel des Dames, ou l'Art de la Toilette, suivi de l'Art du Modiste, du Mercier-Passementier, par mad. Celnart. Un vol. 3 fr.

Manuel des Demoiselles, ou Arts et Métiers qui leur conviennent et dont elles peuvent s'occuper avec agrément; par madame Elisab. Celnart. Un vol. orné de planches. 3e édit. 3 fr.

Manuel du Dessinateur, ou Traité complet de cet Art; par M. Perrot. Un vol. orné d'un grand nombre de planches. 3 f.

Manuel du Dessinateur et de l'Imprimeur Lithographe, par Brégeaut, lithographe breveté. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel du Destructeur des Animaux nuisibles à l'Agriculture, à l'Économie domestique, etc., par M. Vérardi. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel du Distillateur-Liquoriste, par M. Lebeaud. Deuxième édition. 1 vol. 3 fr.

Manuel complet d'Économie domestique, par mad. Celnart. Un vol. 2 fr. 50 c.

Manuel d'Entomologie, ou Histoire naturelle des Insectes; par M. Boitard. 2 gros volumes. 7 f.

Atlas d'Entomologie, composé de 110 planches représentant les insectes décrits ci-dessus. Figures noires. 17 f.
Figures coloriées. 34 f.

Manuel du Fabricant de Draps, par M. Bonnet, ancien fabricant à Lodève. 1 vol. 3 fr.

Manuel du Fabricant et de l'Epurateur d'Huiles, ou l'Art de faire et d'épurer toutes sortes d'Huiles; par M. Julia-Fontenelle. Un vol. orné de figures. 3 f.

Manuel du Fabricant de Sucre et du Raffineur; par MM. Blachette et Zoéga. 1 vol. 3 fr.

Manuel du Faïencier et du Potier de terre, suivi de l'art de fabriquer la Porcelaine, par M. Boyer. 2 vol. ornés de pl. 6 fr.

Manuel du Fondeur sur tous Métaux, par M. Launay, fondeur de la Colonne de la place Vendôme. 2 vol. ornés de planches. 7 fr.

Manuel des Gardes-Malades, par M. Morin. 2e éd. 1 v. 2 fr. 50 c.

Géographe-manuel (le nouveau), par M. Devilliers. 3e édit. 1 vol. orné de 7 cartes. 3 fr. 50 c.

Manuel des Habitans de la Campagne. Un vol. 2 f. 50 c.

Manuel de l'Herboriste, de l'Épicier-Droguiste, du Grainier-Pépiniériste et Horticulteur, par MM. Julia de Fontenelle et Tollard. Deux vol. 7 fr.

Manuel d'Histoire Naturelle, comprenant les trois Règnes de la Nature; par M. Boitard. 2 vol. 7 f.

Atlas des différentes parties de l'Histoire Naturelle, et qui se vendent séparément.

Atlas pour la Botanique, composé de 120 Planc. Fig. noires. 18 fr.
Figures coloriées. 36 fr.

Atlas pour les Mollusques, représentant les mollusques nus et les coquilles; 51 planches. Figures noires. 7 fr.
Figures coloriées. 14 fr.

Atlas pour les Crustacés, 18 planches. Figures noires. 3 fr.
Figures coloriées. 6 fr.

Atlas pour les Insectes, 110 planches. Figures noires. 17 fr.
Figures coloriées. 34 fr.

Atlas pour les Mammifères, 80 planch. Figures noires. 12 fr.
Figures coloriées. 24 fr.

Atlas pour les Minéraux, 40 planches. Figures noires. 6 fr.
Figures coloriées. 12 fr.

Atlas pour les Oiseaux, 129 planches. Figures noires. 20 fr.
Figures coloriées. 40 fr.

Atlas pour les Poissons, 155 planches. Figures noires. 24 fr.
Figures coloriées. 48 fr.

Atlas pour les Reptiles, 54 planches. Figures noires. 9 fr.
Figures coloriées. 18 fr.

Atlas pour les Zoophytes, représentant la plupart des vers et des animaux-plantes, 25 planches. Figures noires. 6 fr.
Figures coloriées. 12 fr.

Manuel d'Hygiène, ou l'Art de conserver sa Santé, par M. le docteur Morin. 1 vol. 3 f.

Manuel de l'Imprimeur, ou Traité simplifié et complet de cet

Art ; par M. E. Audouin de Gérouval, et revu par M. Crapelet, imprimeur. 1 vol. 3 fr.

Manuel complet du Jardinier, dédié à M. Thouin ; par M. Bailly. Troisième édition. 2 vol. 5 fr.

Annuaire du Jardinier et de l'Agronome, par un *Jardinier-agronome.* Un vol. in-18. 1 fr. 50 c.

Cet Annuaire paraît au 1^er^ janvier de chaque année, et tient au courant de toutes les Découvertes le Manuel du Jardinier, *et tous les autres ouvrages de jardinage.*

Manuel du Jaugeage et des Débitans de boissons; par MM. Laudier et D... avocat. Un vol. 3 fr.

Manuel des Jeux de Calcul et de Hasard, ou Nouvelle Académie des Jeux ; par M. Lebrun. Un gros vol. 3 fr.

Manuel complet des Jeux de Société, renfermant tous les jeux qui conviennent aux jeunes gens des deux sexes ; par mad. Celnart. 1 vol. 3 fr.

Manuel du Limonadier et du Confiseur, par M. Cardelli. 1 vol. 4^e^ édition. 2 fr. 50 c.

Manuel de la Maîtresse de maison, et de la Parfaite Ménagère, par mad. Gacon-Dufour. 1 vol. 2^e^ édit. 2 fr. 50 c.

Manuel de Mammalogie, ou Histoire naturelle des Mammifères, par M. Lesson. Un vol. 3 fr. 50 c.

Atlas de Mammalogie, composé de 80 planches, représentant la plupart des animaux décrits dans l'ouvrage ci-dessus. Prix, figures noires. 12 fr.

Figures coloriées. 24 fr.

Manuel des Marchands de Bois et de Charbons, suivi de nouveaux Tarifs du Cubage des bois, etc. ; par M. Marié de l'Isle. 1 vol. 3 frr

Manuel complet du marchand Papetier et du Régleur, par MM. Julia de Fontenelle et Poisson. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel de Mathématiques amusantes, ou nouvelles Récréations mathématiques, par M. Richard. Un gros volume, orné de fig. 3 fr.

Manuel du Mécanicien Fontainier, Pompier, Plombier, par M. Janier. Un vol. orné de planches. 3 fr.

Manuel complet de Mécanique, ou Principes élémentaires de cet art, par M. Terquem, professeur aux écoles royales. Un v. 3 fr. 50 c.

Manuel de Médecine et de Chirurgie domestiques, par M. Moriv. 2^e^ édition. 1 vol. 3 fr. 50 c.

Manuel du Menuisier en Bâtimens et en Meubles, suivi de l'Art de l'Ébéniste, par M. Nosban. 2 vol. ornés de planches. 6 fr.

Manuel de Minéralogie. Deuxième édition ; par MM. D. tet Julia de Fontenelle. 1 vol. 3 fr. 50 c.

Atlas de Minéralogie, composé de 40 planches, représentant la plupart des minéraux décrits dans l'ouvrage ci-dessus. Prix, figures noires. 6 fr.

Figures coloriées. 12 fr.

Manuel de Miniature et de Gouache, suivi du Manuel du Lavis à la Seppia, et de l'Aquarelle ; par MM. Constant Vigner et de Longueville. Un vol. orné de figures. 3 fr.

Manuel du Naturaliste préparateur, par M. Boitard. 1 v. 2 f. 50 c.

Manuel d'Ornithologie, ou Histoire naturelle des Oiseaux, par M. Lesson. Deux volumes. 7 fr.

Atlas d'Ornithologie, composé de 129 planches, représentant les oiseaux décrits dans l'ouvrage ci-dessus. Figures noires. 20 fr.
Figures coloriées. 40 fr.
Manuel du Parfumeur, par mad. Gacon-Dufour. Un vol. 2 fr. 50 c.
Manuel du Pâtissier et de la Pâtissière, par la même. Un vol. 2 fr. 50 c.
Manuel du Pêcheur français, ou Traité général de toutes sortes de Pêches; par M. Pesson-Maisonneuve. Un vol. 3 fr.
Manuel du Peintre en bâtimens, du Doreur et du Vernisseur; par M. Riffault. Troisième édition. Un vol. 2 fr. 50 c.
Manuel de Perspective, du Dessinateur et du Peintre, par M. Vergnaud. Deuxième édition. Un vol. 3 fr.
Manuel de Physique, par M. Bailly. 4e éd. 1 vol. 2 fr. 50 c.
Manuel de Physique amusante, ou nouvelles Récréations physiques; par M. Julia de Fontenelle. Un vol. 2e édition. 3 fr.
Manuel du Poêlier-Fumiste, ou Traité complet et simplifié de cet Art, par M. Ardenni. 1 vol. orné de planches. 3 fr.
Manuel pratique des Poids et Mesures, des Monnaies et du Calcul décimal, par M. Tarbé, 13e édition. Un vol. 3 fr.
Manuel du Praticien, ou Traité de la science du Droit; par M. D..., avocat. Deuxième édition. Un vol. 3 fr. 50 c.
Manuel du Propriétaire d'Abeilles et de Vers à soie, par MM. Radouan et Morin. Un gros vol. orné de planches. 3 fr.
Manuel du Propriétaire et du Locataire ou Sous-Locataire, tant de biens de ville que de biens ruraux, par M. Sergent. 1 v. 2 f. 50
Manuel du Relieur, dans toutes ses parties, par M. L. Sébastien Lenormand. Un vol. orné de planches. 3 fr.
Manuel du Savonnier, ou l'Art de faire toutes sortes de Savons, par mad. Gacon-Dufour et un professeur de chimie. Un vol. 3 fr.
Manuel du Serrurier, par le comte de Grandpré. Un vol. 3 fr.
Manuel du Tanneur, du Corroyeur, de l'Hongroyeur, par M. Chicoineau. Un vol. 3 fr.
Manuel du Teinturier, suivi de l'Art du Dégraisseur; par M. Riffault. Deuxième édition. Un vol. orné de figures. 3 fr.
Manuel du Tourneur, ou Traité complet et simplifié de cet Art, par M. Dessables. 2 vol. ornés de planches. 6 fr.
Manuel du Vétérinaire, contenant la connaissance générale des chevaux, la manière de les élever, de les dresser et de les conduire; par M. Lebeaud. Un vol. 2e édit. 3 fr.
Manuel du Vigneron français, ou l'Art de cultiver la vigne, de faire les vins et les eaux-de-vie; par M. Thiébaud de Berneaud. Troisième édition. Un vol. 3 fr.
Manuel du Vinaigrier et du Moutardier, par M. Julia de Fontenelle. Un vol. 3 f.
Manuel du Voyageur à Paris, 1 vol. orné de fig. 3 f. 50 c.
Manuel du Zoophile, ou l'Art d'élever et de soigner les animaux domestiques, par madame Celnart. Un vol. 2 fr. 50 c.

SOUS PRESSE.

Manuel d'Anatomie.
Manuel de l'Amidonnier et du Vermicellier.
Manuel de l'Armurier-Fourbisseur.

Manuel de l'Art militaire, par M. Vergnaud, capit. d'artillerie.
Manuel du Bijoutier et de l'Orfévre.
Manuel du Bourrelier et du Sellier.
Manuel du Bonnetier et du Fabricant de bas.
Manuel du Bibliophile ou de l'Amateur de livres.
Manuel du Cordonnier.
Manuel du Coutelier.
Manuel du Cartonnier et du Cartier.
Manuel du Cocher, suivi de l'art de former un bon domestique.
Manuel du Carrossier.
Manuel du Chapelier.
Manuel de Conchyliologie, ou Histoire naturelle des Coquilles.
Manuel d'Economie politique.
Manuel du Fabricant de Produits chimiques.
Manuel du Fabricant de Papiers peints.
Manuel du Fabricant de Verre et de Cristal.
Manuel du Facteur d'orgues.
Manuel du Filateur en général.
Manuel du Ferblantier-Lampiste.
Manuel du Fleuriste, ou Traité complet de cet Art.
Manuel des Gardes-chasse, forestiers et champêtres.
Manuel de Géographie physique et de Géologie; par MM. Bory Saint-Vincent et Huot.
Manuel de Gymnastique générale, contenant les arts d'équitation, d'escrime, de natation, de danse, etc., par M. Amoros.
Manuel complet de l'Horloger.
Manuel du Graveur.
Manuel complet de Géométrie, par M. Terquem.
Manuel du Houiller et du Fabricant de Charbon de terre.
Manuel d'Ichthyologie et d'Erpétologie, ou Histoire naturelle des Poissons et des Reptiles.
Manuel du Layetier et de l'Emballeur.
Manuel du Maître de Forges.
Manuel du Marbrier.
Manuel du Mouleur en plâtre, terre, pâte de carton, corne, écaille, etc.
Manuel de Musique vocale et instrumentale, par M. Choron.
Manuel de Mnémonique, ou l'Art de seconder la Mémoire.
Manuel de Métallurgie, ou l'Art de tirer les métaux des mines et de les mettre en œuvre.
Manuel de l'Opticien constructeur d'instrumens de mathématiques, etc.
Manuel de Physiologie.
Manuel du Tailleur.
Manuel du Tapissier et du Passementier.
Manuel du Teneur de Livres en partie simple et en partie double.
Manuel du Tonnelier.
Manuel du Tréfileur, ou l'Art de faire le Fil de fer, dit d'archal.

splanchniques, où le sang qui en sort peut s'accumuler e
couler jusqu'à l'extinction des forces et de la vie. Celle
des gros troncs externes, comme les jugulaires, les cru-
rales, etc. quoique moins alarmantes, ne sont pas toujours
sans péril, surtout quand la lésion de leurs parois est trans
versale, et qu'elle attaque la totalité du canal, ou même
lorsqu'étant moins étendue, elle est irrégulière.

Dans les veines, les bords de la division ne sont pas
écartés comme sur les artères, attendu que les fibres de

COLLECTION

DE MANUELS

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS,

FORMAT IN-18;

Par une réunion de Savans et de Praticiens;

MESSIEURS

AMOROS, BORY DE SAINT-VINCENT, BOITARD, CHORON, le comte DE GRANDPRÉ, HUOT, JULIA-FONTENELLE, LACROIX, LAUNAY, Sébastien LENORMAND, LESSON, PERROT, RIFFAULT, TARBÉ, TERQUEM, VERGNAUD, etc., etc.

Tous les Traités se vendent séparément; pour les recevoir franc de port, il faut ajouter 50 c. par volume.

Cette Collection étant une entreprise toute philanthropique, les personnes qui auraient quelque chose à nous faire parvenir dans l'intérêt des sciences et des arts, sont priées de l'envoyer franc de port à l'adresse de M. le *Directeur de l'Encyclopédie in*-18, chez RORET, libraire, rue Hautefeuille, nº 12, à Paris.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2004

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

WERT
BOOKBINDING
Grantville, Pa.
May—June 1985
We're Quality Bound

LIBRARY OF CONGRESS
0 013 530 167 A